

Région de
Bruxelles-Capitale

la réaffectation
du patrimoine

Ordon.



6
5
4
3
2
1

Journées
du Patrimoine



14 et 15 septembre 96



INFO

*Organisation des Journées du Patrimoine
en Région de Bruxelles-Capitale:*

*Service des Monuments et des Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N. - rue du Progrès 80 bte 1
1030 BRUXELLES
tél: 02/204.14.20
fax: 02/204.15.22*

Permanence téléphonique

*les 14 et 15 septembre 1996
de 9h30 à 17h*

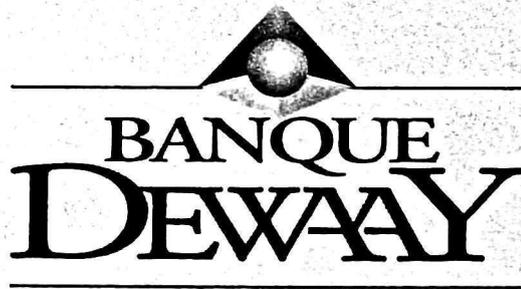
*Les 14 et 15 septembre, de 9h30 à 17h,
les publications et renseignements
peuvent être obtenus
au point central d'information:*

*Musée de la Dynastie
place des Palais 7
1000 BRUXELLES*

remerciements

*Le Service des Monuments et des Sites de la Région
de Bruxelles-Capitale remercie très sincèrement toutes
les institutions publiques et privées ainsi que les propriétaires
et toutes les personnes qui, par leur collaboration efficace,
contribuent à la réussite des Journées du Patrimoine 1996
en Région de Bruxelles-Capitale.*

*Il remercie également la Banque Dewaay - partenaire privé,
l'annonceur - la FEGC - et le Musée de la Dynastie qui
accueille le point central d'information.*



Le présent et l'avenir de votre patrimoine

PREFACE

Ce n'est pas un hasard si le thème des Journées du Patrimoine a été choisi dans la foulée de l'adoption du Plan Régional de Développement. En effet, la pratique de la réaffectation n'est pas dissociable d'un projet pour l'avenir de la ville. Cette pratique est, dans le domaine du patrimoine architectural et de sa gestion, un des outils importants de la reconquête de la ville, dont le P.R.D. détermine les stratégies pour chacune des matières en cause.

Bruxelles, ville malmenée pendant des décennies, négligente à l'égard de son patrimoine, et plus généralement de ses quartiers anciens et de ses espaces publics, a suscité peu d'indulgence, même aux yeux de ses habitants. Depuis qu'elle est devenue région, Bruxelles-Capitale dispose d'une réelle capacité à déterminer son avenir et a pu, à cette occasion, initier des politiques adaptées pour relever le défi principal: devenir une ville solidaire, séduisante et soucieuse du long terme.

Solidaire: une identité régionale permet de mobiliser les forces pour que les quartiers et les communes partagent un avenir commun, interdépendant et généreux, qui réduise les coupures sociologiques qui marquent le paysage bruxellois.

Séduisante: une ville garantissant le plaisir d'y vivre et attractive pour l'entreprise, pour l'habitant, pour l'usager des équipements et des services.

Le long terme: méfions-nous des parcours chaotiques, faits d'opportunité à courte vue, que sont les aventures de certaines villes, et à l'inverse, fondons le devenir de la ville sur la durée.

Ces trois concepts appliqués à la ville sont à la base également de la politique relative au patrimoine architectural.

Un patrimoine rendu solidaire de la ville, c'est une attention à chacun des éléments, quel que soit son usage premier ou sa localisation – dans des quartiers en crise ou dans des zones plus aisées –, et une vigilance pour que l'environnement d'un monument ne soit pas dénaturé par des ruptures de style ou de gabarit.

Un patrimoine qui séduise, suppose que les monuments soient mis en valeur, que la restauration soit vigilante, et qu'ils soient connus et objets de fierté de tous.

Un patrimoine qui soit durable, suppose que les biens soient entretenus et qu'à cet effet ils trouvent toujours un usage qui permette cet investissement; c'est aussi un souci de réutiliser ce qui existe plutôt que de détruire et reconstruire.

Pour écarter toutes menaces sur le très riche patrimoine bruxellois, la pratique de la réaffectation doit prendre de l'ampleur. Il ne suffit pas de prendre des mesures réglementaires de classement ou d'inscription sur la liste de sauvegarde. De plus, les moyens publics ne pourront rencontrer seuls les exigences de la conservation de ce patrimoine.

Les réalisations que les Journées du Patrimoine permettent de découvrir aujourd'hui ont valeur d'exemple: félicitons-en les acteurs. Ils ont valeur d'incitation à aller plus loin, à multiplier ce genre de reconversion: la politique qu'il faut mener dans le domaine du patrimoine doit combiner la protection et la réappropriation active des lieux, meilleure garantie de leur bon entretien.

Charles PICQUÉ,
Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale,
chargé des Monuments et des Sites.

« Les villes comme les rêves sont faits de désirs et de peurs... »
Italo Calvino (in : Les Villes Invisibles).

AVANT-PROPOS :

Le thème de cette année, la réaffectation du patrimoine, interpelle chacun de nous, qu'il soit usager ou responsable de la ville, sur le fait qu'il n'y a pas de réaffectation de bâtiment qui ne soit liée à une modification de l'organisation urbaine. En effet, la réaffectation du patrimoine, la rénovation des quartiers, font partie de l'évolution permanente de la ville.

Le projet de ville, et notamment son volet patrimonial exprimé dans le plan régional de développement (P.R.D) et qui sera affiné dans les futurs plans communaux de développement (P.C.D), nous rappelle cette volonté de retrouver cet art et cette qualité de vivre la ville.

La Ville est constituée de lieux de mémoire et d'identité, mais est aussi le terreau des dynamiques sociales, économiques et culturelles, base de son évolution.

A ces mutations progressives du tissu urbain et des quartiers correspond la transformation continue des éléments qui les composent : leurs rues, leurs places, leurs espaces publics, leur patrimoine majeur et mineur.

Ce patrimoine, on veut le voir « vivant » par ces successives adaptations, transformations, réaffectations. Il doit pouvoir continuer à vivre au présent à travers l'histoire des villes.

Entre la démolition radicale au nom des progrès techniques et économiques (tunnels, autoroutes, viaducs, ...) et la conservation intégrale, figée, voire muséifiante, et étrangère aux nouveaux besoins de développement de la ville, il y a une place pour le maintien et la réaffectation.

Cette volonté de réinsérer les bâtiments qui ont perdu leur fonction d'origine dans le circuit économique, social ou culturel contemporain se situe entre ces deux démarches extrêmes, l'une comme

l'autre peu respectueuses, soit de nos racines, soit de la dynamique urbaine. Elle constitue un des axes de la politique patrimoniale actuelle.

Le thème des Journées du Patrimoine de cette année est complété par celui des bâtiments de style Art Nouveau qui ont fait l'objet d'une réaffectation exemplaire, préfigurant ainsi le prochain Europolia.

Les articles, les notices, les photos, les divers bâtiments, les animations ont été choisis par le Comité scientifique pour leurs aspects exemplatifs, mais aussi pour leurs aspects imaginatifs, créatifs, parfois insolites.

Néanmoins, les exemples choisis ne devraient pas occulter le fait que des pans entiers de notre ville restent encore à embellir, à recomposer, à réoccuper, à reconquérir par les habitants, les entreprises et l'ensemble des acteurs de la vie urbaine...

Nous y gagnerons tous, car le patrimoine réaffecté est un chaînon réaliste entre nos racines culturelles profondes dont nous avons tous besoin, et nos rêves et projets pour l'avenir.

Au-delà de ces exemples de réaffectation inscrits dans la pierre, il faut que chacun de nous se forge une attitude nouvelle pour que cela devienne un automatisme de réaffecter plutôt que de démolir, « que de fardeau, le patrimoine devienne gisement » comme l'exprime l'architecte français X. Fabre.

Observons les qualités de notre patrimoine, apprenons à en apprécier les potentialités. Cette brochure contient, à côté des notices descriptives des lieux à visiter, des textes parfois techniques, parfois théoriques, parfois même critiques, mais qui tous nous offrent l'occasion d'un approfondissement du thème choisi.

Je voudrais remercier ici les praticiens et les théoriciens du patrimoine qui ont écrit les textes, le Service des Monuments et Sites (S.M.S) qui a organisé les Journées du Patrimoine, les membres du Comité scientifique qui ont accompagné leur préparation, les usagers ou les propriétaires des lieux qui vous sont ouverts aujourd'hui, ainsi que tous ceux qui sont responsables des visites guidées, des promenades ou des animations à travers les quartiers.

Leur conviction et leur solidarité contribuent à la réussite de ces journées de la mi-septembre.

Bonnes visites à tous.

Victor Martiny nous a quitté cet hiver. Quelque temps auparavant, il avait manifesté le désir de quitter ses responsabilités auprès de la Commission royale des Monuments et Sites (C.R.M.S), dès qu'il aurait assumé le rôle de Président des Journées du Patrimoine en septembre 1995, ce qu'il a fait.

Il me revient de témoigner de son travail passionné durant toutes ces années de présidence et de prendre son relais pour tenter de perpétuer son esprit, sa culture et sa passion au service de notre patrimoine.

JEAN DE SALLE
Président du Comité scientifique des Journées
du Patrimoine.

BRUXELLES — PENTAGONE

1

CENTRE BELGE DE LA BANDE DESSINEE — ANCIENS MAGASINS WAUCQUEZ

rue des Sables 20

Bruxelles

samedi et dimanche : de 10h à 18h

métro ligne 2 (Rogier)

bus 38 (Pachéco)

Entrée gratuite uniquement au rez-de-chaussée.

En 1903, Charles Waucquez confia à Victor Horta, alors au sommet de sa carrière, la réalisation des plans du magasin de textile qu'il souhaitait installer dans le centre ville. Les anciens magasins «Waucquez» constituent le dernier exemple conservé des grands magasins conçus à cette époque par Horta. La construction en fut achevée en 1906.

La façade, légèrement concave, en pierre blanche sur soubassement de pierre bleue est rythmée par sept travées. Une fois franchie l'entrée centrale, le visiteur découvre un espace intérieur conçu dans un style Art Nouveau tout à fait épanoui. La structure métallique a permis de créer un espace ouvert et continu, largement éclairé par une vaste verrière. Le grand hall, au sol décoré de mosaïques, est délimité par des pans de mur flanqués de colonnes et débouche sur un escalier monumental en pierre, avec rampe et garde-corps en fer forgé. Celui-ci mène à l'étage dont l'arrière est également pourvu d'une coupole. L'éclairage naturel ainsi largement diffusé permettait d'apprécier confortablement la qualité et la couleur des tissus.

En 1912-1913, l'architecte C. Veraart intégra deux mezzanines qui respectent les dispositions conçues par Horta. Au début des années 1970, les lieux étaient abandonnés par la maison Waucquez. La recherche d'une nouvelle affectation pour cet espace prestigieux commença alors. Classé en 1975, grâce à l'action de J. Delhayé, ancien collaborateur de Victor Horta, le bâtiment fut acquis par la Régie des Bâtiments de l'Etat en 1983. Le projet d'y installer le Centre

belge de la Bande Dessinée, fondé en 1984, le sauva définitivement. Après une rénovation en profondeur des lieux, due aux architectes J.-Y. Frateur, J. de Salle et P. Van Assche, le Centre fut ouvert officiellement au public le 6 octobre 1989. Au rez-de-chaussée, un hommage permanent est rendu à Victor Horta et à l'Art Nouveau au moyen de photographies, de plans et de manuscrits.

2

MAISON DU SPECTACLE — LA BELLONE

rue de Flandre 46

Bruxelles

samedi et dimanche : de 10h à 18h

tram 18 (Porte de Flandre)

bus 63 (Porte de Flandre)

Bien cachée à l'intérieur d'un îlot, la Maison de la Bellone est accessible de la rue de Flandre par une porte cochère. On découvre, en la franchissant, un chef-d'œuvre de l'architecture baroque à Bruxelles. A l'origine, le bâtiment a probablement été conçu comme pavillon d'été d'un vaste hôtel de maître. L'édifice, classé, rappelle certaines maisons de la Grand-Place. Il est daté de 1697 et attribué à l'architecte et sculpteur Jean Cosyn, bien que seule la sculpture d'imposte soit signée de l'artiste.

Les styles classique et baroque y cohabitent harmonieusement, l'un pour l'ordonnance, l'autre pour le décor. La façade est divisée par des pilastres colossaux d'ordre ionique. Elle se termine par un fronton triangulaire orné d'une allégorie du temps — un vieillard tenant un livre ouvert — et de l'espace — un jeune homme posant un compas sur un globe terrestre. Les bates des fenêtres sont séparées par des médaillons à l'effigie des empereurs romains Hadrien, Trajan, Antonin et Marc-Aurèle. Au-dessus de la porte d'entrée, un panneau sculpté commémore la victoire de Zenta, remportée en 1697 sur les Turcs par le prince Eugène de Saxe et Frédéric Auguste, prince-électeur de Saxe. Un trophée représente la déesse de la guerre, Bellone, entourée de drapeaux, d'enseignes et d'armes. Ce

animation

L'association ARCADIA propose des visites guidées dans différents lieux ouverts :

— *Maison du Spectacle, rue de Flandre 46 à Bruxelles*

— *Kaaltheater, rue Notre-Dame du Sombrell 83 à Bruxelles*

— *Concert Noble, rue d'Arion 82 à Bruxelles (Extension)*

— *Maison du Gaz Naturel, avenue Palmerston 4 à Bruxelles (Extension)*

Avec la collaboration de SINT-LUKASARCHIEF

— *Ecluse du Midi, boulevard Poincaré 77 à Anderlecht*

— *Théâtre Le public, rue Braemt 64-70 à Saint-Josse-ten-Noode*

Pour les heures de visites, se référer à la notice consacrée à chacun de ces lieux.

buste inspira le bourgmestre Charles Buls lorsqu'il baptisa la maison, en 1913. «Maison de la Bellone». Grâce à son intervention, elle fut opportunément acquise par la Ville. C'est en 1980 qu'elle a été confiée à Serge Creuz qui en fit un centre voué au spectacle. Ce dernier, récemment disparu, a obtenu en 1991 des extensions importantes, réalisées par les architectes Jacqueline et Emile Laufer-Torenhajm, et porté le projet de couverture de la cour destiné, tout en résolvant les problèmes de conservation de la façade restaurée, à doter ce lieu d'un nouvel espace culturel abrité. On doit ce toit de verre sur structure en inox à l'architecte Olivier Noterman et aux ingénieurs René Grelsch et Laurent Ney.

Visites guidées le samedi et le dimanche à 10h, 11h, 14h et 15h. Avec la collaboration d'ARCADIA.

3

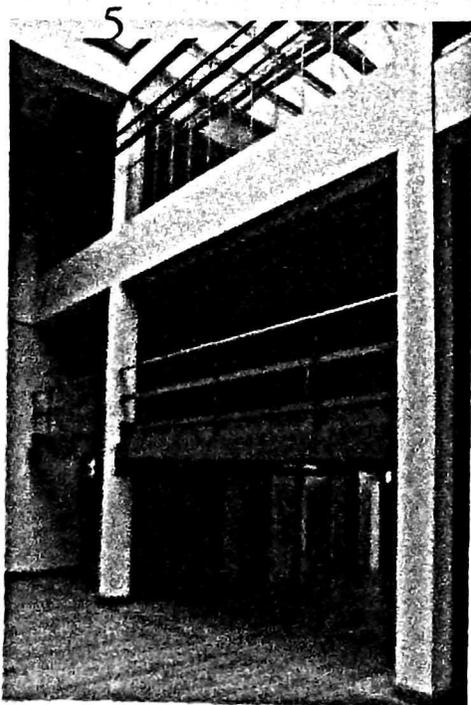
ATELIER D'ARTISTE – ANCIEN DEPOT DE PORCELAINE

rue Locquenghien 35
Bruxelles

samedi et dimanche : de 10h à 18h.
tram 18 (Porte de Flandre)
bus 63 (Porte de Flandre)

Les Etablissements François Dumonceau et Fils, installés rue Locquenghien n°s 37 et 39, construisent, en 1925, une extension dont la façade de style Art Déco cache un entrepôt. Il abritait un commerce de porcelaine et de verrerie d'art, notamment des articles en biscuit blanc pour monuments funéraires (angelots, Christ en croix, bénitiers et couronnes de fleurs). A l'arrêt des activités de la firme, la maison connut des occupations diverses et servit même d'église aux Mormons.

La façade en pierre bleue avec d'étonnants cabochons montre aux étages un travail éclectique de parements en maçonnerie de briques sable et rouge fortement rythmés par les fenêtres et la loggia aux impostes en vitraux Art Déco et par la gouttière fortement saillante. Acquis par le peintre et sculpteur Philippe Decelle, l'intérieur fut dégagé de toute la décoration rapportée des années soixante et la structure initiale en béton remise à nu pour former des «lofts» très simples par étage. Le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage servent d'atelier qui étonne par la pureté de son tracé. Le visiteur y découvrira quelques réalisations significatives et monumentales du travail de l'artiste : sculptures métalliques recouvertes d'émail de carrosserie et des dérapages de photocopieuse.



4

GEMEENSCHAPSCENTRUM DE MARKTEN – ANCIEN SIEGE DES CRISTALLERIES DU VAL-SAINT-LAMBERT

Vieux Marché aux Grains 5
Bruxelles

samedi et dimanche : de 10h à 18h
bus 63 (Dansaert)

Ce bâtiment, dessiné en 1911 et signé par l'architecte Oscar Francotte, fut acheté en 1978 par le ministère de la Culture néerlandaise pour en faire un centre de rencontre flamand. Il porte le nom «De Markten» de par son origine. En effet, le quartier où il s'élève fut, jusqu'à la mise en chantier de la Bourse (deuxième moitié du XIX^e siècle), le rendez-vous de nombreux marchés. L'histoire du bâtiment remonte à 1235, année où l'ordre des Augustines y fonda un couvent prospère jusqu'en 1783, date de sa fermeture sur ordre de l'empereur Joseph II.

Ensuite, l'immeuble connut plusieurs affectations : boulangerie militaire, boutique, atelier... De 1914 à 1965, il servit de salle d'exposition pour la production des Cristalleries du Val-Saint-Lambert. Le premier étage, décoré en style néo-Louis XVI, est entièrement occupé par la Salle des Miroirs dont les murs arborent lambris ouvragés et miroirs biseautés. A l'origine, il n'était pas question d'en faire une salle de bal.

Après son achat, la Communauté flamande y installa pendant quelques années les «Archief en Museum van het Vlaams Leven te Brussel».

Animation par les élèves du «Kunsthumanoria Brussel» (voir encadré page 30)

5

KAAITHEATER – ANCIENNE BRASSERIE L'ETOILE

rue Notre-Dame du Sommeil 83

Bruxelles

samedi et dimanche : de 12h à 18h
tram 18 (Porte de Ninove)
bus 63 (Porte de Ninove)

L'ancienne brasserie «L'Etoile», construite en 1850 en style néoclassique, est un important vestige de l'activité industrielle à Bruxelles. Le bâtiment se compose de deux ailes symétriques, à gauche et à droite de l'imposante brasserie. Par son architecture, la petite fabrique modèle était le reflet du contexte social et des idées progressistes de l'époque : le directeur vivait au milieu de ses ouvriers et veillait sur eux. La brasserie est restée en activité jusqu'en 1957.

En 1984, l'aile droite du bâtiment a été achetée par l'association d'artistes «Schaamte». Sous la conduite de l'architecte Luc Maes, une première transformation rudimentaire eut lieu en 1985-1986 : l'immeuble abrite deux locaux de répétition. Schaamte et le Kaaitheater, étroitement liés depuis le début, ont fusionné le 1^{er} janvier 1988. Depuis 1989, la salle de répétition du rez-de-chaussée sert également pour les représentations. Le studio du Kaaitheater représente un atout par rapport aux salles modestes existant à Bruxelles. La Communauté flamande achète l'immeuble en 1989, la transformation débute le 3 mai 1993 selon les plans de l'architecte Luc Maes et, en automne 1994, les studios rénovés sont mis en service.

Le fait que les studios solent avant tout des lieux de travail a inspiré Luc Maes pour élaborer ses plans. Si le passé industriel du bâtiment demeure perceptible, la nouvelle fonction se reflète dans son esthétique: ascenseurs, poulies, acoustique, passerelles, plafonds techniques, etc. qui donnent au bâtiment l'allure d'une machine de théâtre. La porte d'entrée, à gauche de la porte cochère, a un look industriel. Son pendant symétrique, à droite, abrite une cabine à haute tension. Des améliorations ont été apportées à l'acoustique et aux installations du studio de théâtre et de danse qui dispose maintenant de sanitaires et de loges. Un foyer et une salle de concert ont été aménagés dans le bâtiment avant, ainsi que des bureaux de production et une salle de lecture dans le corps principal du bâtiment. La lumière du jour est un élément important pour les trois studios: les utilisateurs peuvent travailler soit à la lumière naturelle soit dans une salle obscure. Le foyer est le coeur du bâtiment: il permet d'accéder aux trois studios. Il donne sur une terrasse surplombant la cour intérieure et relie les deux parties du bâtiment. Le foyer et la salle de concert attenante ouvrent sur le premier et le deuxième étage du bâtiment avant; cet espace est considérablement limité par l'immense tour de la brasserie masquée par une verrière. Le foyer et le studio reçoivent la lumière du jour par cette verrière. La façade a pu, de ce fait, se protéger des nuisances sonores causées par la circulation. Chaque studio offre une ambiance qui lui est propre. En raison de sa taille (12 m x 7 m x 7 m de haut), le studio de concert est une véritable scène de théâtre qui, suite à l'ouverture d'une cloison, communique avec le foyer. Des panneaux acoustiques font office de «caisses» autonomes dans cet espace. C'est le studio de théâtre qui, avec ses murs de briques, a l'aspect le plus industriel, c'est aussi le mieux équipé pour recevoir le public. Les lambris et chevrons donnent au studio de danse un aspect raffiné. L'occupation des trois studios est fonction des activités qui s'y déroulent.

Visites guidées le samedi et le dimanche à 14h et 15h. Avec la collaboration d'ARCADIA.

6

MUSEE DES EGOUTS – PAVILLONS D'OCTROI DE LA PORTE D'ANDERLECHT

Bruxelles

samedi et dimanche : de 10h à 18h
bus 47 (Yser)

Au début du XIX^e siècle, la démolition de l'enceinte médiévale ceinturant le Pentagone permet l'aménagement progressif des boulevards de la Petite Ceinture. Toutefois, la Ville de Bruxelles doit maintenir une barrière d'octroi, destinée à la perception des taxes d'entrée des marchandises en ville et au contrôle des papiers. L'architecte communal A. Payen, auteur du tronçon ouest des boulevards, conçut donc cinq paires de pavillons d'octroi, dont subsistent ceux de la Porte de Namur (déplacés à l'entrée du Bois de la Cambre), de la Porte de Ninove et de la Porte d'Anderlecht. Ces portes de ville miniatures, construites dans la pure tradition néoclassique, affichent le même aspect austère et sobre, mais divergent quelque peu dans le traitement architectural. Les aubettes de la Porte d'Anderlecht ont été édifiées en 1835-1836, de part et d'autre d'une vaste esplanade établie au-dessus du fossé marquant la limite urbaine. De plan barlong, elles présentent une travée de profondeur et trois de large, toutes cantonnées de pilastres d'ordre toscan. Le centre des façades principales, en vis-à-vis, est occupé par un porche portant la mention «S.P.Q.B. ANNO MDCCCXXXVI» (Senatus populisque bruxellensis année 1836). Les frontons triangulaires de couronnement, sculptés par J. Geefs, représentent l'un la personification de la Ville de Bruxelles, l'autre celle du Commerce.

La nuit du 20 juillet 1860, l'octroi fut aboli dans la liesse populaire, privant ainsi les aubettes de leur fonction. Plus tard, dans les années 1950, on recula de quelques mètres les petits bâtiments de pierre blanche et calcaire gris pour offrir plus d'espace à la circulation Porte d'Anderlecht. Sur la façade arrière du pavillon situé vers le boulevard du Midi, une plaque commémore les derniers travaux de couverture de la Senne et y reproduit son tracé. C'est précisément ce bâtiment que la Ville a réaménagé pour y installer, en 1988, le «Musée des Egouts». La descente sous terre permet de découvrir de près une petite portion du réseau. L'autre pavillon sert, quant à lui, de local aux égoutiers.

Visites de la salle historique et des salles techniques.

Passage de diapositives montrant les différents aspects du travail accompli quotidiennement par les ouvriers dans cet immense labyrinthe souterrain.

animation

EXEMPLES DE REAFFECTATION

Promenade guidée mettant l'accent sur différents exemples de réaffectation de bâtiments.

Lieu de départ: Gemeenschapscentrum
De Markten
place du Vieux Marché aux
Grains 5 - Bruxelles

Horaires: samedi et dimanche à 11h et 14h

Ces promenades se feront uniquement en néerlandais.

Avec la collaboration de l'association KOREI, l'initiative et grâce au soutien de la Vlaamse Gemeenschapscommissie de la Région de Bruxelles-Capitale.



7

ANCIEN COUVENT DES RICHES-CLAIRES
rue Saint-Christophe 34/rue de la Grande Ile 15

Bruxelles
samedi et dimanche : de 10h à 18h
trams 23-52-55-56-81 (Bourse)
bus 34-47-48-63-95-96 (Bourse)

L'ensemble situé entre la rue de la Grande Ile, la rue Saint-Christophe et comprenant l'église des Riches-Clares constitue ce qui reste de l'ancien couvent du même nom. D'abord établies près de la Porte de Hal dès 1343, les Riches-Clares, religieuses de l'ordre des Clarisses dites aussi Urbanistes, s'installèrent (après avoir été chassées vers 1575 pour permettre le développement des fortifications de la ville) dans le couvent des Frères de la Vie Commune (la maison de Nazareth) fondé en 1480 sur l'île formée par les bras de la Senne, à proximité de l'église Saint-Géry.

C'est probablement de cette époque que datent les premières constructions du couvent que l'on peut visiter aujourd'hui. Des travaux s'échelonnèrent en effet de la fin du XVI^e, au XIX^e siècle, avec certaines mentions au XVII^e siècle également.

Des plans du XVII^e siècle montrent que les bâtiments conventuels s'ordonnaient autour d'un cloître de plan carré, entouré de vergers et de jardins potagers. La Senne, qui limitait le couvent à l'est, a été mise en valeur lors d'une rénovation lourde des immeubles situés dans la rue de la Grande Ile, exécutée entre 1985 et 1988 par les bureaux d'architecture BUAS et Dumont. Cette rénovation porta essentiellement sur la rénovation de logements situés dans des constructions du XIX^e siècle et la reconstruction d'immeubles traditionnels pour la Ville de Bruxelles. Dans une cour à laquelle on accède par cette même rue, une portion de la Senne a depuis lors été reconstituée, surplombée par un bâtiment qui sert de brasserie-boulangerie à l'ancien couvent.

Suite à la suppression du couvent en 1783, celui-ci fut occupé par l'École Militaire puis les bâtiments servirent d'hôpital. Après division en lots et vente de ceux-ci, divers travaux d'aménagement, d'agrandissement de l'église rendent aujourd'hui la lecture du quadrilatère original difficile.

Les bâtiments s'élèvent sur deux niveaux sous bâtière et comportent encore une cour intérieure. Celle la plus représentative de l'architecture du couvent au XVII^e siècle est celle en forme d'équerre des numéros 32 et 34 de la rue Saint-Christophe, vestige des ailes ouest et nord du cloître. Les arcades de ce cloître sont en partie conservées.

L'ensemble a fait l'objet d'une restauration et d'une réaffectation en logements.

8

MARCHE COUVERT DE SAINT-GÉRY
place Saint-Géry
Bruxelles

samedi et dimanche : de 10h à 18h
trams 23-52-55-56-81 (Bourse)
bus 34-47-48-63-95-96 (Bourse)

L'église Saint-Géry, qui avait été construite sur une île de la Senne, fut démolie en 1798. L'endroit fut aménagé et baptisé place de la Fontaine parce qu'il était agrémenté en son centre d'une haute fontaine pyramidale provenant de l'abbaye de Grimbergen, érigée sur un socle en pierre récupéré de l'ancien édifice du culte. Très populaire mais aussi très commercial, le quartier se développa au point qu'une halle couverte fut construite en 1881 d'après les plans de l'architecte Adolphe Vanderheggen. C'est à ce moment que la place et ses halles furent rebaptisées en souvenir du saint patron de l'église d'autrefois. La halle Saint-Géry mesure 42 m sur 22 m et est éclairée par une verrière. L'architecture combine le style néo-renaissance et le recours à la structure en fer et en verre, matériaux nouvellement associés. Les soubassements en pierre, massifs, contrastent avec la légèreté de la charpente métallique soutenue par de fines colonnes. Celles-ci subdivisent le marché en trois espaces, un peu comme des nefs d'église. Cette image est renforcée par les plafonds voûtés des allées latérales, lesquelles sont surmontées d'une galerie à l'étage. La fontaine, restée en place, trône au centre du bâtiment. C'est là que, derrière leurs échoppes, les maraîchers proposaient, jusqu'il y a peu, leurs produits au public. Le marché est complètement désaffecté au profit des nouvelles installations du quartier des usines en 1973. Les halles Saint-Géry ont été rénovées en 1987-1989 suivant les plans de l'architecte J. Zajtman. Actuellement, elles abritent un commerce de vêtements.

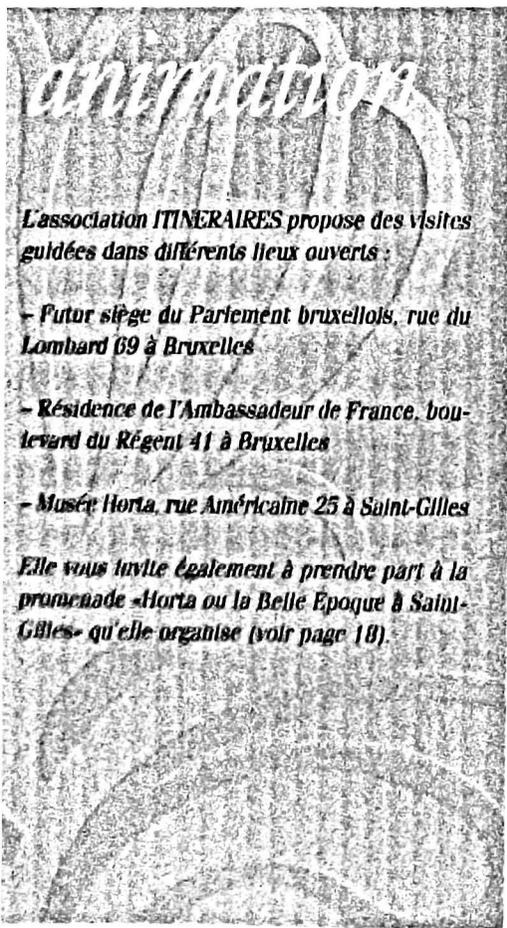
Concert par le quatuor de jazz BOURBON STRAIGHT, le samedi de 14h à 18h.

9

FUTUR SIEGE DU PARLEMENT BRUXELLOIS - ANCIEN PALAIS PROVINCIAL ET ANCIENNE RESIDENCE DU GOUVERNEUR DU BRABANT
rue du Lombard 69
Bruxelles

samedi et dimanche : de 10h à 18h
trams 23-53-55-56-81 (Bourse)
bus 34-48-95-96 (Bourse)

L'ancienne résidence du Gouverneur de la Province de Brabant, située au fond d'une cour avec



puits, au n°20 de la rue du Chêne, et dont les jardins suspendus jouxtent la rue du Lombard, est un des rares exemples bruxellois d'hôtel patricien du début du XVIII^e siècle.

De style néoclassique, en pierre blanche et en pierre bleue orné d'un décor néo-Louis XVI, l'hôtel fut construit par Charles Vanden Berghé de Limminghe, bourgmestre de la Ville en 1725-1726 et en 1740-1741.

L'hôtel est constitué d'harmonieux espaces de réception : marquise, palier avec immense escalier, plusieurs salons diversement décorés, salle à manger, jardins suspendus.

On peut raisonnablement penser que la décoration de boiseries et de stucs est d'origine, principalement dans les pièces du rez-de-chaussée vers la cour. Le premier étage est construit dans le même style harmonieux et proportionné, d'époque Louis XIV.

Au cours du temps, différents propriétaires et locataires habiteront la demeure patricienne des de Limminghe.

En 1823, le Gouverneur Guillaume I^{er} des Pays-Bas acquiert les bâtiments pour servir de résidence au Gouverneur hollandais du Brabant.

En 1830, l'Etat belge devient propriétaire de cet ensemble et en fait la résidence permanente des Gouverneurs du Brabant. Le premier Gouverneur fut Pierre-François Van Meenen.

Les façades seront transformées au cours des XIX^e et XX^e siècles afin d'installer, autour de la résidence du Gouverneur, les bureaux du Palais Provincial.

Les façades de la rue du Chêne ont été élevées dans un style néoclassique par les architectes Hansotte en 1884 (aile gauche ainsi que trois niveaux inférieurs de l'aile centrale) et G. Hano en 1907 (aile droite et dernier étage de l'aile centrale).

La façade de la rue du Lombard, datée de 1920, fut réalisée en style Beaux-Arts, probablement d'après un projet de P. Bonduelle (les plans sont signés G. Hano).

La Salle des Glaces fut construite en 1905 à l'image réduite de la Galerie des Miroirs à Versailles. On y retrouve les proportions exceptionnelles, l'or délicat des pilastres et l'influence florentine.

L'ensemble des salons de l'ancienne résidence sont garnis d'un beau mobilier Charles X, de superbes tapis, d'une remarquable tapisserie bruxelloise du XVII^e siècle et de toiles de maîtres belges. Depuis la scission de la province de Brabant, l'ensemble de ces bâtiments ont été transférés par l'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, qui les a elle-même remis au Parlement régional bruxellois. Un programme complet de restauration des locaux historiques et de rénovation des bâtiments administratifs est en cours de réalisation, avec un projet de réaffectation de l'ancien hémicycle du

conseil provincial à destination du Parlement bruxellois.

Stand du Conseil.

Visites guidées avec la collaboration de l'association ITINERAIRES.

10

CHAPELLE DES BRIGITTINES

rue des Visitandines

Bruxelles

samedi et dimanche : de 10h à 18h
bus 20-48 (Chapelle)

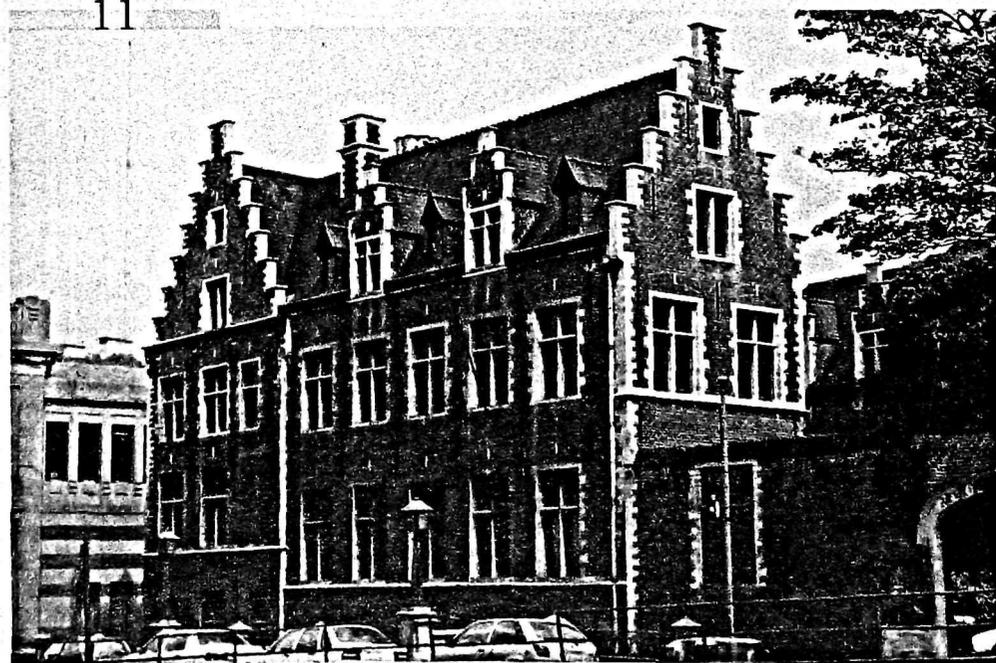
Perdue entre la jonction Nord-Midi, un bout de gazon mal entretenu, des casernes de logements et ce qui reste des Marolles, la chapelle des Brigittines survit dans la rue des Visitandines. Les Brigittines, originaires de la région de Termonde en Flandre occidentale, achetèrent en 1637 un immeuble situé dans la rue qui porte actuellement leur nom. En 1663, elles y mirent une chapelle en chantier. Celle-ci fut conçue par Léon Van Heil dans un style Renaissance italo-flamand. L'extérieur fait penser à une riche habitation-bourgeoise. La porte d'entrée est décorée de volutes et de guirlandes. Elle est encadrée par quatre pilastres doriques qui soutiennent le couronnement de l'édifice. Celui-ci a subi les outrages du temps.

Il fut même sévèrement touché par le légendaire bombardement de Villeroy qui avait, en 1695, réduit en cendres, sur ordre du roi de France, la plus grande partie de Bruxelles. Ressuscitée, la chapelle a depuis été restaurée. Il y a quelques années, l'architecte de la Ville, Dirk Bigaré, a placé un nouveau revêtement de sol sur lequel est tracé l'ancien plan de la chapelle.

Depuis ses origines, celle-ci a connu de nombreuses destinations. En 1794, sous le règne de Joseph II, la vie religieuse y fit place à des activités plus profanes. Après qu'il eût été question d'y installer un mont-de-piété, idée vite abandonnée, elle servit successivement d'entrepôt pour les livres provenant des monastères et abbayes supprimés, de pharmacie militaire, d'arsenal, d'hospice pour les nécessiteux qui pouvaient y dormir et s'y réchauffer, d'école pour les enfants de la petite bourgeoisie, d'entrepôt de bière et de bois, de marché couvert où l'on vendait de la viande et au-dessus duquel s'installa plus tard une salle de bal, puis, à nouveau, d'entrepôt, mais cette fois pour un éditeur. La façade fut classée en 1936, l'ensemble de l'église désaffecté en 1953. Aujourd'hui, cet ancien lieu de prière offre son espace au théâtre, à la danse, aux arts et à la musique.

Exposition « Miroirs » des œuvres d'Alexandra Cool.

11



HOTEL RAVENSTEIN

rue Ravenstein 3

Bruxelles

uniquement le samedi : de 10 h à 18 h

métro lignes 1A-1B (Gare Centrale)

bus 29-38-60-63-65-66-71 (Gare Centrale)

Voisin du Palais, l'hôtel Ravenstein est blotti dans le tournant de la rue Ravenstein, à l'endroit où elle s'apprête à remonter vers la place Royale. Ultime vestige de l'architecture seigneuriale privée à Bruxelles, cette belle bâtisse remonte au XV^e siècle.

Au flanc de la colline du Coudenberg, l'endroit s'appelait, au Moyen Age, le quartier des Juifs. Ceux-ci avaient espéré y trouver la protection du palais ducal tout proche. L'abri fut précaire puisqu'il ne put empêcher leur persécution et leur fuite à la fin du XIV^e siècle.

La noblesse investit peu à peu ce lieu privilégié. Un siècle plus tard, l'hôtel fut édifié par la famille de Clèves-Ravenstein venue s'installer à Bruxelles à la suite des ducs de Bourgogne.

Le bâtiment que l'on voit aujourd'hui n'est qu'une partie d'un ensemble dont les dépendances et le jardin s'étendaient sur l'emplacement de l'actuel Palais des Beaux-Arts. Construit, selon l'usage de l'époque, en brique de grès liégeois ou pierre de Bruxelles, l'hôtel se compose de deux ailes. L'une à front de la rue Terarken et l'autre longeant l'escalier dit « Escalier des Juifs ». Elles s'articulent autour d'une cour intérieure dont on remarquera la colonnade.

En 1893, l'architecte Paul Saintenoy le restaura dans l'esprit de l'architecture flamande du XV^e siècle. En 1896, siège de sociétés scientifiques, artistiques et littéraires, l'hôtel Ravenstein de-

vient propriété de la Ville de Bruxelles qui allait y faire exécuter une autre restauration en 1934, par l'architecte François Malfait. Le monument est classé depuis 1937.

L'hôtel est, entre autres, occupé aujourd'hui par la Société Centrale de l'Architecture de Belgique (fondée en 1872) et la Société Royale Belge des Ingénieurs et des Industriels (fondée en 1885).

Exposition de photographies extraites du livre de David Dernie et Alastair Carew-Cox sur Victor Horta. Avec la collaboration de la Société Centrale d'Architecture de Belgique.

Exposition « Le passé garant de l'avenir ». Avec la collaboration de la Société Royale Belge des Ingénieurs et des Industriels.

Permanence par l'association QUARTIER DES ARTS.

12

COUR D'ARBITRAGE

place Royale 7

Bruxelles

samedi et dimanche : de 10h à 18h

trams 92-93-94 (Royale)

bus 20-38-60-71-95-96 (Royale)

L'un des huit pavillons de la place Royale abrite aujourd'hui la Cour d'Arbitrage. Construit en 1776-1777 pour le compte de l'abbaye de Coudenberg, il comprenait à l'origine deux habitations. Vendu par l'abbaye en 1783, il abrita dès 1800 un hôtel pour voyageurs. Celui-ci fut étendu à différentes reprises, notamment en 1854 par l'aménagement d'une vaste salle à manger - aujourd'hui salle de lec-

ture - et, en 1864, de manière plus approfondie, sur les plans de l'architecte E. Janlet. Propriété de l'Etat depuis 1924 environ, le pavillon fut aménagé pour y installer le Ministère des Colonies. Le Ministère des Affaires étrangères et la Bibliothèque africaine occupèrent ensuite les lieux.

La composition régulière de la façade s'intègre dans l'ensemble néoclassique Louis XVI de la place, entre le portique du Borgendael et le porche de l'église Saint-Jacques sur Coudenberg. Rythmée par des trumeaux colossaux délimitant les travées, elle est enduite et peinte. Le rez-de-chaussée est souligné par des refends et une large corniche. Les trois niveaux sont couronnés de manière très classique par une corniche à mutules et un attique.

Quoique fort remanié, l'intérieur conserve encore la plupart des plafonds en stuc Louis XVI et néoclassiques. On notera tout particulièrement la salle de réunion au rez-de-chaussée - laquelle remonte vraisemblablement au XVIII^e siècle - et la salle de lecture décorée de pilastres, de panneaux et d'un plafond peint d'une allégorie. L'ancien jardin d'hiver (1903) présente un sol en mosaïque d'inspiration néo-Renaissance.

13

RESIDENCE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE

boulevard du Régent 41

Bruxelles

samedi et dimanche : de 10h à 18h

bus 29-63-65-66 (Madou)

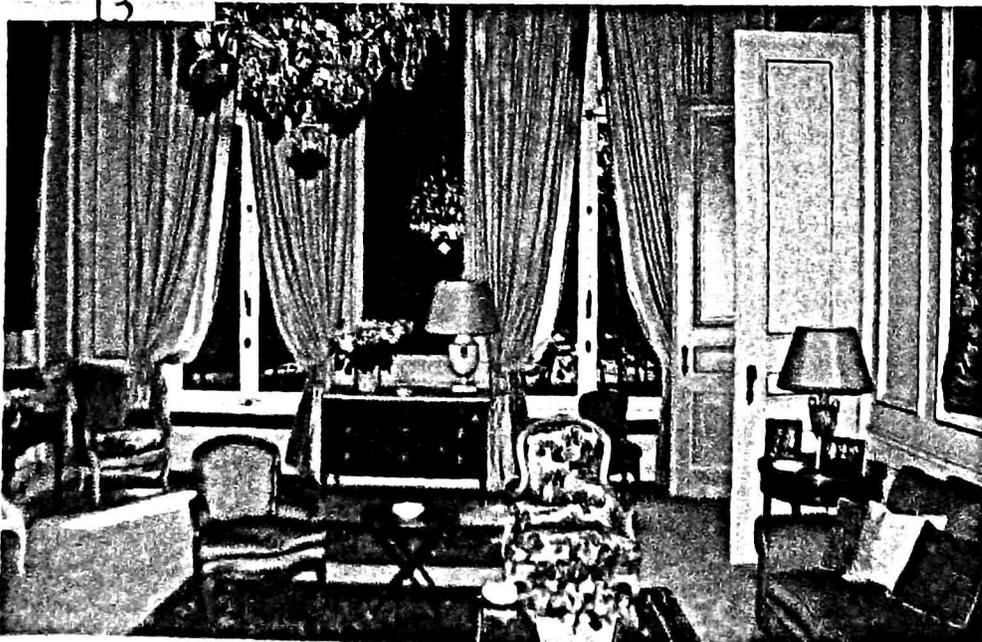
L'ancien hôtel de Spoelberch est l'un des derniers témoins de l'architecture de tradition néoclassique qui donnait autrefois aux boulevards leur physionomie caractéristique. Bâti sur les plans de l'architecte J. Culot en 1865, il est, depuis 1920, la résidence de l'Ambassadeur de France. L'élévation régulière de la façade - à l'origine enduite et peinte - s'articule autour de la travée axiale marquée au premier étage par un imposant balcon en pierre bleue. La pierre bleue rehausse également les encadrements profilés des fenêtres et le niveau de soubassement.

La porte cochère ouvre sur un passage couvert d'où l'on accède aux pièces de réception du rez-de-chaussée et du premier étage. Leur décor - murs lambrissés, plafonds moulurés - s'inspire largement du style Louis XVI, en harmonie avec le mobilier et les œuvres d'art anciennes.

Le jardin réaménagé par l'architecte paysagiste René Pechère, donne sur la façade arrière de la chancellerie de l'ambassade, immeuble Art Nouveau situé au 65 de la rue Ducale.

Visites guidées avec la collaboration d'ITINÉRAIRES.

13



BRUXELLES — EXTENSION

14

RESTAURANT PETROFINA

rue Guimard 14

Bruxelles/Quartier Léopold

uniquement le dimanche : de 10h à 18h
métro lignes 1A-1B-2 (Arts-Loi)

Dans le cœur historique du Quartier Léopold, près du square Frère-Orban, les hôtels de maître classés des n° 14, 16 et 18 de la rue Guimard forment un ensemble miraculeusement préservé. Tous trois furent conçus en 1851 par l'architecte François-Derre, en style éclectique d'inspiration néoclassique. Le n° 14, construit pour le chevalier de Mons d'Edricourt, présente également en façade quelques éléments néo-Renaissance, comme les pointes de diamant du rez-de-chaussée en pierre bleue. Comme la plupart des demeures prestigieuses du Quartier Léopold, cet hôtel de maître perdit sa fonction première dès le début du siècle. Il devint le siège de l'Union Belge de Football.

En 1987, la S.A. PetroFina acquiert le bâtiment qui fut classé par l'Exécutif régional bruxellois en 1993. En 1994, elle décide d'y implanter son

restaurant d'entreprise. Pour ce faire, l'édifice primitif est réaménagé tandis que des constructions plus récentes sont démolies. L'arrière de la parcelle, ainsi dégagé, est couvert par un voile de verre supporté par une légère structure métallique, subtilement ancrée aux murs latéraux. Ce dispositif confère au restaurant une qualité d'espace et de lumière rarement offerte dans les intérieurs d'îlot du quartier.

La rénovation de l'hôtel de maître en a respecté les parties les plus significatives, soit le hall d'entrée, l'escalier monumental et les salons d'apparat du bel étage, consacrés à l'accueil des visiteurs. Les niveaux supérieurs abritent des salles de séminaires, des locaux techniques et les cuisines.

La conception et la réalisation de l'ensemble sont l'œuvre du bureau Samyn & associés, architectes et ingénieurs.

Exposition.

Animation musicale par l'association LIVE MUSIC NOW (voir encadré page 12).

15

MAISON DE LA FRANCITE

rue Joseph II 18

Bruxelles/Quartier Léopold

samedi et dimanche : de 10h à 18h
métro lignes 1A-1B-2 (Arts-Loi)

Cet édifice, classé en 1993, est un des derniers hôtels de maître de la rue Joseph II et un des rares témoins de la splendeur passée du Quartier Léopold.

Construit au milieu du XIX^e siècle, il est caractéristique du style éclectique d'inspiration néoclassique. Il doit sa configuration actuelle à l'architecte-décorateur Léon Govaerts qui, en 1894, le modernisa à la demande du propriétaire, Monsieur Hèle. A l'extérieur, Govaerts remplaça le balcon du premier étage par une logette, qui donne à la façade un élément structurel vertical. Chaque fenêtre fut pourvue d'un volet à armature métallique dont le caisson est ajouré de palmettes. L'intérieur est un chef-d'œuvre d'éclectisme teinté d'Art Nouveau. Les murs du hall et de la cage d'escalier sont recouverts de marbre rose et blanc,

animations

SUR LES TRACES DE HORTA

Promenade guidée à la découverte des maisons Art Nouveau du quartier Bruxelles Nord-Est.

Lieu de départ: Gemeenschapscentrum
Ten Noey
rue de la Commune 25
Saint-Josse-ten-Noode

Horaires: samedi à 10h et 11h30
dimanche à 10h, 11h30, 14h et 15h30

Ces promenades se feront uniquement en néerlandais.

Avec la collaboration de l'association CULTURAMA, à l'initiative et grâce au soutien de la Vlaamse Gemeenschapscommissie de la Région de Bruxelles-Capitale.

LA CHAPELLE DES DOMINICAINS ET SON ORGUE

L'association ORGANUM NOVUM vous invite à découvrir l'orgue de la Chapelle des Dominicains, réalisé par le célèbre facteur d'orgues Salomon Van Bever de Laeken. Cet instrument, bénéficiant d'une protection, s'inscrit dans la grande lignée des orgues « romantiques-symphoniques » créés vers 1850 par Cavallé-Coll de Paris. La visite sera illustrée par l'interprétation d'œuvres diverses, jouées par l'organiste François Houtart.

Lieu de rendez-vous: Chapelle des Dominicains
avenue de la Renaissance 38 - 1040 Bruxelles

Horaires: samedi et dimanche à 14h30 et 15h45

Avec la collaboration de l'association ORGANUM NOVUM

CONTRIBUTION

L'ÉCOLE ADOPTE UN MONUMENT

Voici cinq ans un projet intéressant a vu le jour à Naples. Il s'agissait de faire adopter symboliquement des monuments de la ville par les écoles. Vu l'intérêt suscité par cette entreprise, le projet fut porté sur la scène européenne, son but étant d'impliquer les jeunes dans un processus de citoyenneté européenne responsable par l'étude, l'entretien, la sauvegarde voire la mise en valeur de l'environnement scolaire patrimonial; de créer des contacts entre les jeunes, les adultes - professeurs, parents, riverains - dans l'école et en dehors d'elle.

A l'instigation de Freddy Thielemans, échevin de l'Instruction publique, et grâce au soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale, les établissements situés sur le territoire de Bruxelles-Ville ont largement participé à l'opération. De l'enseignement maternel à l'enseignement supérieur, en passant par les niveaux primaire et secondaire, de très nombreux chefs d'établissement ont dynamisé les équipes pédagogiques et les ont encouragées à s'associer au projet.

Les résultats feront l'objet d'une exposition regroupant la majorité des travaux effectués.

Une originalité: les futurs instituteurs de « l'École normale Ch. Bols » faisant partie de la Haute École Francisco Ferrer de la Ville de Bruxelles ont imaginé et construit des maquettes représentant les monuments adoptés par les écoles primaires. Le visiteur s'attardera donc avec plaisir sur les Anciens Bains royaux, le Parc Meudon, les Maisons Art Nouveau de l'avenue Palmerston, les Halles Saint-Géry...

Partant des maquettes, il sera convié à apprécier reportages, plans, photos et dessins commentés par des citations en herbe ou plus avérées, cassettes vidéos, répertoires de chants ou de textes seront présentés au public qui découvrira les synergies constructives établies entre les futurs enseignants et les instituteurs des écoles primaires et maternelles; les écoles techniques, professionnelles et de promotion sociale qui ont mis leur savoir-faire au service de tous pour que l'opération soit une réussite.

Adresse: Bibliothèque Solvay

Parc Léopold

Horaires: samedi et dimanche de 10h à 18h

Avec la collaboration de l'association « BRUXELLES-ENSEIGNEMENT ».

le sol est fait de mosaïques et la lumière du jour est diffusée par des vitraux colorés. Au rez-de-chaussée, le salon avant conserve un remarquable décor de stucs et de boiseries moulurées. Le plafond est orné d'une peinture allégorique attribuée à Prival Livemont. Cet artiste signa notamment l'affiche de l'Exposition internationale de Bruxelles en 1897 et de nombreux sgraffites décorant des bâtiments bruxellois.

Vers le jardin, le salon communique avec une grande salle constituée de trois volumes successifs que l'on traverse en passant de l'obscurité à la lumière et d'un décor néoclassique, avec une cheminée en marbre supportée par des cariatides, à un décor Art Nouveau. Une douce lumière bleutée, diffusée par une coupole vitrée, éclaire le dernier de ces volumes, orné de fines colonnes en lalton et des architraves.

Le bâtiment est aujourd'hui la propriété de la Commission communautaire française. Depuis 1976, il abrite la Maison de la Francité qui œuvre pour la défense et le rayonnement de la langue française à Bruxelles.

Expositions « Léon Govaerts » et « La Maison de la Francité: 1976-1996 ».

16

CONCERT NOBLE

rue d'Arlon 82

Bruxelles/Quartier Léopold

uniquement le dimanche: de 10h à 18h

métro lignes 1A-1B (Maelbeek)

bus 20 (Arlon); 34-38-54-60-80-95-96

(Quartier Léopold)

Fondée en 1785 par l'archiduc Albert de Saxe-Teschén et l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche, la Société du Concert Noble regroupait la noblesse belge et autrichienne. Les nombreuses activités culturelles proposées par la société se déroulaient alors dans un hôtel de maître de la rue Ducale. Un siècle plus tard, Léopold II offrit à la société un nouveau lieu de réception dans le Quartier Léopold. C'est Henri Beyaert qui en dessina les plans. La façade, de composition classique, présentait un corps central en retrait et une avant-cour. L'intérieur multipliait les salons et salles de fête, dont la salle de bal décorée de stucs, de guirlandes et de lambris, aujourd'hui restaurée avec soin.

Subsistent encore l'entrée et la galerie d'une élévation simple et classique, ainsi que différentes pièces - antichambre, buffet, salle de jeu et salle de fêtes, également appelée « petite salle de bal ». Davantage décorée que les autres pièces, cette dernière est ornée d'un plafond en coupole. Le sol est recouvert d'une marqueterie en bois. L'accès aux pièces voisines se faisait par un système

de portes coulissantes, imaginé par Beyaert. La grande salle de bal enfin, par l'importance de ses proportions et la richesse de son décor constitue la pièce maîtresse du Concert Noble. Une scène de théâtre peu profonde accueillait les musiciens qui, au son de leurs instruments, entraînaient les danseurs.

Les assurances ABB sont aujourd'hui propriétaires du lieu. Classé en 1983, celui-ci est englobé dans un immeuble de bureaux dont l'élévation s'inspire de l'architecture viennoise du début du siècle.

Concert de musique classique par le quatuor à cordes FETIS à 15h, 16h et 17h.

Visites guidées à 10h, 11h et 14h. Avec la collaboration d'ARCADIA.

17

BIBLIOTHEQUE SOLVAY-ANCIEN INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Parc Léopold

Bruxelles/Quartier Léopold

samedi et dimanche: de 10h à 18h

métro lignes 1A-1B (Schumann - Maelbeek)

bus 20-59 (Parc Léopold)

C'est en 1892 qu'une convention signée entre la Ville de Bruxelles et l'industriel mécène Ernest Solvay autorisait ce dernier à établir dans le parc Léopold une cité scientifique. Le projet était à la mesure de l'optimisme et de la foi dans le progrès qui animaient les hommes de la fin du XIX^e siècle.

Une première campagne de construction fut confiée à l'architecte Jules-Jacques Van Ysendijck qui réalisa notamment l'Institut de Physiologie, l'actuel Lycée Jacquain.

Pour concevoir les plans de deux nouveaux instituts, Solvay fit appel aux architectes Constant Bosmans et Henri Vandeveld qui travaillèrent en étroite collaboration avec le sociologue Emile Wasweller. L'Institut de Sociologie fut le premier achevé (1902), bientôt suivi de l'École de Commerce. Derrière ses élégantes façades de pierre, l'Institut abritait une magnifique bibliothèque. La salle de lecture, vaste et confortable, éclairée par de larges fenêtres, était entourée de cabinets de travail où les chercheurs trouvaient le calme indispensable à leurs études derrière l'écran d'une double porte capitonnée. Equilibre des volumes, beauté des matériaux et des formes influencées par l'Art Nouveau concouraient à faire de cette « église laïque » un havre de paix propice à la réflexion intellectuelle.

Abritant longtemps certains services de l'Université libre de Bruxelles, l'Institut de Sociologie fut abandonné par les Presses universitaires, son dernier occupant, en 1981. Une dégradation lente mais

certaine du bâtiment s'en suivit, aggravée par des actes de vandalisme. Aussi est-ce quasi une ruine qui fut classée en 1988. Cédé par la Ville de Bruxelles à la Société de Développement régional de Bruxelles, en 1991, l'édifice fut restauré avec soin. La salle de lecture a retrouvé, grâce au travail des architectes et des artisans, son aspect d'origine tandis que les sous-sols ont été réaménagés dans une optique résolument contemporaine.

Exposition reprenant différents projets réalisés par les écoles de la Ville de Bruxelles dans le cadre de l'action « L'école adopte un monument ». Voir encadré.

18

**MAISON DU GAZ NATUREL –
HOTEL VAN EETVELDE**
avenue Palmerston 4

Bruxelles/Quartier Léopold
samedi et dimanche : de 14h à 18h
métro lignes 1A-1B (Maelbeek)
bus 54-63 (Ambiorix) ; 59 (Livingstone)

Entrée par groupe de 15 personnes

Inscrit dans l'élégante perspective des squares Marguerite, Ambiorix et Marie-Louise, ce chef-d'œuvre architectural est né de la rencontre de deux personnalités exceptionnelles : le diplomate Edmond van Eetvelde, homme cultivé et esprit progressiste, conseiller de Léopold II en Belgique, et l'architecte Victor Horta. En 1895, E. van Eetvelde confia à Horta la conception des plans de sa maison. Dès les premières années, l'hôtel subit des transformations et des agrandissements. En 1899-1900, Horta lui adjoignit une seconde maison, à l'angle du square Marie-Louise. van Eetvelde y établit son bureau. Depuis 1920, cette partie de l'hôtel van Eetvelde constitue une maison totalement indépendante (avenue Palmerston 2, classé en 1971, actuellement ambassade de la Jamaïque). L'hôtel van Eetvelde (avenue Palmerston 4, classé en 1976) a été acquis en 1950 par la Fédération de l'Industrie du Gaz (Figaz). D'importants travaux de rénovation ont été réalisés à l'initiative de la Figaz. En 1988, le puits de lumière surplombant la rotonde et sa verrière ont été reconstitués tels qu'ils étaient à l'origine. Constituée de vitraux supportés par une délicate charpente métallique, cette verrière repose sur huit colonnes. Sa restauration a été menée à bien grâce au concours des architectes Barbara Van der Wee et Jean Delhay – un ancien élève de Horta –, qui virent leur travail récompensé par une distinction. Cette rotonde assure l'unité de structure du bâtiment et constitue un maillon essentiel dans la diffusion de la lumière. Celle-ci pénètre du dessus, par la coupole en vitrail, et latéralement, du côté rue et du côté jardin, par la cloison vitrée du salon et

la porte au vitrail multicolore de la salle à manger. Par cet agencement remarquable, Horta réussit à répondre aux exigences que lui imposait son commanditaire : ménager de grands espaces de réception sur un terrain étroit qui n'offrait pas a priori de grandes possibilités. Une solution élégante que Horta développera dans ses hôtels de maître ultérieurs.

Les volumes sont mis en valeur par les couleurs : camaïeux de vert, rose et orange pour les mosaïques du hall, les marches de l'escalier, les murs et les lambris, la verrière et les vitraux.

Visites guidées (15 minutes) avec la collaboration d'ARCADIA et de SINT-LUKASARCHIEF.

19

HANSE-OFFICE - HOTEL DE MAITRE
avenue Palmerston 20

Bruxelles/Quartier Léopold
samedi et dimanche : de 14h à 18h
métro lignes 1A-1B (Maelbeek)
bus 54-63 (Ambiorix) ; 59 (Livingstone)

En 1897, les époux Jaeschke - lui était banquier, elle couturière - chargent H. Mostinck, archi-

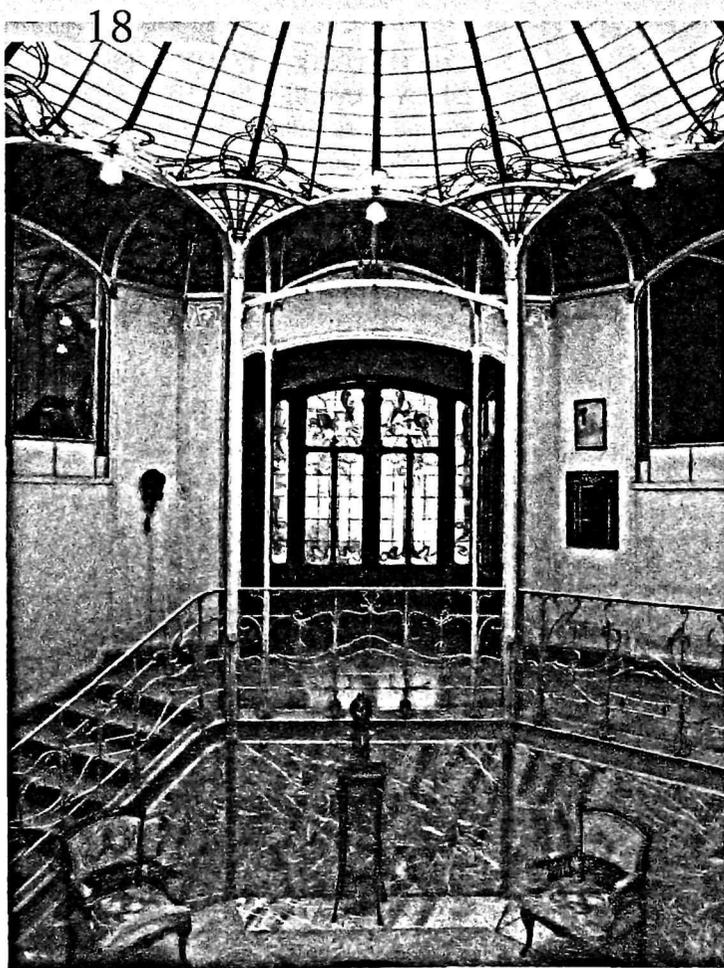
lecte et géomètre expert, de dresser les plans de leur maison. Le permis de bâtir est délivré en 1898.

Peu après, les Jaeschke choisissent cependant un autre architecte, Louis Derycker.

De conception éclectique, la maison qu'il construit présente une façade sobre à parement de pierre blanche et de pierre bleue dont l'ornementation s'inspire du vocabulaire architectural de la Renaissance, en particulier les bas-reliefs en pierre blanche couronnant les fenêtres du deuxième étage. La travée de gauche, plus étroite, se caractérise par un oriel percé de larges fenêtres et surmonté, au deuxième étage, par un balcon à garde-corps en fer forgé.

L'entrée cochère et la présence au rez-de-chaussée d'un vestibule et d'une antichambre, d'un escalier de service et d'un monte-charge sont autant d'éléments témoignant de la prospérité des propriétaires. L'aménagement intérieur de cette habitation se caractérise par un agencement traditionnel de trois pièces en enfilade, dont un salon de style Louis XVI et l'ancienne salle-à-manger au décor néo-Renaissance : lambris, plafond à caissons, portes ornées de figures de lansquenets qui paraissent monter la garde.

Au centre de la maison, le prestigieux escalier d'honneur mène au premier étage. En haut de cet



Dans le cadre de la série de concerts « Patrimonium Musicum », programmée en Belgique pour la 5^e année, LIVE MUSIC NOW propose des concerts dans trois lieux accessibles lors des Journées du Patrimoine.

- Petrofina, rue Gulmard 14 à Bruxelles (Quartier Léopold)

Avant de découvrir l'heureux équilibre architectural dégagé par l'ensemble du bâtiment, un duo de violons « Duo Cordes à Corps » accueillera le public au-dessus de l'escalier monumental, en prélude à la découverte des salons d'apparat du bel étage. A certains moments de l'après-midi, pour le plus grand plaisir des visiteurs, les musiciens sélectionneront, dans un répertoire allant du Baroque à Bartok, de courtes pièces musicales en harmonie avec les lieux visités.

Horaires: dimanche entre 14h30 et 17h

- Ancienne Abbaye de Dieleghem rue J. Tebbaks 14 à Jette

Dans cette ancienne demeure abbatiale, une harpiste et un flûtiste formeront un duo pour vous enchanter merveilleusement, au son de Mozart, Donizetti, Fauré, et créer une féerie musicale inoubliable. A trois reprises dans l'après-midi, laissez-vous séduire par la magie de la flûte et les sonorités cristallines de la harpe.

Horaires: dimanche à 14h30, 15h30 et 16h30

- Maison Pelgrims, rue de Parme 69 à Saint-Gilles

Tout en visitant cette belle demeure, propriété de la Commune de Saint-Gilles, le public pourra profiter des moments musicaux offerts par le Trio Kalamol (clarinette/hautbois/basson) et se régaler au son de Mozart, Beethoven, Scott Joplin... Il découvrira et écoutera les musiciens à trois reprises, soit dans l'atrium, soit sur le balcon surplombant un extraordinaire jardin romantique.

Horaires: dimanche à 14h30, 15h30 et 16h30

Animation proposée par LIVE MUSIC NOW, grâce au soutien des responsables des lieux.

escalier, on découvre une composition murale sur le thème des trois Parques, dont les figures sont séparées par des pilastres, ainsi qu'un double vitrail représentant, à gauche, une femme cueillant des fruits et, à droite, un paon multicolore posé sur une vasque décorative.

Le plafond peint dans des tons vert, jaune ocre et gris est décoré de motifs inspirés de l'Art Nouveau. A l'arrière, un salon d'inspiration rococo présente un beau plafond peint d'un ciel moutonneux et d'une balustrade en trompe-l'œil.

Un autre escalier, au centre de la maison, éclairé par un lanterneau, conduit à l'étage des chambres de bonnes aménagées dans le grenier.

La présence de plusieurs escaliers de service dissimulés, qui marquent la séparation entre les espaces privés et publics, est caractéristique des riches demeures bourgeoises.

La maison possédait des écuries, une sellerie et une remise situées en fond de parcelle et aujourd'hui reconverties en une habitation indépendante à laquelle on accède par le n° 85 de la rue des Eburons - petit bâtiment avec tourelle. Le jardin abrite un majestueux cèdre du Liban, classé depuis 1993.

Actuellement, cet hôtel de maître est occupé par le Hanse-Office, bureau commun des Länder Hambourg et Schleswig-Holstein.

20

CHATEAUX D'EAU DU BOIS DE LA CAMBRE

avenue de la Belle Alliance 1
Bruxelles/Quartier Louise-Roosevelt
samedi et dimanche: de 10h à 18h
bus 38-41 (Sainte-Elisabeth)

20



En lisière du site classé du Bois de la Cambre, en un des endroits les plus hauts de la Région, se dresse la silhouette de deux témoins de l'archéologie industrielle. Ce sont deux châteaux d'eau remarquables, parmi les rares qui subsistent à Bruxelles. Leurs grands réservoirs surélevés étaient destinés à assurer la pression du réseau, mais aussi à garantir l'appoint d'eau en période de grosse consommation. Abandonnés au profit de vastes réservoirs souterrains, d'une capacité largement supérieure, ils furent désaffectés.

Les deux tours en brique sont reliées par une passerelle. Elles abritaient dans leur partie supérieure, renforcée par une armature métallique, une grande cuve en fer. Vendues par la CIBE en 1987, elles ont été rachetées, en 1989, par les propriétaires actuels.

Le petit château d'eau, de quinze mètres de haut, fut construit en 1880. Il a été magnifiquement rénové en 1995 par l'architecte Louis de Beauvoir. Actuellement, il est occupé par une agence de publicité. Le rez-de-chaussée, utilisé comme salle de réunion, conserve le plafond à vousselles ainsi que le dispositif (colonnes et poutres) qui supportait au centre la lourde cuve. L'épaisseur et la forme des murs attestent également de la fonction primitive de cette partie de l'édifice.

Plus haut, l'enlèvement de la cuve a permis de créer deux niveaux. Pour éclairer le premier, des fenêtres ont été percées dans les renforcements de la frise décorative qui cerce le milieu du bâtiment. Le deuxième étage est éclairé par des oculi, pourvus de nouveaux châssis ouvrants similaires à ceux d'origine. Une mezzanine circulaire surplombe ce niveau. Des bales ont été ouvertes sous la toiture, vers l'arrière. Une grande luminosité baigne ainsi les pièces, qui jouissent d'une vue panoramique sur les hêtres du Bois de la Cambre. La toiture bénéficie d'une isolation moderne, tout en conservant sa charpente métallique caractéristique. Les châtiers qui assuraient la ventilation de la cuve sont aujourd'hui vitrés.

Le grand château d'eau fut, quant à lui, construit en 1890, puis surhaussé en 1908 à trente mètres de haut. Il est décoré d'arcatures, notamment dans la partie supérieure en encorbellement abritant la cuve. Le fond concave de celle-ci est encore visible à l'intérieur. On remarque aussi l'escalier métallique menant aux galeries d'inspection, qui s'enroule autour d'une canalisation. L'édifice sera prochainement restauré. Pour l'heure, il témoigne encore de l'aspect primitif de ce type d'ouvrage.

Exposition sur l'histoire et les caractéristiques des deux châteaux d'eau et sur leur évolution (plans et photographies avant et après leur transformation).

Avec la collaboration du « vzw Gemeenschapscentrum CANDERLAERSHUYS-UKKEL ».

IXELLES

21

CHAPELLE DE BOONDAEL

square du Vieux Tilleul 10

Ixelles

samedi et dimanche : de 10 h à 18 h

trams 93-94 (Marie-José)

La Chapelle de Boondael qui, avec le vieux tilleul voisin, l'ancienne laiterie du vieux tilleul ainsi que l'Auberge de Boondael, évoquent aujourd'hui l'ancien hameau de Boondael, occupe une place privilégiée dans l'histoire d'Ixelles.

Cet édifice harmonieux, bâti à l'initiative de Guillaume de Hulsbosch en 1463, passa, dès la fin du XV^e siècle, sous la protection du Serment des Arquebusiers de Bruxelles. Ceux-ci l'enrichirent vers 1490, d'un beau retable de Saint-Adrien et, un siècle plus tard, d'un autre voué à Saint-Christophe. Tous deux sont conservés aujourd'hui dans la nouvelle église Saint-Adrien. Détruite une première fois en 1582 par les troupes d'Alexandre Farnèse puis en 1600 par des mutins de la garnison de Diest, le vénérable sanctuaire fut reconstruit en 1618 et agrandi en 1658 pour prendre la forme que nous lui connaissons.

Désaffectée sous la révolution française, la chapelle fut rattachée à la paroisse Sainte-Croix d'Ixelles en 1828. Mais l'édifice menaçait ruine et une reconstruction totale fut nécessaire en 1842.

Délaissée au profit de sa grande voisine moderne, l'église Saint-Adrien, en 1941, l'ancienne chapelle fut acquise par la commune d'Ixelles en 1954.

Aménagée en espace culturel polyvalent, elle accueillit alors, sous l'administration de Geneviève Grand'Ry, concerts et conférences, expositions et spectacles. Ainsi y vit-on notamment les salons de l'École des Arts d'Ixelles, organisés par Roger Duterme, et quelques excellents spectacles présentés par la Comédie Claude Volter ou le Théâtre d'Art de Charles Martigue.

Devenue salle d'armes des escrimeurs, elle était depuis plusieurs années affectée épisodiquement aux activités pédagogiques de sa voisine, l'École n° 8 du Bois de la Cambre, en constante expansion.

La chapelle de Boondael est à nouveau réaffectée à la culture grâce à l'échevin chargé de cette matière, avec l'appui de la Fondation Jean-Jacques De Cloedt. Sa réouverture correspond aux Journées du Patrimoine de cette année 1996, en parfaite harmonie avec le thème choisi.

Exposition d'œuvres récentes de Camille De Taeye, rendant hommage à l'artiste mais aussi au professeur réputé. Cette exposition se déroulera jusqu'au 27 octobre 1996.

Animation par une équipe de pianistes de l'Académie de Musique d'Ixelles qui interpréteront « Vexations » d'Erik Satie, une œuvre susceptible de durer 24 heures...

22

MUSEE DES ENFANTS – ANCIEN HOTEL JADOT

rue du Bourgmestre 15

Ixelles

samedi et dimanche : de 14h30 à 17h

bus 71 (Général Bernier)

Le Musée des Enfants est installé, depuis 1986, dans un ancien hôtel de maître construit en 1920 d'après les plans de l'architecte J.-L. Desmettre, élaborés en 1914.

Il s'agit d'un vaste bâtiment de briques rouges et pierre blanche, dont le corps principal repose sur un haut soubassement revêtu d'un appareil irrégulier en pierre. Conçue dans un style Beaux-Arts, son architecture est caractérisée par une abondante décoration d'encadrements, clés, allèges, balustrades, jambes, chaînes d'angle, ... en pierre blanche.

Achetée en 1924 par l'ingénieur Lambert Jadot, la propriété, qui englobe un vaste parc, passa aux mains de la commune d'Ixelles en 1967. Le bâtiment abrita la Maison des Jeunes jusqu'en 1984, avant de subir des transformations intérieures en vue d'accueillir le Musée des Enfants. Ce dernier offre aux enfants, grâce à des expositions sur des thèmes de la vie actuelle, la possibilité de mieux se connaître eux-mêmes et de mieux connaître les autres et le monde qui les entoure.

Quant au parc – un des nombreux parcs d'Ixelles « enclavés » en intérieur d'îlot –, il est lui aussi ouvert au public.

Exposition « A la découverte de mes trésors », ayant pour but d'aider les enfants à mieux se connaître, à découvrir les trésors qu'ils ont en eux, à s'accepter et s'aimer tels qu'ils sont, pour qu'ils se sentent « mieux dans leur peau » et qu'ils aient plus confiance en eux et en leurs possibilités.

animations

A LA DECOUVERTE DES SGRAFFITES

L'aménagement des étangs d'Ixelles en 1870

Itinéraire autour du Jardin du Roi à la découverte de l'architecture éclectique, de l'architecture Art Nouveau et des sgraffites autour des frères Delune, Blérot... Il mènera le promeneur aux rues Belle Vue, de la Vallée, du Lac, Vilain XIII et Macau. Ne pas oublier ses jumelles!

Lieu de rendez-vous: Statue d'Henri DUNANT (La Cambre)

Horaires: samedi à 11h et 15h (durée: + 2h)

Inscription obligatoire (maximum 25 personnes) au 02/512.69.73 (M. Cordier), 02/344.62.10 (R. Bavais) ou 061/51.15.07 (S. De Boeck)

Avec la collaboration de l'association G.E.R.P.M. S.C. (Groupe d'études et de recherches peintures murales-sgraffites culturels)

POURQUOI NE PAS VISITER BRUXELLES A VELO?

L'association PRO VELO vous propose de vous déplacer d'un lieu à un autre à vélo: pas de problème de stationnement, pas d'attente de correspondance! Trente vélos de ville tout neufs à louer! (300,- fb par jour)

*Adresse: Pro vélo
rue E. Solvay 32a
Ixelles*

Réservation indispensable au 02/502.73.51 (fax: 02/502.86.41)

23

XL-THEATRE - ANCIEN DEPOT DE CHARBON

rue Goffart 7 a
Ixelles

samedi et dimanche : de 10 h à 18 h
bus 38-60-95-96 (Blyckaerts)

L'immeuble, situé dans la partie la plus ancienne de la rue Goffart, créée par arrêté royal dès 1839, est de style néoclassique. Le corps avant du bâtiment conçu pour le logement est percé, à gauche d'une vaste porte cochère donnant accès

à une cour intérieure, entourée de constructions autrefois affectées à un dépôt de charbon.

À gauche et au fond, les anciens entrepôts sont devenus respectivement salle de spectacle et espace de répétition.

À droite, remise et écurie ont gardé leur cachet d'autrefois. On y remarquera notamment un ancien abreuvoir et, à l'entrée de la billetterie, une balance.

Après avoir déjà été utilisé comme lieu de spectacle durant plusieurs années, sous l'appellation de « Théâtre de Banlieue », cet espace est aujourd'hui animé sous le nom d'« XL-Théâtre » par Bernard Damien et le Théâtre du Grand Midi en collaboration avec l'Echevinat de la Culture d'Ixelles.

Le bâtiment est, depuis plusieurs années, propriété de la Commune. La partie située à front de la rue Goffart abrite au rez-de-chaussée le foyer du théâtre et des logements à l'étage.

24

« PLATEAU »

rue du Berger 30
Ixelles

samedi et dimanche : de 10h à 18h
métro ligne 2 (Porte de Namur)
bus 54-71-80 (Porte de Namur)

En 1989, le centre artistique PLATEAU s'installe dans les locaux de la rue du Berger, jadis occupés par l'école Saint-Boniface. Ceux-ci sont situés dans un îlot qui connut une intense activité industrielle. Ils jouxtent en effet le grand complexe de l'ancienne chocolaterie-confiserie Antoine.

25

XL ART COMMUNICATION CENTER - ANCIENNE BRASSERIE

rue du Collège 27
Ixelles

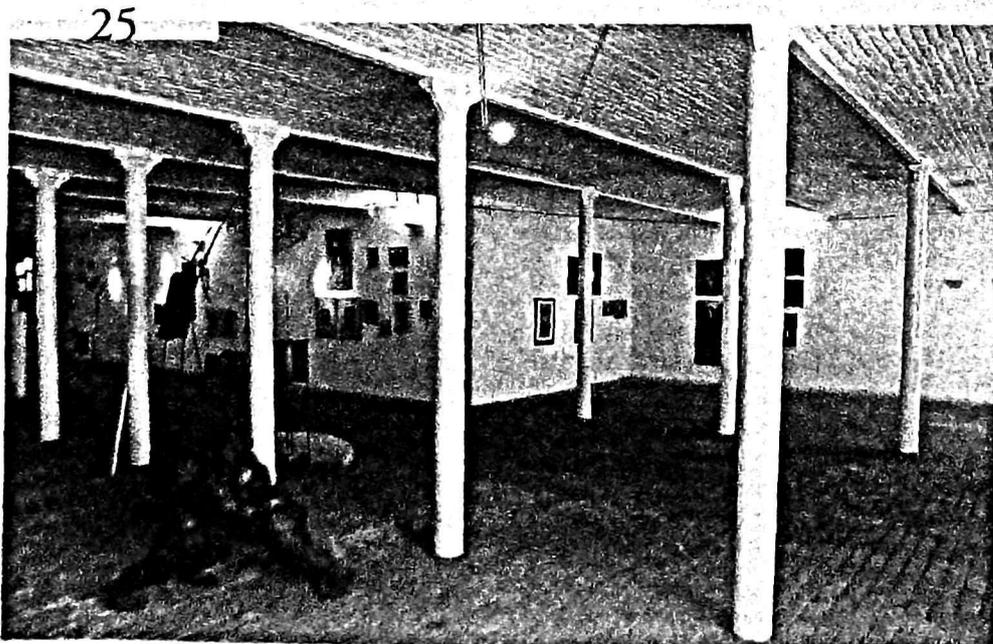
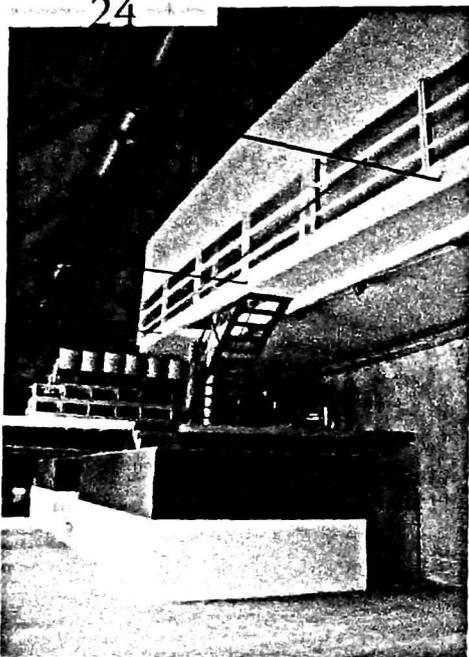
samedi et dimanche : de 10h à 18h
bus 54-71 (Fernand Cocq)

Le bâtiment qui accueille aujourd'hui le complexe « XL Art Communication Center » était à l'origine une brasserie. La brasserie Vandebosch s'établit à Ixelles en 1860, date de la construction des installations. Depuis, le bâtiment changea maintes fois d'affectations. Dépôt de bière Vandenvelde Frères, en 1872, il fut racheté en 1919 par les Papeteries Liégeoises qui le transformèrent en fabrique d'enveloppes et de registres.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'immeuble devint successivement dépôt de produits pharmaceutiques puis de déménageur en 1950. En 1980, la société Primex International l'utilise comme dépôt d'import-export. Deux ans plus tard, le lieu est désaffecté. En 1984, il accueille le premier marché couvert de la brocante à Bruxelles. « La Cour des Miracles ».

En 1988, il change une fois de plus de destination pour abriter une manutention de mailing (Publimal). Le centre d'art et de communication « XL Art Communication Center » s'y est installé en 1992. Le complexe abrite aujourd'hui trois galeries d'art, des bureaux de graphisme et de publicité, une agence s'occupant de l'environnement.

Exposition « Eric Dandoy. Peintures et sculptures ».



MUSEE D'IXELLES
rue Jean Van Volsem 71

Ixelles

samedi et dimanche : de 10 h à 18 h
bus 38-60-95-96 (Blyckaerts)

Après le décès du peintre animalier Edouard De Praetere, en 1888, ses descendants firent don des œuvres dont ils avaient hérité à l'administration communale d'Ixelles, à la condition qu'elles soient accessibles au public. Ce fut là l'occasion de la création du Musée d'Ixelles. Quatre ans plus tard, celui-ci occupait les espaces de l'ancien abattoir communal. Ce bâtiment en brique, qui avait été construit dans les années 1850 et été à l'origine du développement urbanistique de ce quartier, fut alors adapté à sa nouvelle fonction. Aujourd'hui, les collections permanentes sont exposées dans cette partie du Musée, qui compte quatre salles.

Les collections s'accroissant à la suite de dons, de legs et d'achats, un besoin d'agrandissement se fit sentir. Vers 1900, deux galeries furent ajoutées au bâtiment existant. L'architecte Delune utilisa le fer et le verre pour leurs propriétés constructives et, contrairement aux maisons auxquelles son nom est lié dans la commune, il choisit de laisser ces matériaux apparents.

Vers 1970, le Musée dut à nouveau étendre son espace d'exposition : des salles d'exposition temporaire et de vente furent construites selon les normes muséologiques.

Récemment, avec l'appui de la J. P. Morgan, l'ancienne salle de fête attenante au Musée a été remarquablement aménagée pour permettre une meilleure mise en valeur permanente des œuvres contemporaines.

Le Musée possède une importante collection de peintures, de sculptures, d'aquarelles, d'eaux-fortes, de dessins et de projets, du XIX^e et XX^e siècles. Une collection d'affiches de la Belle Epoque, dont une trentaine de la main de Toulouse-Lautrec, a une valeur particulière.

Visites guidées toutes les 1/2 heures.

FONDATION POUR L'ARCHITECTURE - ANCIENNE CENTRALE ELECTRIQUE
rue de l'Ermitage 55

Ixelles

uniquement le samedi : de 11h à 19h
bus 54 (Lesbroussart)

La Fondation pour l'Architecture fut instituée en 1986 dans le but de promouvoir la qualité de l'ar-

chitecture, au sens le plus large du mot. Depuis sa création, elle siège dans une ancienne centrale électrique entièrement restaurée, un bel exemple de l'architecture industrielle d'inspiration classique du début du XX^e siècle.

Située sur une parcelle d'angle, cette dernière jouxte, du côté de la rue de la Vanne, le très beau réservoir d'eau potable de la Ville de Bruxelles, construit en 1859 d'après les plans de l'architecte Joseph Poelaert.

La Galerie de la Fondation, dont l'entrée est située rue de la Vanne, fut conçue comme un lieu de rencontre. Divers projets y trouvent également l'espace nécessaire à leur réalisation : expositions, débats, conférences, projections... Cet espace couvre une superficie de 140 mètres carrés.

Exposition « Le dixième anniversaire de la Fondation pour l'Architecture. L'architecture Art Déco à Bruxelles », sélection de 100 immeubles significatifs illustrés par des dessins originaux, des plans, des maquettes, des photographies et des éléments tridimensionnels. Cette exposition se déroule du 25 juin au 1^{er} décembre.

Exposition « Spectacles des Années Folles », montrant comment les arts du spectacle ont influencé et favorisé le développement du style Art Déco, à travers des maquettes de décors, des photographies, des dessins, des projets, des affiches et des costumes d'époque. Cette exposition se déroule du 10 septembre au 20 octobre.

« LE TABELLION »
rue du Tabellion 64-66

Ixelles

samedi et dimanche : de 10h à 18h
bus 54 (Trinité)

Ce complexe architectural, dont les entrepôts abritèrent successivement des activités liées à la toréfaction du café et une entreprise d'arômes alimentaires, fut acquis en 1988 par la Société Dodder Belgium.

Entièrement réaménagé en 1992, il accueille aujourd'hui des bureaux et un logement à front de rue, dans les deux beaux hôtels de maître de style éclectique d'inspiration classique, jadis jumelés et actuellement réunis en un seul immeuble par une cage d'escalier commune.

Le bâtiment industriel situé à l'arrière héberge, quant à lui, des lieux d'exposition et des bureaux articulés autour d'espaces éclairés par une verrière plafonnante. Au fond de la parcelle, ces espaces débouchent sur un grand atrium auquel les anciennes structures métalliques restaurées, le nouvel escalier en colimaçon et l'imposante verrière zénithale donnent une monumentalité toute particulière.

Le bâtiment arrière, dont la façade en briques et pierres reflète bien le caractère industriel, est relié au bâtiment avant par un passage d'une esthétique résolument contemporaine et dont la sobriété assure une bonne transition entre les styles des bâtiments avant et arrière.

A peu près en face, à l'angle de la chaussée de Waterloo et de la rue du Tabellion, une première phase de rénovation en logements et commerces de l'ancienne école du Sacré-Cœur d'Ixelles est en cours d'achèvement.

Exposition de sculptures de l'artiste Gérald Dedereu qui, conscient des qualités sensuelles et expressives du bois, accentue l'incidence de la lumière sur le matériau en se servant du tranchant de l'outil.

Exposition de photographies de trois photographes :

– Yves Pitchen : vivant et travaillant à l'île Maurice, il a collaboré régulièrement avec « La Revue Noire » et a effectué plusieurs missions photographiques pour les Centres culturels d'Afrique.

– Michel Vanden Eeckhoudt : régulièrement publié par Libération, il a sorti cet été chez Actes Sud « Les travaux et les jours ».

– Hugues de Wurstemberger : collabore avec l'Agence VU, Libération, La Gruyère, Vogue, l'Agri Hebdo.

Stand d'information par l'ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNESCO.



SAINT-GILLES

APERTURES

ET LES RESTAURANTS ?

Les lieux reconvertis en galeries d'art, bureaux, logements, espaces polyvalents... sont nombreux. Mais il existe également des lieux industriels ou hôtels de maître que leur nouvelle fonction a transformés en restaurant. Ainsi, à l'occasion des Journées du Patrimoine, quelques restaurants ouvrent leurs portes au public, le samedi et le dimanche de 10h à 18h.

- La Manufacture, rue Notre-Dame du Samedi 12-22 à Bruxelles

Ce restaurant est installé dans les anciens ateliers de la maroquinerie Delvaux. Les deux sobres demeures à corps simple du début du XIX^e siècle et les quelques annexes industrielles plus récentes furent transformés en 1989 selon les plans des architectes X. Desmet et T. Cois. Le complexe comprend actuellement des habitations, des lofts et un restaurant.

- La Quincaillerie, rue du Page 45 à Ixelles

Cette ancienne quincaillerie de la rue du Page, en activité de 1903 à 1977, abrite depuis de nombreuses années un restaurant. Le décor authentique a été maintenu et l'on peut aujourd'hui se restaurer parmi les tiroirs et les étagères jadis destinés aux vis et aux écrous. Petite restauration possible.

- Les Salons de l'Atlantide, chaussée de Charleroi 89 à Saint-Gilles

Ce vaste hôtel de maître éclectique, construit en 1894 par Léon Janlet pour l'industriel Evrard, est actuellement occupé par les Salons de l'Atlantide. En 1946, le jardin arrière est remplacé par une salle de ventes. L'intérieur du bâtiment vaut le détour pour sa décoration combinant les traces du passé et un décor « baroque » récent.

- L'Amadeus, rue Veydt 13 à Saint-Gilles

Construite en 1877 pour le sculpteur Houtstont, cette maison subit, en 1930, des transformations en façade et quelques modifications intérieures pour devenir l'atelier de la famille Dehoy, encadreurs bruxellois. Après plusieurs changements d'affectation, elle abrite aujourd'hui L'Amadeus. On peut encore y voir quelques vestiges des ateliers Dehoy.

Ceci ne sont que quelques lieux parmi les nombreux exemples de réaffectation de bâtiment en restaurant.

29

MUSEE HORTA

rue Américaine 25
Saint-Gilles

samedi et dimanche : de 14h à 17h30
trams 91-92 (Ma Campagne)
bus 54 (Ma Campagne) ; 60 (Washington)

A 40 ans, Horta faisait déjà grandement parler de lui. La construction de l'Hôtel Tassel avait lancé l'Art Nouveau en Belgique. La riche et puissante famille Solvay, le secrétaire d'Etat indépendant du Congo van Ertvelde et le parti socialiste l'avaient choisi comme architecte.

Horta estimait que le temps était venu pour lui de s'installer dignement. En 1898, il se porta acquéreur de deux parcelles de terrain, rue Américaine. Sur l'une, il construisit sa résidence. Sur l'autre, son atelier dont il occupa les bureaux dès 1901. Cinq ans plus tard, il agrandit la maison côté Jardin. Mais à son retour d'un voyage d'études

aux Etats-Unis, en 1919, il revendit les deux immeubles.

Après être passés dans les mains de plusieurs propriétaires, ceux-ci devinrent finalement propriété de la commune de Saint-Gilles en 1961. En 1963, ils furent classés et, en 1969, le Musée Horta était ouvert au public, recevant chaque année un nombre croissant de visiteurs.

La maison avait conservé ses peintures murales, ses vitraux, ses mosaïques, son revêtement de briques émaillées blanches. Hélas, les meubles manquaient. L'architecte Jean Delhay y mit en dépôt un grand nombre de pièces. La Commune en acheta d'autres. L'atelier, lui ne conservait plus aucune trace de son époque Horta, y compris la façade. Il bénéficie, avec la maison, d'un programme de rénovation approfondi. Après plusieurs phases de restauration, l'ensemble retrouvera son état originel et l'atelier sera transformé en centre de recherches sur l'Art Nouveau.

Visites guidées par groupes de 15 personnes. Avec la collaboration de l'association ITINERAIRES. Le musée ne pourra être visité sous son aspect habituel, en raison du chantier de restauration en cours.

30



30

ESPACE PHOTOGRAPHIQUE CONTRETYPE - HOTEL HANNON

avenue de la Jonction 1
Saint-Gilles

samedi et dimanche : de 13h à 18h
trams 23-55-90 (Albert) ; 91-92
(Ma Campagne)
bus 54 (Ma Campagne)

Edouard Hannon, fils d'un professeur de botanique à l'Université libre de Bruxelles, appartient à la bourgeoisie fortunée. En 1903, il se fait construire un hôtel de maître à l'angle de la rue Wafelaerts (l'actuelle avenue de la Jonction) et de l'avenue Brugmann. Il choisit son meilleur ami d'enfance, Jules Brunfaut, pour en être l'architecte, tout en exigeant que la demeure soit réalisée dans le style Art Nouveau.

Jules Brunfaut (1852-1942), architecte classiciste, accepte néanmoins la commande. Malgré les difficultés que cela lui pose, il réalisera une

très belle demeure, où des éléments résolument Art Nouveau (la loggia du jardin d'hiver) se combinent à une structure et à des éléments décoratifs plus classiques, dans une synthèse de grande qualité.

En 1876, Edouard Hannon entre dans la firme Solvay. Il est envoyé comme directeur à l'usine de Dombasle en Lorraine. A Dombasle, il rencontre Marie Debar, sa future épouse, et découvre les ateliers d'Emile Gallé (1846-1904), ainsi que le peintre rouennais Paul-Albert Baudouin (1844-1931).

C'est donc tout naturellement à Emile Gallé, devenu un ami, qu'Edouard Hannon va confier la décoration intérieure de sa maison bruxelloise. Gallé va réaliser la majorité du mobilier et, après son décès en 1904, c'est Majorelle (1859-1926) qui réalisera les éléments du bureau d'Hannon. L'importante fresque de la cage d'escalier et celle du fumoir seront réalisées par le peintre Baudouin, disciple de Puvis de Chavannes. Les remarquables vitraux seront exécutés par Evaldre, dans un style proche du célèbre Thiffany (1848-1933).

Edouard Hannon meurt en 1931 et sa fille Denise occupe la maison jusqu'en 1965, année de son décès. Mise en vente par les héritiers, la maison passe dans les mains de promoteurs immobiliers qui projettent de remplacer l'édifice par un immeuble à appartements. Vouée à une démolition certaine, la maison est livrée au vandalisme et à la dégradation.

En 1975, année européenne pour la sauvegarde du patrimoine architectural, la Commission fran-

çaise de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles sensibilise l'opinion sur le sort réservé à ce bâtiment. En 1976, façades et toiture font l'objet d'une procédure de classement. Le projet de démolition est ainsi définitivement écarté. L'édifice, classé ensuite dans son ensemble, sera acquis par la commune de Saint-Gilles. En 1984, les travaux de restauration peuvent commencer. En septembre 1988, le bourgmestre de Saint-Gilles inaugure le bâtiment entièrement restauré. Il abrite aujourd'hui l'espace photographique Contretype.

Exposition de photographies.

31

GARAGE SIEMENS – ANCIENNE PATINOIRE ROYAL SKATING
rue Veydt 15/rue Faider 6
Saint-Gilles

samedi et dimanche : de 10h à 18h
trams 91-92 (Faider)

Reliant les rues Veydt et Faider, l'ancienne patinoire à roulettes portant le nom de « Royal Skating » est construite en 1877 par l'architecte G. Maréchal.

Ce sport, très en vogue dans les années 1870 et durant la Première Guerre mondiale se pratiquait sur des pistes en bois ou en asphalte.

En 1924, le bâtiment est transformé en garage et salle d'exposition de voitures par le pilote auto-



animation

**A LA DECOUVERTE
DES SGRAFFITES**

Introduction à l'Art Nouveau

De la place Van Meenen à la rue Vanderschrick, en passant par la rue Antoine Bréart, la place Morichar et la rue de la Victoire, sur les traces des architectes Victor Horta, Paul Hankar, Arthur Nelissen, Franz Seeldrayers, Fernand Symons et Ernest Blérot, et des sgraffiteurs Adolphe Crespin et Gabriel Van Djevoet, cet itinéraire permettra aux promeneurs de se familiariser à l'Art Nouveau, aux origines et techniques du sgraffite et aux thèmes du végétal et de l'univers floral chez Ernest Blérot. Ne pas oublier ses jumelles!

*Lieu de rendez-vous: Hôtel communal
place Van Meenen
Saint-Gilles*

Horaire: dimanche à 11h et 15h (durée: + 2h)

*Inscription obligatoire (maximum 25 personnes)
au 02/512.69.73 (M. Cordier), 02/344.62.10
(R. Bavais) ou 061/51.15.07 (S. De Boeck)*

*Avec la collaboration de l'association G.E.R.P.M.-
S.C. (Groupe d'études et de recherches peintures murales - sgraffites culturels)*

animations

HORTA OU LA BELLE EPOQUE A SAINT-GILLES

Qui ne connaît pas le musée Horta à Saint-Gilles ? Sa seule présence permet à la commune d'être considérée comme une étape très importante sur l'itinéraire bruxellois de l'amateur d'Art Nouveau. Mais, c'est loin d'être tout ! Cette promenade montrera l'importance de Saint-Gilles au tout début du XX^e siècle, qui a permis à de nombreux architectes, disciples de Horta et de Hankar, de faire à leur tour la preuve de leur talent : Blérot à la rue Vanderschrick, Van Oostveen à la chaussée de Waterloo, Peereboom, Vizzavona, Pelseneer, Hamesse et bien d'autres encore...

Lieu de rendez-vous : Hôtel communal (devant l'entrée principale)
place Van Meenen
Saint-Gilles

Horaire : dimanche à 10h

Avec la collaboration de l'association ITINERAIRES

PARCOURS « REAFFECTATION DU PATRIMOINE »

Circuit guidé parcourant les rues Louis Coenen, de Rome, Guillaume Tell et la chaussée de Waterloo, à la découverte d'immeubles remarquables d'un point de vue patrimonial, réaffectés ou en voie de réaffectation.

Lieu de départ : Parvis de Saint-Gilles (devant le Commissariat de Police)

Horaire : samedi et dimanche à 10h et 14h30

Organisation : Service de l'Urbanisme de l'Administration communale de Saint-Gilles

mobile Théodore Pilette, vainqueur du circuit des Ardennes en 1905 sur une « De Dion ». Il fut également père et grand-père des célèbres André et Teddy Pilette.

Depuis 1955, la société Siemens, une des premières entreprises à s'implanter chaussée de Charleroi, l'utilise comme garage de direction.

Certaines modifications ont été faites au bâtiment par les occupants successifs mais dans le souci de la composition originale de l'édifice.

Depuis un an, l'espace sert occasionnellement de cadre somptueux à diverses animations culturelles (Salon de Mai de la Fondation Pierre-Paul Hamesse, Parcours d'artistes, ...). Côté rue Veydt, la façade d'inspiration néoclassique se divise en cinq travées de baies en plein cintre, séparées chacune par un pilastre à chapiteau ionique.

Un fronton triangulaire percé d'un oculus couronne cette partie de l'édifice. Sur le plan d'origine, la partie droite de cette façade était surmontée d'un dôme.

La façade-pignon, rue Falder, comprend une porte piétonne à gauche et au milieu une porte de garage surmontée d'un tympan en plein cintre, vitré et à petits bois. Accentuant le mouvement ascendant du fronton, des fenêtres cintrées également à petits bois ajourent les parties latérales. A l'intérieur, les deux halls sont couverts par de très belles charpentes récemment mises en valeur et qui constituent un des derniers témoignages de la patinoire. La plus importante se compose d'une structure métallique, soulignée par des éléments circulaires, le tout reposant sur d'imposantes consoles. L'autre charpente métallique de type Polonceau, rue Falder, est couverte d'une bâlière de verre.

Exposition.

32

ANCIENNES GLACIERES DE BRUXELLES

rue de la Glacière 18

Saint-Gilles

samedi et dimanche : de 10h à 18h

trams 91-92 (Ma Campagne)

bus 54 (Ma Campagne)

Construites en 1874, grâce à l'association de M. Craninckx, propriétaire de la glacière d'Ixelles, rue Van Volxem, et d'un industriel alsacien, M. Metzler, les glacières de Saint-Gilles, appelées également Glacières de Bruxelles, sont les plus importantes de la capitale (36 ares). La structure en briques des caves constitue un témoin exemplaire du patrimoine technique et industriel.

Si, à l'origine, ces glacières conservaient la glace d'hiver provenant de plusieurs étangs bruxellois (Ixelles, Watermael-Boitsfort...) ou parfois de Norvège, elles produisirent, à partir de 1906, de la glace naturelle transparente d'eau de source. En 1926, on y implanta des chambres froides. Comme l'atteste une publicité extraite du Catalogue de l'Exposition de Bruxelles en 1880, les glacières constituaient une véritable entreprise tournant autour de l'industrie frigorifique.

Du complexe initial, il reste, malgré certaines modifications, les trois pignons à redents en façade et l'ensemble des caves.

La disposition à rue est caractéristique de la typologie particulière des glacières anciennes installées en site urbain. Ses façades, en briques sur soubassement de pierre bleue, présentent plusieurs ouvertures dont deux baies cintrées jumelées et un petit oculus.

Les caves frigorifiques présentent trois niveaux superposés sur une profondeur de plus de 15 mètres. Construits entièrement en briques, ces différents niveaux de 40 x 40 mètres de hauteur sont divisés en neuf chambres, celles du premier sous-sol voûtées en berceau, les autres sous plafond. Toutes ces chambres sont desservies par une galerie périphérique voûtée en berceau.

La glace était déversée par un orifice situé au sommet des voûtes des différentes salles. Des grands paniers en osier permettaient, au moyen de treuils à vapeur, de remonter la glace en été. Actuellement, un projet, en cours de réalisation, existe pour regrouper à cet endroit un centre de métiers artisanaux hautement qualifiés dans le domaine du parachèvement intérieur et extérieur (céramiste, vitrier d'art, ...), un musée de la glace et des glacières de Saint-Gilles et un lieu de stockage sous haute surveillance d'objets de valeur importante et/ou de grandes dimensions.

Exposition.

33

MAISON PELGRIMS

rue de Parme 69

Saint-Gilles

samedi et dimanche de 10h à 18h

trams 23-55-90 (parvis St-Gilles/Horta)

91-92 (Falder)

L'industriel Eugène Pelgrims acheta, en 1927, cette impressionnante demeure aux héritiers de la famille Colson. La maison avait été commandée à l'architecte A. Pirenne et fut probablement construite en 1905. Aujourd'hui encore, on peut y admirer une verrière bleue à la structure en béton et de nombreux vitraux.

La Commune fit l'acquisition du bâtiment en 1963, avec l'intention d'y installer un centre pour personnes âgées dans le besoin.

Le jardin a gardé son aspect d'origine, à l'exception de quelques ajouts à l'arrière, datant de 1969. Les anciennes écuries furent transformées en maison de repos. La piscine, qui se situait derrière le jardin, a été comblée. S'y trouve désormais un terrain de pétanque.

L'imposante façade arrière de la maison Pelgrims surplombe le jardin accentuant l'impression d'un relief tourmenté.

Exposition «Portes et fenêtres» présentant les œuvres de M. Claude Vilain dont le travail révèle un souci constant pour le patrimoine collectif, jetant un regard parfois insolite, toujours intimiste sur la matière et la lumière. Cette exposition se déroule du 14 au 29 septembre. Avec la collaboration de l'Echevinat de la Culture de Saint-Gilles. Exposition des projets d'aménagement de la future Maison du Livre qui prendra place dans l'ancienne maison de couture Hoguet, rue de Rome. Il s'agit des travaux de fin d'année des étudiants de 2^e année d'Architecture d'Intérieur de Saint-Luc.

Animation musicale par l'association LIVE MUSIC NOW (voir encadré page 12).

34

GEMEENSCHAPSCENTRUM DE PIANOFABRIEK – ANCIENNE MANUFACTURE DE PIANOS GUNTHER

rue du Fort 35a

Saint-Gilles

samedi et dimanche : de 11h à 18h

trams 18-81-82 (Tell)

Fondée en 1845, la manufacture de pianos Gunther va s'installer à Saint-Gilles en 1879. L'ensemble des bâtiments est construit en U autour d'une cour carrée, visible côté rue Guillaume Tell. Du côté de la rue du Fort, la façade est plutôt d'inspiration néoclassique, répondant mieux à la configuration de la rue.

Les bâtiments de la rue Guillaume Tell se rattachent à une typologie industrielle avec des grandes baies surbaissées ou en plein cintre à châssis métalliques.

En 1962, la Société Gunther va cesser toute fabrication. Les bâtiments partiellement modifiés seront réaffectés avec succès en un centre culturel, le Gemeenschapscentrum De Pianofabriek, mais également, comme le permettait le volume, en ateliers d'artistes, en bureaux et en logements.

*Présentation de la nouvelle saison.
Visites guidées chaque heure.*

DISTILLERIE CUSENIER

rue de Russie 41

Saint-Gilles

samedi et dimanche : de 10h à 18h

métro ligne 2 (Porte de Hal)

Située dans le quartier du Midi, à forte densité industrielle, la Grande Distillerie Belge, plus communément appelée Distillerie Cusenier, a été fondée en 1881. Elle s'est spécialisée dans l'exploitation des produits de la Maison tels que l'absinthe, le kirsch, le cognac, le rhum...

Les bureaux se trouvaient à front de la rue de Russie. La distillerie juste à l'arrière et d'autres annexes, démolies depuis lors, se prolongeaient rue d'Angleterre.

En 1979, la Maison Cusenier quitte la rue de Russie suite aux expropriations provoquées par les travaux du métro.

Sur un soubassement en pierre bleue, la monumentale façade avant, en briques et pierre bleue, s'élève sur trois niveaux dont un étage-attique. Elle est rythmée de travées de baies en plein cintre en matériaux alternés au rez-de-chaussée et d'ouvertures rectangulaires à encadrement harpé aux étages. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont ornées de belles ferronneries.

La partie centrale de la façade est mise en évidence par une légère avancée couronnée d'un édicule à fronton courbe brisé. Juste en-dessous, un cartouche, encadré de pilastres jumelés, rappelle la fondation de la distillerie par E. Cusenier Fils aîné.

L'intérieur d'ilot présente un bâtiment industriel couvert d'une charpente métallique sous toiture à versants éclairée par une verrière zénithale.

En 1984, un projet de réaffectation/rénovation voit le jour dans le cadre d'un concours sur le patrimoine initié par la Commission française de la Culture et Inter-Environnement Bruxelles. Ce projet préconisait de réaffecter le bâtiment intérieur à des fins sportives et les bureaux à des activités connexes. A cette fin, une grande salle de sport a été construite.

En 1994, d'autres travaux ont eu lieu, permettant de conserver l'affectation socio-culturelle pour le centre sportif au rez-de-chaussée et de créer des logements aux étages.

Cette réalisation est particulièrement exemplaire car elle réaffecte des bâtiments industriels en équipement sportif et en appartements dans un quartier particulièrement démuné dans ces domaines.

animation

La Vlaamse Gemeenschapscommissie de la Région de Bruxelles-Capitale propose des animations musicales dans plusieurs lieux ouverts à l'occasion des Journées du Patrimoine:

– *Complexe Albert Hall (salle de bal Roseland), chaussée de Wavre 651 à Etterbeek: musique des années trente par le Diavolo Quintet le dimanche à 14h30, 15h30 et 16h30*

– *Atelier du constructeur de monuments funéraires Salu, parvis Notre-Dame 16 à Laeken: musique de l'époque de Marie Pleyel par le Duo Aquarel (flûte et harpe) le samedi et le dimanche à 14h, 15h et 16h*

– *Concert Noble, rue d'Arlon 82 à Bruxelles: programme classique par le quatuor à cordes Fetis le dimanche à 15h, 16h et 17h*

– *Marché Saint-Géry, place Saint-Géry à Bruxelles: concert par le quatuor de Jazz Bourbon Straight le samedi de 14h à 18h*

Ces animations musicales sont organisées par «Artists Promotion», à l'initiative et grâce au soutien de la Vlaamse Gemeenschapscommissie de la Région de Bruxelles-Capitale.

ANDERLECHT

36

ECLUSE DU MIDI

boulevard Poincaré 77

Anderlecht

samedi et dimanche : de 10h à 18h
trams 18-23-52-55-56-81 (Lemonnier)

Depuis toujours, Bruxelles et la Senne ont formé un duo indissociable dans l'élaboration du tissu urbain de la capitale ; cette situation se poursuit aujourd'hui encore, bien que la rivière ait disparu du paysage depuis plus de cent ans. La « Grote Spuy » (grande écluse) se trouvait à l'endroit précis où la Senne pénétrait dans Bruxelles et permettait, en cas de fortes pluies, de régler le débit des eaux et de protéger la ville des inondations. En 1807, elle fut détruite et, l'année suivante, remplacée. Au milieu du siècle dernier, on envisagea de construire une voûte au-dessus de la rivière pour cause d'inondations régulières engendrant diverses épidémies et la taudification du centre-ville. Le voûtement de la Senne s'inscrivait dans le plan d'assainissement à grande échelle dont le bourgmestre Jules Anspach fut l'ardent artisan. Il reçut le soutien du roi Léopold II sans discussion. La mission fut confiée à l'architecte Léon Suys à qui il fallut quatre ans (de 1867 à 1871) pour acheminer les eaux de la rivière dans un circuit de canalisations sur une distance de plus de deux kilomètres. Le centre de Bruxelles s'en trouva profondément modifié. Sur la Senne voûtée, on créa l'axe nord-sud : les boulevards du centre. L'ancienne écluse ne survécut pas à cette « Hausmannisation ».

Construction basse et cubique avec trois ouvertures de porte en demi-cercle, elle apparaît sur certaines photos des travaux du voûtement. Mais, à la suite de ces travaux, une nouvelle écluse, plus grande, fut construite en 1869 sur le tracé de l'avenue Poincaré. Léon Suys traduisit quelques traits de l'ancien bâtiment de l'architecte Payen dans son nouveau projet. Le 30 novembre 1871, lors de l'inauguration du voûtement de la Senne, l'eau s'écoulait sous l'édifice dans deux canalisations mesurant chacune 6,10 mètres de large et 4,50 mètres de haut. Deux portes d'écluse étaient installées verticalement dans les rainures. Grâce à des cylindres à commande hydraulique, on pouvait abaisser ces portes et régler l'adduction d'eau.

En 1930, des travaux furent entrepris pour dévier le cours de la Senne vers l'extérieur du pentagone de Bruxelles. A leur issue, vers 1955, l'écluse sud n'exerça plus aucune fonction.

L'édifice constitue le seul vestige apparent du voûtement de la Senne. Le système d'écluses a été maintenu intact et constitue un exemple unique d'archéologie industrielle.

L'ensemble vient d'être restauré et sera réaffecté très bientôt comme brasserie-restaurant.

Visites guidées le samedi et le dimanche à 10h, 11h, 14h et 15h. Avec la collaboration d'ARCADIA.

37

ANCIEN BATIMENT DE LA PREVOYANCE SOCIALE

square de l'Aviation 29-31

Anderlecht

samedi et dimanche : de 10h à 18h
métro ligne 2 (Midi)
trams 18-23-52-55-56-81 (Lemonnier)

Après sa création en 1907, la société coopérative « La Prévoyance Sociale » installa, en 1912, ses bureaux dans un immeuble conçu par Richard Pringiers, architecte principal du bureau de Victor Horta. L'extension rapide de la société entraîna, après vingt années, un manque de place.

En 1930, les architectes Fernand et Maxime Brunfaut furent donc sollicités pour la transformation du bâtiment d'angle existant en immeuble de bureaux. Alors qu'une complète réorganisation était exigée, il fallait conserver, le mieux possible, l'authenticité de la façade qui, de style Art Nouveau tardif, montre l'influence de Horta surtout dans ses détails. On y ajouta des balcons avec balustrades en fer forgé aux troisième et quatrième étages. Comme couronnement, on coiffa le bâtiment d'une coupole en verre. La transformation des architectes concerne seulement les deux premiers étages. Leur intervention est parfaitement intégrée à l'architecture existante. A l'intérieur par contre, la transformation est complète. Le rez-de-chaussée de deux niveaux, transformé en salle d'accueil et de guichets, est la seule partie à laquelle le public pouvait accéder. Cette

animation

L'ARCHITECTURE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

Panours en bus permettant de découvrir plusieurs lieux industriels réaffectés de la Région de Bruxelles-Capitale.

Lieu de départ: Communauté de la Poudrière
rue du Livre Examen 15
Anderlecht

Horaires: samedi à 16h et dimanche à 10h30
(durée 1h30)

Réservation indispensable au 02/410.10.80

Avec la collaboration de l'association LA FONDRIE

salle en forme de U est entourée par huit colonnes sur soubassement en marbre noir. Une cage d'ascenseur monumentale conduit aux différents étages: les bureaux de la direction et la salle de réunion au premier, les bureaux aux deuxième, troisième et quatrième étages, le restaurant au cinquième.

Brunfaut père et fils n'ont pas seulement conçu l'aménagement de cet immeuble, ils en ont aussi réalisé la décoration et le mobilier dont une partie est encore visible aujourd'hui.

Actuellement, cet immeuble abrite les archives de la Régie des Bâtiments.

38

ANCIENNE ECOLE VETERINAIRE DE CUREGHEM

rue des Vétérinaires 45

Anderlecht

samedi et dimanche: de 10h à 18h

trams 18-52-81-82 (Verhaegen)

bus 49-50 (Verhaegen)

La Faculté de Médecine vétérinaire est la plus ancienne faculté universitaire en Belgique ayant existé sans interruption. Elle doit sa création à une initiative de Léopold I^{er}. En effet, la Commission de Bruxelles, fondée en 1831 à la demande du souverain et composée de deux médecins et de trois vétérinaires, est à l'origine de la création, en 1836, de l'Ecole vétérinaire de Cureghem, école d'Etat. Après avoir occupé les murs d'une ancienne teinturerie, elle s'installa, en 1909, dans de nouveaux bâtiments, sis rue des Vétérinaires. Mais, en 1991, ce complexe fut abandonné et la faculté gagna le campus du Sart Tilman de l'Université de Liège, à laquelle elle avait été intégrée en 1969.

L'école de la rue des Vétérinaires est composée de 19 bâtiments élevés sur un terrain de quatre ares, selon un système pavillonnaire. Ils furent construits de 1903 à 1909. Le sol marécageux et la présence toute proche de la Senne posèrent d'énormes problèmes techniques lors de la construction. Toute l'école a été élevée sur l'emplacement d'anciennes prairies à plus de quatre mètres en contrebas du niveau actuel. Chaque bâtiment repose sur des caves aux dimensions impressionnantes, reliées entre elles par des galeries permettant le passage aisé d'une section à l'autre. Le tout forme une sorte de gigantesque caisson, isolé des débordements de la Senne. Par conséquent, et malgré son caractère imposant, le bâtiment administratif est le seul, dans la rue des Vétérinaires, à avoir gardé un aplomb vertical!

Toutes les façades sont de style néo-Renaissance flamande. Le bâtiment administratif, situé à l'angle du boulevard de la Révision, présente une façade de conception plus élaborée, avec des travées saillantes, des frontons et un campanile d'inspiration byzantine. A front de rue, elles sont en pierre

blanche d'Euville avec des soubassements en pierre bleue ou petit granit, et, côté Interne, en brique de canal et bandeaux en pierre bleue. Malgré ce qu'un coup d'œil rapide pourrait donner à penser, le fer et le verre sont omniprésents dans les charpentes des toits, dans les auditoires, les laboratoires et les cliniques qui sont éclairés par des grandes baies vitrées. Beaucoup de celles-ci furent détruites. Les paratonnerres sur le toit sont remarquables. Ils sont du même type que celui que Louis Melsens, professeur à l'école de Cureghem, avait inventé pour protéger l'Hôtel de Ville, peu après que la tour du Beffroi eut échappé à la foudre, en 1863.

Exposition «L'Ecole vétérinaire dans son entourage» ayant pour but de replacer l'histoire de l'école dans son terrain anderlechtois et de mettre en lumière les aspects multiples de la symbiose qui s'est faite, au fil des âges, entre l'école, son quartier, son environnement et la ville.

Réalisée par le CHST de l'ULG, en collaboration avec le Centre culturel d'Anderlecht, le Centre d'histoire locale, Anderlechtensia, l'AMUFEU et d'autres associations culturelles de Cureghem.

39

HOGERE RIJKSSCHOOL VOOR BEELDDE KUNSTEN - ANCIENNE MAISON VANDENPEEREBOOM

place de la Vaillance 17

Anderlecht

samedi et dimanche: de 14h à 18h

métro ligne 1B (Saint-Guidon)

tram 56 (Saint-Guidon)

bus 47-49 (Saint-Guidon)

En 1890, Jules Vandenpeereboom, ministre des Chemins de Fer, des Postes et Télégraphes, ac-

quiert une propriété située place de la Vaillance à Anderlecht, sur laquelle était établie une maison de chanoine datant du XVI^e siècle. Le propriétaire la fait démolir et construit à son emplacement une habitation dont les plans sont signés par l'architecte François Malfait. Lors de la reconstruction, l'architecture du XVI^e siècle est fidèlement reproduite.

Très vite, l'édifice se fait connaître sous le nom de «Château d'Anderlecht», de «Maison Flamande» et de «Musée Vandenpeereboom», grâce à la riche collection d'objets d'art conservée par le propriétaire.

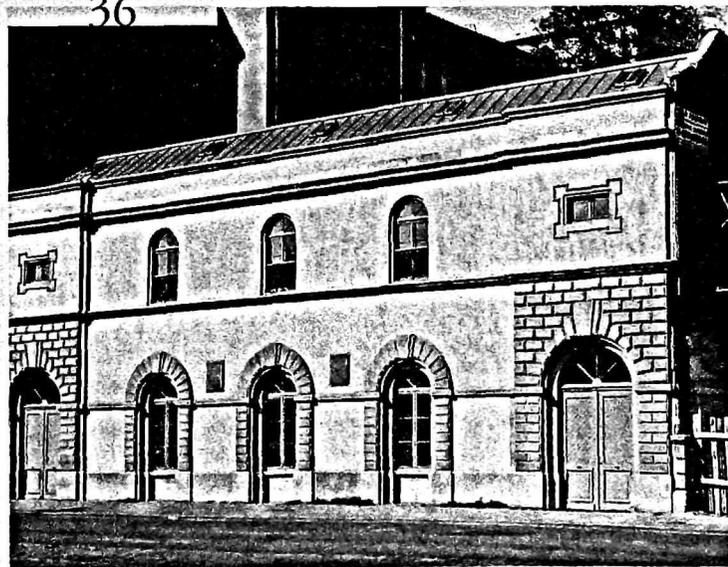
Lorsque l'ancien ministre décède en 1917, il lègue sa propriété et sa collection d'art à l'Etat. En 1924, le bâtiment abrite les archives de l'armée. En 1958, au moment de la démolition des bâtiments occupés par les Archives Générales du Royaume pour faire place à la Bibliothèque Albertine, les archives relatives à l'histoire de Belgique sont transférées au «Château d'Anderlecht».

Après quelques détours, l'édifice est finalement affecté à l'«Hogere Rijksschool voor Beeldende Kunsten» qui l'occupe depuis 1979. Le bâtiment est implanté à l'arrière d'un édifice au porche néoclassique, place de la Vaillance. Entre les deux immeubles se trouve une cour intérieure typique avec un puits et une pompe. Cet ensemble constitue un décor idéal pour la pratique de la sculpture et de l'artisanat. L'école est réputée pour ses ateliers créatifs mais aussi pour ses ateliers de restauration.

Exposition de réalisations d'élèves. Démonstration de techniques de restauration et activités créatives.

Visites guidées de la Maison Vandenpeereboom et des ateliers, le samedi et le dimanche à 14h30 et 16h30.

36



CAVES DE CUREGHEM**rue Ropsy-Chaudron 24****Anderlecht**

samedi et dimanche : de 10h à 14h

tram 82 (Abattoirs)

bus 20 (Abattoirs)

Les abattoirs d'Anderlecht ont été construits en 1889 à Cureghem selon un projet de l'architecte Michel Trou.

Avec ses charpentes métalliques, la halle couverte représente l'un des exemples les plus remarquables du patrimoine industriel de la région bruxelloise.

Les caves des abattoirs sont également impressionnantes, tant en raison de leur formidable superficie (10.000 m²) que de leurs magnifiques façades en briques. Elles ont jadis servi de champignonnières.

Depuis 1992, l'espace est aménagé pour accueillir des événements : banquets, réceptions et salons commerciaux.

Les murs et façades en briques ont été sablés et le bâtiment bénéficie aujourd'hui de tout le confort moderne.

de pierre blanche. Les plaques de ciment portant les armoiries de l'ancienne brasserie Saint-Guidon sont dignes d'intérêt.

D'aspect identique, la façade des entrepôts comporte trois rangées d'arcades réalisées en pierre blanche. Le nom de la « Brasserie Atlas », écrit en grandes lettres, occupe presque toute la largeur de la façade.

La tour élancée qui se détache du paysage urbanistique est reconnaissable de loin. Cette tour de béton illustre l'intégration de l'Art Déco dans l'architecture industrielle de l'entre-deux-guerres.

La tour est de surcroît le témoin d'une technique de brassage particulière appelée « cascade », à savoir le déroulement vertical des différentes phases du procédé de brassage le long de ses sept étages.

En raison de sa valeur historique et esthétique, ce complexe a fait l'objet d'une proposition de classement comme monument à protéger.

La brasserie, désaffectée depuis lors, a été achetée par la société « Poudrière – Pèlerins d'Emmaüs ».

Permanence de l'association LA FONDERIE.

COMMUNAUTE DE LA POU德里E – ANCIENNE BRASSERIE ATLAS**rue du Libre Examen 15****Anderlecht**

samedi : de 13h à 18h

dimanche : de 10h à 18h

métro ligne 1B (Aumale)

bus 49 (Aumale)

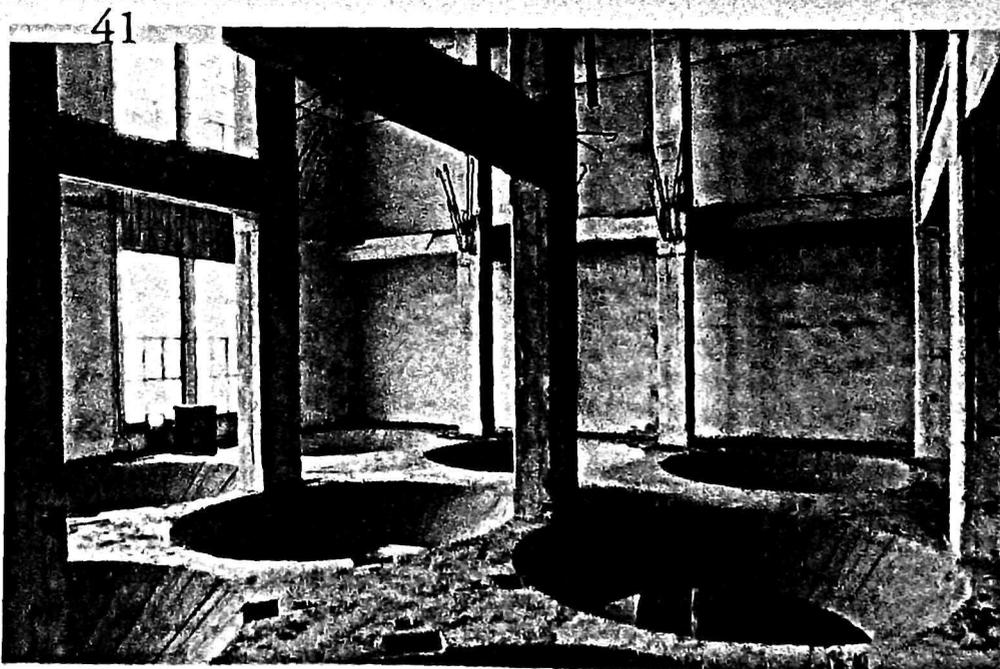
La brasserie d'origine, Saint-Guidon, a été fondée en 1912 à proximité du canal Bruxelles-Charleroi. Un grand nombre de brasseries et de minoteries ont vu le jour dans cette zone au cours du XIX^e et du XX^e siècle en raison des facilités de transport par voie d'eau.

Le complexe de la brasserie a été étendu par la suite en 1913, 1924 et 1926 par l'architecte M. Installé. En 1924, l'entreprise changea de nom et devint la brasserie Atlas.

Le complexe est un ensemble massif qui se compose de la brasserie et de sa tour ainsi que des bureaux adjacents et des entrepôts.

Les façades des bureaux et des entrepôts se distinguent par leur raffinement tant à cause de leur élaboration harmonieuse que de la richesse des matériaux utilisés.

La façade des bureaux se compose d'une combinaison décorative de briques, de pierre bleue et



MOLENBEEK-SAIN-T-JEAN

42

MUSEE D'ART SPONTANE – ANCIENNE IMPRIMERIE DARIMONT

boulevard Léopold II 51

Molenbeek-Saint-Jean

samedi et dimanche : de 10h à 18h

métro ligne 2 (Ribaucourt)

tram 18 (Ribaucourt)

Au n°51 du boulevard Léopold II, une porte cochère permet à l'amateur d'art naïf d'accéder à une galerie-musée aménagée dans un bâtiment, arrière dévolu à l'origine à une imprimerie. Un vaste espace, entouré d'une galerie et éclairé par une toiture en sheds, offre ses cimaises à l'exposition d'œuvres d'art assimilées à la famille des naïfs ou tendant vers l'art brut. Loin de l'exposition figée des musées conventionnels, le Musée d'Art Spontané s'attache à promouvoir activement les arts spontanés par des expositions, rétrospectives et animations.

Le bâtiment conjugue harmonieusement sa nouvelle affectation culturelle avec les vestiges de sa fonction ancienne industrielle (imprimerie) : le monte-charge muni de sa poulie orne un angle

de la mezzanine, l'ancien bureau complètement vitré à l'étage a tout naturellement été réaffecté... en bureau, et le coffre-fort sert aujourd'hui d'étagère ! Hormis les caves légèrement transformées, le Musée d'Art Spontané est un bel exemple de réutilisation valorisante d'un lieu industriel en lieu culturel.

43

JEUGD EN STAD – ANCIENNE RAFFINERIE BRUXELLOISE

rue des Ateliers 3-5

Molenbeek-Saint-Jean

samedi et dimanche : de 10h à 18h

métro ligne 1 (Comte de Flandre) ; ligne 2

(Yser)

Construits en 1894 par l'architecte G. De Lanchies, les bâtiments de l'ancienne Raffinerie Bruxelloise s'étendent des numéros 3 à 15 de la rue des Ateliers mais peuvent être divisés en deux entités : la raffinerie proprement dite et les logements construits pour ses ouvriers.

animation

PROFITEZ PLEINEMENT DES JOURNEES DU PATRIMOINE!

Les Journées du Patrimoine proposent au public un choix énorme de lieux à découvrir. Tant de bâtiments à visiter en si peu de temps ! Que choisir ?

Brukselbinnenstebuiten, en collaboration avec *Sint-Lukasarchief*, propose une sélection de bâtiments, groupés sous forme d'itinéraires. Cette « suggestion du patron » est une illustration représentative du thème de cette année. Elle permet d'éviter les files d'attente et aide à utiliser au mieux les transports publics. Ces itinéraires offrent la possibilité de profiter le plus confortablement possible de ces Journées.

Ils reprennent chacun un minimum de cinq bâtiments accessibles au public, donnent une description détaillée de l'usage des transports publics et renvoient systématiquement aux informations reprises dans la brochure, sur le plan de la ville et sur celui des transports urbains. Ils indiquent également des raccourcis et des combinaisons possibles en fonction du temps disponible.

Ces itinéraires sont disponibles :

- à l'avance : auprès de l'association *Brukselbinnenstebuiten*, Vieux Marché aux Grains 16 à 1000 Bruxelles. (02/511.78.83)
- le samedi 14 et le dimanche 15, de 9h30 à 15h au point central d'information

Avec le soutien de la *Vlaamse Gemeenschapscommissie* de la Région de Bruxelles-Capitale.



Conçus de manière traditionnelle autour d'une cour intérieure, les bâtiments de la raffinerie présentent une structure interne de poutrelles et colonnes de fonte portant des planchers en béton. Le bâtiment principal comporte une belle charpente métallique.

L'architecture s'inspire d'éléments néoclassiques et exploite à front de rue la polychromie de ses matériaux.

L'asbl Jeugd en Stad, qui s'occupe de formation et de réinsertion de jeunes, termine la rénovation des lieux. Elle a ici atteint son double objectif, à savoir la formation de jeunes au travers de la rénovation des bâtiments qu'elle occupe, puisque la réalisation des travaux ainsi que la création du mobilier est l'œuvre de ses stagiaires. Sont ainsi aménagés des chambres destinées à accueillir les jeunes en formation, des salles polyvalentes destinées à des spectacles ou la pratique de certains sports (escalade), un vaste espace servant d'atelier au rez-de-chaussée, etc.

Exposition et concert.

44

CHARMEUIL – ANCIENNE MANUFACTURE DE PIANOS OOR

rue de la Borne 14

Molenbeek-Saint-Jean

samedi et dimanche : de 10h à 18h

bus 89 (Borne)

En plein cœur du « Molenbeek Industriel », à quelques mètres de la chaussée de Gand, une « forteresse » se dresse au centre d'un îlot, le Charmeuil.

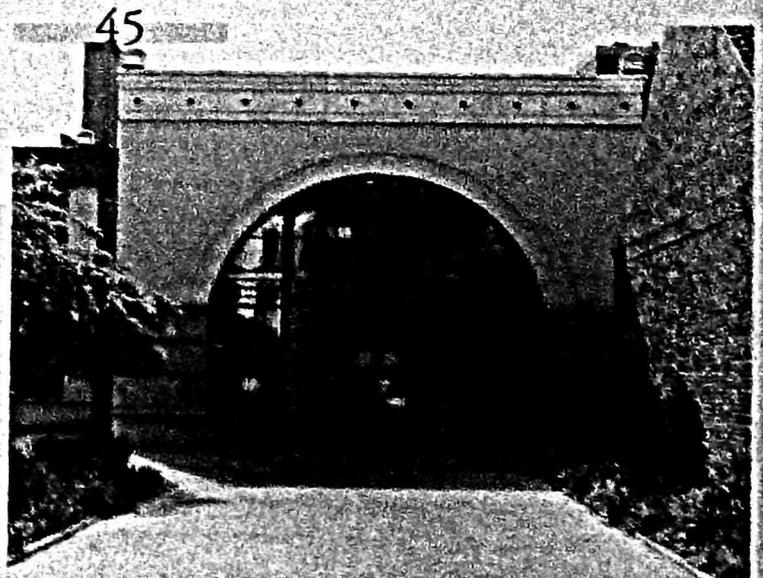
Grand cube de briques percé de fenêtres presque carrées et ponctué d'ancres décoratives, ce bâtiment impressionnant par sa simplicité fut construit dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour servir d'atelier de fabrication de pianos à la Maison Oor, selon une architecture typique des filatures. Une structure portante, constituée de voussettes et poutrelles métalliques soutenues par des colonnes en fonte aux deux niveaux inférieurs, fait place ensuite à une structure plus légère de planchers et colonnes en bois.

Tandis que la manufacture continuait d'occuper une partie des lieux, durant la première moitié du XX^e siècle, les niveaux supérieurs abritèrent successivement une imprimerie, un atelier de couture industrielle, un fabricant-installateur de brûleurs de chauffage et une entreprise de construction de cuisines, jusqu'à son complet abandon dans les années soixante.

Emu face au délabrement progressif de l'immeuble, le propriétaire d'un magasin contigu de vêtements réagit et proposa de réaffecter les lieux afin de sauver le bâtiment qui, devenu un véritable chancre, semblait inéluctablement voué à la démolition. Les machines qui y étaient abandonnées furent conservées comme témoignage de l'époque industrielle de ce début de siècle. Elles ont été offertes à l'asbl La Fonderie.

C'est ainsi que naquit, il y a moins de dix ans, le Charmeuil, dont les étages inférieurs ont été aménagés en boutiques pour hommes, femmes et enfants, respectant la structure industrielle des lieux. La décoration des boutiques et du lobby situé à l'étage se marie parfaitement avec les voussettes et colonnes de fonte originales.

Les étages supérieurs sont quant à eux occupés par un important bureau d'architecture : Les Ateliers de Bruxelles. Les grands plateaux rythmés



par des colonnes de bois ont été divisés par des cloisons en partie vitrées, permettant la dispersion de la lumière. Les colonnes de bois ont été enrobées et leur matériau n'est donc plus visible mais elles structurent toujours l'espace. Le troisième niveau sert de réception et de « vitrine » aux Ateliers de Bruxelles, tandis qu'aux étages supérieurs, les architectes se débattent sur leurs planches à dessins.

A l'arrière du bâtiment, la cage d'escalier d'origine déploie encore ses volées de bois, mais celles-ci ne sont empruntées que par les plus courageux, une cage d'ascenseur desservant aujourd'hui les différents étages.

Exposition retraçant l'histoire du bâtiment.

45

VERVLOET – ANCIENNE IMPRIMERIE MALVAUX

rue de la Borne 78
Molenbeek-Saint-Jean

samedi et dimanche : de 10h à 18h
bus 89 (Borne)

Etablie à Ixelles depuis 1905, la maison Vervloet-Faes, fabricant de quincaillerie de luxe pour le bâtiment, s'installe dans les anciennes imprimeries Malvaux rue de la Borne en août 1992. Désireuse d'augmenter ses surfaces d'exposition et d'atelier, la société trouva au cœur du Vieux Molenbeek un espace tout à fait satisfaisant, implanté sur un terrain en grande partie non bâti, facilitant l'accès aux fournisseurs et aux clients. Les bâtiments industriels de l'imprimerie ont été exploités de manière rationnelle par la société Vervloet : les ateliers se trouvent au rez-de-chaussée et l'espace d'exposition à l'étage, séparé des bureaux par des cloisons vitrées. L'ensemble a été aménagé par l'Atelier d'Art Urbain dans un souci de représentation de la firme. La structure interne en béton du bâtiment disparaît, à l'étage, derrière les lambris de bois qui couvrent également les piliers porteurs. Riche d'une clientèle belge et internationale comptant parmi elle quelques familles royales, le visiteur découvrant l'endroit s'émerveillera de la grande diversité des modèles de quincaillerie et de leur originalité, exposés dans des vitrines dignes d'un musée.

Le pavillon servant d'entrée au public, qui s'adosse à la construction originelle, est la seule intervention résolument contemporaine du bureau d'architecture. Un autre bâtiment du site, destiné à la conciergerie, a été rénové de manière plus discrète et traditionnelle. La propriété, largement bordée de jardins et plantations, constitue un agréable îlot de verdure.

46

LE GOSSET – ANCIENNE FABRIQUE DE CIGARETTES

rue G. Petit 6

Molenbeek-Saint-Jean

uniquement le dimanche : de 14h à 17h
métro ligne 1B (Belgica)
bus 89 (Escaut)

Construit dans le style Art Déco, en 1929 par l'architecte Blomme, la fabrique de cigarettes Gosset est connue du grand public surtout par la marque Saint-Michel. Au début du siècle, le succès du nom a commencé avec la création d'une cigarette populaire vendue en vrac à un centime pièce quand la majorité de la population devait se contenter de les rouler à la main. La mécanisation a obligé cette société, alors florissante, à construire des bâtiments adaptés à ces nombreuses et volumineuses machines. C'est ainsi que la production devint massive, le prix baissa et le nombre de consommateurs augmenta dans des proportions considérables.

L'usine Gosset constitue un exemple très abouti de la construction d'avant-guerre en béton armé. Son architecture est à la fois plastique et fonctionnelle. Ses vastes plateaux articulés par des nœuds de circulation sont soutenus par des portiques en béton de 15 mètres, soit la portée maximum autorisée avec le béton armé. Cette

portée sera augmentée plus tard grâce au béton précontraint.

En 1990, l'entreprise qui employait 239 ouvriers déménagea à Trier (Trèves) en Allemagne. Elle est devenue la propriété de la multinationale Reynolds. Le bâtiment a été pris en charge par la Société de Développement régional de Bruxelles en 1991, d'une part pour y installer ses services et d'autre part pour rénover la partie industrielle et permettre sa mise à la disposition d'entreprises. L'initiative est une réussite et des sociétés s'installent dans le bâtiment dès 1995. A l'heure actuelle, il est occupé par Le Pain Quotidien, Feton, Cardionics, Télé Bruxelles et la Technopole.

Exposition sur les différentes réalisations de rénovation urbaine et industrielle de la S.D.R.B. (grand hall).

Visites guidées organisées par les sociétés suivantes :

- *Le Pain Quotidien, fabriquant des pâtisseries et des pains artisanaux commercialisés dans ses propres magasins.*
- *Feton, fabriquant du matériel destiné à l'industrie pharmaceutique.*
- *Cardionics, développant des logiciels informatiques de cardiologie (système d'enregistrement et de traitement des signaux électriques du cœur).*
- *La Technopole, assurant les relations entre les PME, les recherches des universités et les programmes européens.*



BERCHEM-SAINTE-AGATHE GANSHOREN/JETTE

animations

PROMENADE DANS BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Promenade «nature» à la découverte du Bois du Wilder

*Lieu de départ: Cultureel Centrum «Oude Kerk»
rue de l'Allée Verte
Berchem-Sainte-Agathe*

Horaires: samedi et dimanche à 10h et 14h

Avec la collaboration de l'administration communale de Berchem-Sainte-Agathe.

A LA DECOUVERTE DU QUARTIER «BRUXELLES NORD-EST» ET DU CINQUANTENAIRE

L'administration communale de Berchem-Sainte-Agathe propose au public de prendre le bus qui le mènera dans le quartier «Bruxelles Nord-Est» où il participera à une promenade lui proposant de découvrir le parc du Cinquantenaire, les squares Ambiorix et Marie-Louise, ...

*Lieu de départ: C.C. Oude Kerk
place de l'Eglise
Berchem-Sainte-Agathe*

Horaires: dimanche à 13h30 (retour à 17h)

Cette animation est organisée par l'association CULTURAMA, à l'initiative et grâce au soutien de l'administration communale de Berchem-Sainte-Agathe.

47

**GEMEENSCHAPSCENTRUM
DE KROON – ANCIENNE AUBERGE**
rue J.-B. Vandendriesch 19
Berchem-Sainte-Agathe
samedi et dimanche: de 14h à 18h
bus 20 (Vandendriesch); 84 (Braille)

Dans le noyau historique de Berchem-Sainte-Agathe, au coin de la place de l'Eglise et de la rue Vandendriesch, se situe l'ancienne auberge «De Kroon». Un de ses premiers exploitants, Jean-Baptiste Vandendriesch, était à la fois brasseur et échevin de la commune. L'auberge, de style néoclassique, fut construite en 1869. Elle servait à la fois d'auberge de village, de restaurant, de magasin de quartier et de relais de poste. En 1981, le bâtiment fut racheté par le Ministère de la Vlaamse Gemeenschap. Après une restauration profonde, en 1986, le Gemeenschapscentrum De Kroon s'y installa. Il y organise depuis régulièrement ses activités.

48

**CULTUREEL CENTRUM
«DE OUDE KERK»**
rue de l'Allée verte
Berchem-Sainte-Agathe
samedi et dimanche: de 10h à 12h et de
14h à 16h
bus 20 (Vandendriesch); 84 (Braille)

La plus ancienne mention d'un lieu de culte à Berchem remonte à 1132, ce qui n'exclut pas une origine plus ancienne. En fait, pendant les XII^e et XIII^e siècles, Berchem ne fut que le siège d'une simple chapelle dépendant de l'abbaye de Grimbergen. Elle ne fut élevée au rang de paroisse que plus tard, mais avant 1311. La vieille église Sainte-Agathe a conservé quelques éléments, principalement la tour de l'édifice roman qui date sans doute du XIII^e siècle. On peut en effet supposer que sa construction s'est située entre 1132 et l'élévation au rang de paroisse.

L'édifice a fait l'objet d'une modernisation au XVII^e siècle et il a été restauré en 1970-1975 avec la volonté de le restituer dans l'aspect qui devait être le sien dans la première moitié du XVIII^e siècle. Aujourd'hui, avec sa tour en façade, sa nef unique et son chœur abaissé, l'ancienne église est devenue un centre culturel. Une nouvelle église Sainte-Agathe a été construite non loin, en 1938. L'ancienne église Sainte-Agathe, située près du Coninckxbos, est classée depuis 1950.

49

CHATEAU RIVIEREN
drève du Château 66
Ganshoren

uniquement le dimanche: de 14h à 17h
bus 14-84 (De Rivieren)

Entouré d'eau, le château Rivieren s'élève au centre d'un vaste parc. Depuis les Rivieren d'Aerschot, le domaine connut une succession de propriétaires, héritiers ou acquéreurs jusqu'en 1628, date à laquelle le chevalier François de Kinschot, chancelier de Brabant, l'achète et le transforme. Son fils, François II de Kinschot, en hérite ensuite et apporte également sa contribution aux transformations. Sa fille, seule héritière, transférera par son mariage le domaine à la famille des comtes de Villegas de Saint-Pierre Jette, qui restera propriétaire des lieux durant près de trois cents ans.

Manoir féodal entouré de douves, le château ne subit que peu de transformations depuis le XVII^e siècle. Le donjon date probablement du XIII^e siècle et comporte une très belle toiture en bulbe du XVII^e. Les différents corps de logis s'agglutinent autour du donjon et illustrent des transformations et agrandissements successifs ainsi que des restaurations jusqu'au début du XX^e siècle. L'intérieur conserve également des décors du XVII^e qui ont étayé le classement du château et du parc qui l'entoure en 1983.

Aujourd'hui, le domaine est géré par une société privée qui le valorise en y organisant des évé-

ments, mariages et fêtes dans un cadre des plus romantiques.

Visites guidées du château par le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore du Comité de Jette.

50

ANCIENNE ABBAYE DE DIELEGHEM rue Jean Tiebackx 14

Jette

samedi et dimanche : de 10h à 18h
bus 14-53-84 (Dieleghem)

L'abbaye de Dieleghem a été fondée en 1095 par Gauthier, évêque de Cambrai et Onulphe, seigneur de Wolveterm. Des bâtiments anciens, il ne subsiste que le palais abbatial dont la construction de style Louis XVI remonte aux environs de 1775. Laurent-Benoît Dewez (1731-1812), premier architecte de Charles de Lorraine, en dessina les plans.

Sous le régime français, le couvent fut fermé, les religieux expulsés, les livres et les œuvres d'art pillés. L'abbaye et son mobilier furent mis en vente en 1797, avec l'obligation de détruire les bâtiments religieux. C'est ainsi que l'église, le cloître et la salle du chapitre furent rasés et que seuls furent conservés la demeure de l'abbé, le mur d'enceinte et le porche d'entrée.

Le coup de grâce a été donné par une société immobilière vers 1929 : le mur d'enceinte et le porche d'entrée disparurent. Seul vestige de

l'ancienne abbaye, la demeure de l'abbé, appelée aussi « le Palais abbatial », fut épargnée. En 1815 un certain Dekin écrivait : « En entrant dans le palais de l'abbé, car il mérite l'honneur de ce nom, une majestueuse rotonde vous reçoit ; le stucateur, le sculpteur et le doreur y ont, à l'envi, étalé les ouvrages de leur art. Deux galeries, comme suspendues en l'air l'une au-dessus de l'autre, forment le plus élégant ornement de cette précieuse pièce... De superbes parquets de bois de différentes couleurs, un escalier unique dans son genre, dont les balustres de bois d'acajou, délicatement travaillés et incrustés de bronze, commandent votre admiration ».

L'édifice a été acheté en 1950 par la commune de Jette et classé en 1953. L'architecte S. Brigode fut chargé de sa restauration en 1959. En 1989, les peintures furent restaurées. Cette démarche se fit sur base d'une étude réalisée par l'Institut royal du Patrimoine artistique qui permit l'identification de la composition des différentes couches de peinture.

Aujourd'hui, l'ancienne demeure abbatiale est devenue un musée. On y organise également des manifestations culturelles, des expositions, des conférences et des réceptions.

Visites guidées.

Exposition « Horta et l'Hôpital Brugmann ». Avec la collaboration de l'ASSOCIATION CULTURELLE DE BRUXELLES NORD-OUEST.

Animation musicale par l'association LIVE MUSIC NOW (voir encadré page 12).

49



animation

ACTION « APPRENDRE A HABITER » - A LA DECOUVERTE DU PATRIMOINE DE PROXIMITE

Le Centre culturel « La Villa » organise différentes activités à l'occasion des Journées du Patrimoine :

— « L'influence de l'Art Nouveau dans l'architecture à Ganshoren », conférence mettant l'accent sur les richesses architecturales locales.

Adresse : Pavillon Van Leeuw
place Guido Gezelle 26
Ganshoren

Horaire : jeudi 13 septembre à 20h

— « Trésor architectural méconnu : l'Art Nouveau à Ganshoren », exposition de photographies permettant de découvrir les habitations de style « Art Nouveau / éclectique » de la commune et mettant l'accent sur une série de détails du petit patrimoine décoratif (céramique, fer forgé, vitraux, carrelage, sgraffites...) de ces maisons.

Adresse : Centre culturel « La Villa »
place Guido Gezelle 26
Ganshoren

Horaire : samedi et dimanche de 10h à 18h

— Parcours-découverte « L'architecture éclectique influencée par l'Art Nouveau à Ganshoren »

Lieu de départ : Centre culturel « La Villa »
Horaire : samedi à 16h

— Rallye-promenade pour les familles « Faire regarder ou une nouvelle façon d'apprendre à habiter »

Lieu de départ : Château Rivieren
drève du Château 64-66
Ganshoren

Horaire : dimanche à 16h

LAEKEN / NEDER-OVER

51

CHAPELLE HORTA DE L'HOPITAL UNIVERSITAIRE BRUGMANN

rond-point de la Cité-Jardin
Bruxelles-Laeken

samedi et dimanche : de 10h à 18h
tram 18 (Hôpital Brugmann)
bus 89 (Hôpital Brugmann)

Lorsque la Première Guerre mondiale éclata, l'architecte Victor Horta construisait l'hôpital Brugmann. Celui-ci devait remplacer les anciens hôpitaux Saint-Pierre et Saint-Jean. Le terrain avait été choisi dès 1906. Le nouvel hôpital ne serait toutefois inauguré que le 18 juin 1923. Pendant ces dix-sept années, Horta allait être confronté à bien des bouleversements. La guerre le contraignit à s'exiler aux Pays-Bas d'abord, aux Etats-Unis enfin où il expérimenta de nouvelles techniques de construction. Outre cette interruption forcée des travaux, Horta eut à faire face aux diverses oppositions à son projet. Il traversera par ailleurs une crise personnelle,

remettant en cause la conception qu'il avait de son art. En dépit de ces vicissitudes, l'hôpital Brugmann allait toutefois révéler un nouvel aspect de la personnalité de l'architecte. Cessant de travailler quasi exclusivement pour de riches clients, il se consacra désormais à ce qu'il juge essentiel, se satisfaisant de moyens modestes.

Horta a conçu l'hôpital Brugmann selon un plan parcellaire et une architecture modulaire à dominante horizontale. Plusieurs pavillons sont disposés dans un site arboré. L'hôpital a conservé une dimension humaine. Chaque pavillon présente des variations de couleurs et de volumes qui en animent la structure essentiellement symétrique. Les soubassements en pierre à trois bandes contrastent avec l'agencement polychrome des briques rouges et blanches des trumeaux. Les châssis sont en métal. Un auvent, aujourd'hui disparu, surmontait chaque porte.

Horta apparaît ici moins comme l'architecte de l'Art Nouveau que comme le défenseur d'une architecture rationnelle, ouverte aux influences.

Visites guidées par groupe de maximum 20 personnes et accueil par l'ASSOCIATION CULTURELLE DE BRUXELLES-NORD-OUEST.

52



52

ATELIER DU CONSTRUCTEUR DE MONUMENTS FUNERAIRES SALU

parvis Notre-Dame 16
Bruxelles-Laeken

samedi et dimanche : de 10h à 17h
trams 81-94 (Royauté)

Les bâtiments principaux de l'atelier du sculpteur Ernest Salu ont été érigés en deux phases, étalées sur trois ans, de 1881 à 1883. L'extension du jardin d'hiver, en 1912, et la transformation de l'entrée, en 1934, sont les deux modifications qui déterminent pour une grande part le cachet actuel des bâtiments.

L'atelier est situé juste à côté de l'entrée principale du cimetière de Laeken. Pendant trois générations, de 1874 à 1984, les Salu y ont créé et réalisé toutes leurs sculptures. Ils y dirigeaient

HEEMBEEK / EVERE

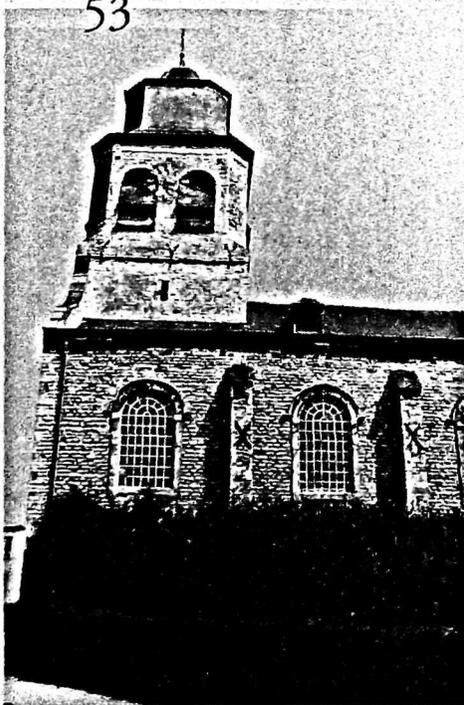
également une société spécialisée dans la taille de pierres. Les centaines de monuments funéraires qu'ils fabriquèrent se retrouvent non seulement dans le cimetière de Laeken, mais aussi dans le reste du pays, voire hors d'Europe. L'atelier Salu employa jusqu'à quarante personnes dont une dizaine de sculpteurs.

Après la cessation de ses activités, Ernest Salu III a conservé l'atelier dans son état d'origine. Les espaces d'exposition, le jardin d'hiver, l'atelier de sculpteur et les autres ateliers respirent encore l'atmosphère d'autrefois. L'un des derniers ateliers d'artiste du XIX^e siècle à Bruxelles, l'atelier Salu est aussi l'ultime atelier de sculpteur de monuments funéraires à cette époque.

Aujourd'hui, ce lieu abrite le Musée de l'Art funéraire.

Exposition sur la restauration du monument funéraire de la pianiste Marie Pleyel.

Avec la collaboration de l'association EPITAAF. Musique de l'époque de la pianiste Marie Pleyel par le Duo AQUAREL (flûte et harpe), le samedi et le dimanche à 14h, 15h et 16h.



Animations par les élèves du «Kunsthumaniora Brussel» (voir encadré page 30)

53

CENTRE CULTUREL DE BRUXELLES – ANCIENNE EGLISE SAINT-NICOLAS

place Saint-Nicolas 5
Neder-Over-Heembeek

samedi et dimanche : de 10h à 18h
bus 47-53 (Zavelput)

Une des intéressantes églises de la Région de Bruxelles-Capitale est sans doute celle dédiée à Saint Nicolas, autrefois église paroissiale de Over-Heembeek. Au XI^e siècle, le monastère de Nobiliacus ou Saint Vaast-lez-Arras percevait, pour le domaine de Hembecca, une redevance annuelle payée par les paysans-serfs à leur Seigneur. En 1157, Folcard, de la famille AA, anciennement Seigneur de Heembeek, détenait la moitié de l'église et du village.

D'après les sources et recherches, l'église aurait été construite entre 1100 et 1130. Quelques vagues que soient les données sur le début de l'église, elles évoquent visiblement l'œuvre des habitants. Over-Heembeek eut à souffrir, en 1489, des troupes de Maximilien, commandées par Albert de Saxe et Charles de Croy. L'édifice disparut de la carte. C'est vers 1682, d'après les plans d'un chanoine de l'Abbaye de Dieleghem, qu'on entame la reconstruction en blocs de grès extraits le long de la rue Kraetveld toute proche. Cet édifice est de petite taille et plus d'un visiteur s'étonnera qu'on y ait travaillé jusqu'en 1757. En effet, la plus grande partie du grès qu'on extrayait ici était vendue pour financer la reconstruction de l'église. On retrouve cette pierre notamment dans les murs du Musée Plantin Moretus à Anvers.

Depuis 1955, l'église abrite le Centre Culturel de Bruxelles asbl. Celui-ci organise, entre ses colonnes et ses travées, des expositions et récitals. Rien ici n'est exagéré ; tout respire la simplicité, la sobriété, la noblesse et la pureté d'un baroque tardif.

Exposition de sculpture et graphisme d'Elise DELBRASSINNE et dans le jardin de l'ancienne église une «INTEGRATION SCULPTURALE».

animation

DECOUVERTE DU MOERASKE

La Commission de l'Environnement de Bruxelles-Est (CEBE) organise une animation au Moeraske. Moeraske signifie en flamand «petit marais» et l'usage en a fait un lieu-dit. Ce site est l'unique vestige en région bruxelloise des milieux humides qui jalonnaient, jadis, la vallée de la Senne. Il occupe une étroite bande de terrain à la jointure du versant de la vallée de la Senne et de sa plaine alluviale, occupée actuellement par la gare de formation de Schaerbeek.

La grande richesse de la faune du Moeraske est due aux nombreux biotopes qui coexistent sur un aussi petit territoire ainsi qu'à la proximité du chemin de fer qui relie aux campagnes cette île de verdure perdue au milieu de la ville. La première ligne de chemin de fer du continent Bruxelles-Malines a été construite vers les années 1830 sur une zone jouxtant le marais et ont nécessité des travaux «d'assainissement» des zones humides par l'apport de terres. L'extension des voies de chemin de fer se fera jusqu'en 1930 sur des remblais qui, aujourd'hui encore, constituent la partie septentrionale du site. Dans les années 50, une décharge sera créée aux abords immédiats du site, son activité stoppée, le lieu sera réaffecté en parc public. C'est ce parc, le parc du Bon Pasteur à Evere, et ses relations de voisinage avec le Moeraske que nous mettrons en évidence lors des visites guidées qui seront organisées.

Lieu de rendez-vous : place Saint-Vincent
Evere

Horaire : dimanche à 10h et 14h

De même durant toute la journée, la CEBE tiendra dans son tout nouveau local pédagogique apicole, une animation apiculture où vous assisterez non seulement à l'extraction en direct du miel du rucher du Moeraske mais vous pourrez également visiter ce rucher et découvrir une des facettes méconnues des activités au Moeraske.

Adresse : rue du Château (fléché)
Horaire : dimanche de 10h à 16h

Dans le cadre d'une campagne lancée par les organisateurs de la Journée du Patrimoine en Flandre, deux écoles artistiques de la Région de Bruxelles-Capitale organisent des activités permettant de faire découvrir le patrimoine selon un point de vue différent.

Ambiance de marché au Gemeenschapscentrum «De Markten»

Le «Kunsthuis Brussel» reconstitue une ambiance de marché au Gemeenschapscentrum «De Markten». Rien à acheter, mais une exposition de statues, des bruits, des jeunes gens qui travaillent, chantent, peignent, lisent ou interprètent des textes. En bref, de nombreuses animations culturelles qui permettront au public de flâner, comme il le ferait lors d'un marché !

Adresse : Meux Marché aux Grains 5 - Bruxelles

«Salut»

Prenant pour cadre l'atelier du constructeur de monuments funéraires Salu et le cimetière de Laeken, les élèves du «Kunsthuis Brussel» ont élaboré un projet en trois parties. Dans l'atelier à proprement parler, ils réveilleront le passé par des monologues, une exposition et des images vidéo. Ils mèneront ensuite le visiteur dans le cimetière, vers la chapelle. En chemin, auront lieu des confrontations entre le présent et le passé, la vie et la mort, les images et les jeunes.

Adresse : parvis Notre-Dame 16
Bruxelles-Laeken

Une autre façon de découvrir le patrimoine immobilier

Les élèves et professeurs de la troisième année du «Sint-Lukas Kunsthuis Brussel» ont mis sur pied, lors de leur travail en atelier, un projet permettant de faire connaître le patrimoine immobilier de façon créative. Ainsi, à l'occasion des Journées du Patrimoine en Région de Bruxelles-Capitale, ils accueilleront les visiteurs se rendant à Schaerbeek.

Dans la galerie de l'Institut Sint-Lukas, la petite exposition «Le patrimoine architectural, nourriture des activités artistiques des jeunes» montrera les bâtiments sur lesquels les élèves travaillent. Les visiteurs recevront également une brochure (disponible uniquement en néerlandais) «Dans l'ombre de l'église royale Sainte-Marie» servant de guide de promenade à la découverte du patrimoine se situant dans les environs de l'église.

Adresse : Sint-Lukas Kunsthuis Brussel
rue des Palais 75 - Schaerbeek
samedi et dimanche de 10h à 18h

Ces différentes animations sont proposées à l'initiative et grâce au soutien du «Stuurgroep Open Monumentendag Vlaanderen».

MUSEE COMMUNAL

rue E. Stuckens 11-13

Evere

samedi et dimanche : de 10h à 18h
tram 55 (place de la Paix)

Cette maison patricienne de style éclectique a été construite vers 1898, d'après les plans du Docteur De Coster qui l'a occupée avec sa famille jusqu'en 1920.

La typologie de l'imposante façade est inspirée du style néo-renaissance flamande en ce qui concerne le volume et le choix des matériaux.

D'une construction symétrique, la façade est rythmée par l'utilisation prédominante de briques rouges, de la pierre bleue pour les parties structurelles et des pierres naturelles pour les cordons moulurés. Chaque fenêtre est couronnée d'un arc décoré de carreaux de céramique à décor floral. La maison abrite le musée communal depuis juin 1994. Il est réparti sur deux étages : un étage destiné aux expositions temporaires et l'autre à la collection permanente qui se compose de vieilles photos, de gravures et de dessins évoquant la vie et le passé essentiellement rural de la commune d'Evere. Malheureusement la commune ne peut pas toujours disposer de pièces originales.

Le musée se situe également dans un cadre historique. Il est implanté entre deux très anciennes voies. A l'arrière se trouve l'ancienne route de Cologne (actuellement rue Van Hamme), le chemin le plus ancien d'Evere. Quant à la rue Stuckens, elle remplissait la fonction de route postale «à circulation intense».

En face du musée, en oblique, au coin de la rue Stuckens et de la rue du Tilleul se trouvait, au XVIII^e siècle, la grande ferme de Peeter Van Assche, qui fut à la fois maire, agriculteur, distillateur, bouillier et boulanger.

Celui qui veut en savoir plus sur l'histoire et la vie du vieil Evere, peut toujours commencer par une visite de son musée.

Exposition « Les passe-temps du temps passé », passant en revue quelques occupations se trouvant à l'opposé des obligations liées au travail. Que ces occupations soient individuelles ou collectives, qu'elles soient exercées à l'intérieur ou en plein air elles se caractérisent toujours par l'amusement ou le délassement de l'esprit. Les principaux thèmes abordés lors de cette exposition seront : les jeux de société, les occupations pour solitaires, les collections, les jeux de café, les associations, les occupations de plein air et de sport et les démarches culturelles et artistiques. Cette exposition se déroulera du 14 au 22 septembre, de 13h à 18h. Organisation : CERCLE D'HISTOIRE, DE FOLKLORE ET D'ARCHEOLOGIE D'EVERE

MOULIN D'EVERE

rue du Tilleul 185-189

Evere

samedi et dimanche : de 10h à 18h
tram 55 (Tilleul)
bus 54-65 (Notre-Dame) ; 66 (G. Kurth)

Situé dans un jardin clos, le moulin à vent d'Evere a conservé un caractère champêtre dans un quartier pourtant fortement urbanisé. De la rue, seuls sont visibles les logements et les bureaux bâtis en 1880 ainsi que le chemin en pavés colorés qui mène au moulin.

Construit en 1841 par Charles Van Assche, il est en briques apparentes. Sa haute structure conique de cinq niveaux surprend le visiteur débouchant des frondaisons.

Pour pallier aux périodes de vent calme, une première machine à vapeur est installée en 1873. Quatorze ans plus tard, la force éolienne est complètement remplacée par une plus grosse machine. La moulure ne se fait plus par des meules mais par des cylindres. Pour les accueillir, un bâtiment appelé «salle des cylindres» est édifié contre le moulin. A cause de la concurrence des grandes minoteries installées sur le canal, l'entreprise cesse ses activités en 1911.

A partir de 1930 jusqu'en 1983, les bâtiments sont occupés par la société Oscar Tausig qui moule des épices et prépare puis importe des boyaux à saucisses. D'abord modeste, puis florissante, elle est spécialisée et appréciée dans les mélanges pour la charcuterie.

Les propriétaires et la COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE BRUXELLES-EST asbl seront sur place pour une visite guidée et la présentation d'une exposition. Une brochure sera éditée pour l'occasion.

SCHAERBEEK

56

IMMOBILIERE R. POISSE ET FILS – ANCIENS ENTREPOTS

rue Vanderlinden 20-24

Schaerbeek

samedi et dimanche : de 10h à 18h

trams 52-55-56-58 (Pavillon)

Entrée par groupes

Déjà dans les années 1870, tout à proximité de l'axe ferroviaire, dans un quartier particulièrement dense en entreprises artisanales et industrielles diverses, s'élevait en intérieur d'îlot un immeuble de trois étages, utilisé par une savonnerie.

La Société du Grand Bazar du boulevard Anspach acquiert le bien en 1920 pour y établir un de ses entrepôts. L'architecte attiré de la société, Victor Horta, est chargé d'établir les plans d'un entrepôt reliant l'ancien bâtiment arrière à la rue.

57



Le noyau ancien est transformé en 1930 par l'architecte Polak qui le rehausse de deux étages et l'équipe d'une cage d'escalier extérieure ainsi que de deux monte-charges. L'immobilière Poisse a acquis l'ensemble en 1973. Elle confia sa rénovation à l'architecte Luc Schuiten qui a conçu un nouvel immeuble de liaison de cinq niveaux à l'emplacement du n° 22, abritant la cage d'ascenseur et d'escalier desservant également l'ancien entrepôt dessiné par Horta. Celui-ci a été rénové en même temps que l'immeuble arrière avec un respect scrupuleux des structures anciennes. Les nouvelles affectations comprennent, au rez-de-chaussée, des espaces pour entrepôt et ateliers, des bureaux s'étendant également au premier étage. Dans chaque entité, les autres étages sont aménagés en lofts spacieux. La découverte de cette réalisation se recommande tout spécialement pour l'harmonieuse rencontre des fonctions de logements et d'entreprises.

Encadrement par l'association PATRIS (Patrimoine de Schaerbeek).

57

EGLISE DES FRANCISCAINS

rue des Palais 181-183

Schaerbeek

samedi et dimanche : de 10 à 18h

trams 90-94 (Liedts)

Cette église néo-gothique fut érigée sur les plans de l'architecte C. Almain de Hase fils pour les frères Franciscaïns. Les travaux débutèrent le 5 février 1868. Après une interruption du chantier, la deuxième phase des travaux démarra en 1891 par la construction de quatre travées de la nef et de la monumentale façade ouest. L'église fut consacrée le 16 avril 1894.

La façade ouest, dans la rue des Palais, est remarquable par ses trois tympans et son intérieur néo-gothique. En 1875, les stalles furent publiées dans la revue « L'Émulation » et reconnues comme une œuvre d'art de haut niveau qui honore la connaissance archéologique de son créateur quant au style gothique de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle. Depuis 1986, l'église n'est plus affectée au culte.

Le « Sint-Lukasarchief » entend donner un nouvel avenir à l'église en y installant son centre de documentation, ses bureaux, des espaces d'exposition et ses archives. L'église pourra également être reconvertie en espace polyvalent. Elle deviendra ainsi le premier exemple de réaffectation du patrimoine néo-gothique bruxellois.

Exposition expliquant l'histoire de la construction du bâtiment, le projet de réaffectation, le fonctionnement du « Sint-Lukasarchief » et son utilité. Possibilité de consulter la base de données de l'association.

Avec la collaboration de l'association SINT-LUKASARCHIEF.

58

HALLES DE SCHAERBEEK – ANCIEN MARCHÉ COUVERT SAINTE-MARIE

rue Royale Sainte-Marie 22b

Schaerbeek

samedi : de 14h à 18h

dimanche : de 10h à 18h

trams 92-93-94 (Sainte-Marie)

Les halles centrales de Bruxelles furent démolies durant les années 60 et 70. Cependant certains exemples de ces impressionnantes halles commerciales de la fin du siècle passé n'ont pas disparu. Le marché couvert Saint-Géry et les Halles de Schaerbeek sont les exemples conservés ayant subi le moins de transformations.

Le Marché couvert Sainte-Marie fut reconstruit en 1901 à l'emplacement d'un premier marché, datant de 1865, qui avait été la proie des flammes en 1898. L'architecte Hansotte est le père du projet initial en collaboration avec le constructeur Bertaux, spécialisé dans la réalisation de structures en fer. Son ossature en fer rattache ce bâtiment à l'architecture des grands complexes industriels de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les Halles ont une structure bipartite : la grande halle et la petite halle. La grande halle servait de halle aux légumes et à la viande. Un grand puits de lumière est réservé dans le toit. Un escalier monumental mène à la galerie qui parcourt toute la halle. Cette galerie repose sur des colonnes en

fonte et est pourvue d'une balustrade aux agréables ferronneries. Des commerces de textile et d'articles de mode s'y tenaient. La petite halle abritait l'ancien marché aux poissons. Les deux unités étaient reliées par une ruelle couverte, où l'on vendait du beurre et du fromage.

Peu de temps après leur ouverture, les Halles virent décliner leur activité commerciale et, en 1920, on y mit définitivement un terme. Après avoir servi de hangar pendant des années, ce témoin unique de l'architecture industrielle échappa de justesse à la destruction. La Commission française de la Culture de l'Agglomération bruxelloise acheta l'ensemble en 1975. L'asbl Halles de Schaerbeek fut créée en 1977. Depuis, le lieu a acquis une solide réputation comme centre culturel dynamique.

En 1991, l'asbl Halles de Schaerbeek transforme ses statuts pour devenir le Centre Culturel européen de la Communauté française de Belgique. Une restauration approfondie devait assurer au bâtiment un sauvetage définitif. Une première phase consistant à sauver l'architecture est réalisée en 1984/1985, par l'architecte J. de Salle, sous les auspices du Ministère de la Culture de la Communauté française. Une seconde phase de rénovation, réalisée par l'architecte M. Dubois, est entamée en 1994. Elle porte sur la sécurité, l'isolation acoustique et thermique ainsi que divers aménagements, financés également par la Communauté française. La petite halle abritera une salle de spectacle prévue pour 250 personnes, agrémentée d'un bar et d'un foyer. La grande halle devient un espace polyvalent. Les Halles de Schaerbeek seront à nouveau ouvertes au public dès cet automne.

MAISON DES ARTS – ANCIEN CHATEAU EENENS-TERLINDEN

chaussée de Haecht 147

Schaerbeek

samedi et dimanche : de 10h à 18h

trams 90-92-93 (Robiano)

bus 65 (Robiano)

Situé à l'arrière d'un bâtiment édifié au n° 147 de la chaussée de Haecht, le château Eenens-Terlinden construit en 1826 pour Charles-Louis Eenens, marchand de draps dans le hameau dit « Op den Zavel », est aujourd'hui connu sous le nom de Maison des Arts. A l'origine la vaste propriété s'étendait sur 81 ares. Jusqu'à la rue de la Poste derrière la rue Royale. Elle est aujourd'hui nettement plus modeste. Le bâtiment fut agrandi par le fils du propriétaire, le général Alexis-Michel Eenens, qui ajouta deux ailes à la villa.

En 1875, une partie du terrain est expropriée pour y construire des habitations. Grâce à la fille du général, qui avait épousé le vicomte Georges Terlinden, le château Eenens où elle vécut jusqu'à sa mort, devint la propriété de la commune de Schaerbeek.

Celle-ci y créa un centre culturel et le rebaptisa « Maison des Arts ».

Les intérieurs de style éclectique, parmi lesquels le remarquable manteau de cheminée de la salle à manger, sont admirables. Celui-ci est orné de carreaux en faïence de Delft au manganèse... fabriqués à Gand, avant l'établissement des protestants dans la ville néerlandaise de Delft.

Dans les différents salons du rez-de-chaussée se côtoient des éléments décoratifs des styles néo-Renaissance flamande, Louis XV et Louis XVI. La décoration intérieure dans les autres pièces du rez-de-chaussée est plutôt classique et correspond davantage au style de la façade.

Les éléments les plus remarquables de la Maison des Arts sont classés depuis novembre 1993.

L'intérieur de la Maison des Arts ne pourra être vu sous son aspect normal. En effet, la « Deuxième Biennale de sculpture de Schaerbeek » s'y tient du 28 juin au 21 septembre. Pour la circonstance, l'intérieur est entièrement recouvert de tissu blanc.

60

BANANA SPLIT – ANCIEN ATELIER rue Philomène 83-85

Schaerbeek

samedi et dimanche : de 14h à 18h

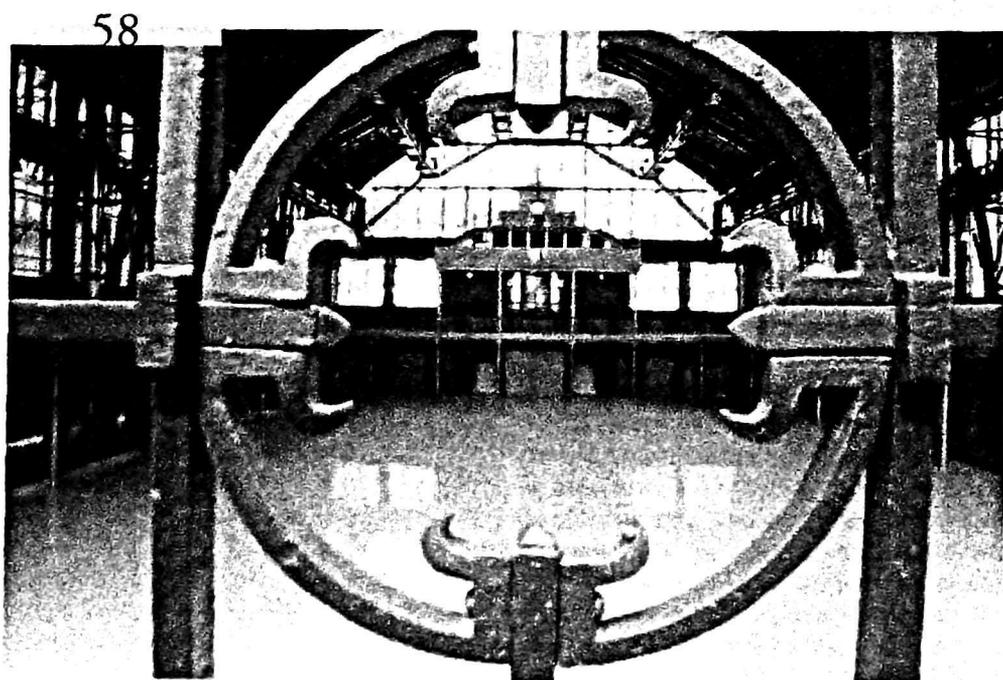
bus 61-62-65 (Traversière)

Entrée par groupes

A la limite de Schaerbeek et de Saint-Josse, un ancien atelier désaffecté s'est métamorphosé en une architecture contemporaine audacieuse qui s'ouvre généreusement à la lumière par tous ses côtés. La situation de départ pouvait apparaître comme peu propice. L'état des deux petites maisons à front de rue et de l'atelier en intérieur d'îlot – une implantation classique dans le tissu mixte d'habitations et d'entreprises du quartier – ont amené les architectes Pierre Blondel et Christian Renchon à développer un projet de rénovation lourde qui s'est concentré sur le bâtiment arrière.

Le nouvel espace est inondé de lumière à la fois par la verrière en toiture et les larges ouvertures des parois extérieures. On a donc quelques difficultés à imaginer aujourd'hui le bâtiment initial et ses murs aveugles. La structure en brique conservée, enduite de gris en façade, éclatante de blancheur à l'intérieur, a été divisée en plusieurs niveaux rellés par des escaliers transparents et de légères passerelles qui évoquent avec raffinement la première affectation industrielle du lieu. Le bâtiment est occupé, depuis 1991, par la société de spots publicitaires Banana Split, de production Banana Films et de spots radio Banana Radio. Sa rénovation architecturale a obtenu en 1992 le Belgian Architectural Award dans la catégorie « Transformation – Rénovation ».

Encadrement par l'association PATRIS (Patrimoine de Schaerbeek).



BUREAU D'ARCHITECTES DE SMET & WHALLEY – ANCIEN ATELIER DU MAÎTRE-VERRIER COLPAERT

rue Monroe 33-35

Schaerbeek

samedi et dimanche : de 13h à 18h

tram 90 (Bienfaiteurs); bus 65 (Bienfaiteurs)

Cet immeuble moderniste a été construit en 1930 pour le maître-verrier Florent-Prosper Colpaert par l'architecte Adolphe Deboodt. La façade de briques sur petit soubassement de pierre bleue comporte trois larges travées sur deux niveaux couverts d'une toiture plate. La travée médiane du premier étage se détache par une légère saillie triangulaire dont l'arête est marquée par une chaîne de briques décorativement appareillées. Les fenêtres correspondant aux entrées de garage présentent la même division tripartite. Un simple cordon de pierre bleue termine l'élévation. A l'intérieur, l'armature en béton du grand atelier est interrompue par une mezzanine, parcourue par une rambarde métallique. L'atelier est éclairé sur toute sa largeur et sa hauteur par une verrière aujourd'hui renforcée. L'ensemble a été rénové et modernisé dans le respect des volumes existants par les actuels occupants, le bureau d'architectes De Smet & Whalley.

Cet atelier fut conçu pour l'un des maîtres-verriers les plus importants de l'entre-deux-guerres. Florent-Prosper Colpaert (1886-1940) s'était établi à Bruxelles suite à la commande de nouveaux vitraux pour l'hôtel communal de Schaerbeek. Dans les années 20, il travaillera en étroite collaboration avec des peintres comme Anto Carte ou Albert Servaes (vitraux de l'église de la Sainte Famille). Comme son fils, Jacques, qui reprendra l'atelier, il a fait partie de l'équipe de maîtres-verriers de la basilique de Koekelberg. La réaffectation de l'immeuble en bureau d'architecture a permis de conserver les caractéristiques essentielles du bâtiment.

Exposition « Mythologie de la bande dessinée d'Adelin Guyot ». Passage en continu d'une vidéo évoquant la vie de l'artiste.

SHOW-ROOM ET LOFTS

rue Van Hammée 17

Schaerbeek

uniquement le dimanche : de 14h à 18h

tram 90 (Bienfaiteurs)

bus 65 (Bienfaiteurs)

Entrée par groupes

Élevée durant l'entre-deux-guerres, cette ancienne manufacture d'emballage de thé se distingue

dans l'alignement de la rue Van Hammée par sa belle façade mêlant avec élégance les influences Art Déco et modernistes. Au-dessus d'un soubassement au parement de pierre bleue, ajouré de trois ouvertures cintrées, s'élèvent trois niveaux traités au moyen d'un large oriel peu saillant, éclairé à chaque niveau par de grandes baies. La composition de la façade est structurée aux étages par les pilastres latéraux et les allèges en brique, combinés aux bandeaux et aux appuis en simili-pierre. L'ensemble est couronné par un fronton triangulaire étiré. Sa rénovation toute récente par le bureau d'architectes Accarain et Bouillot, en association avec Corinne Bonnevie, Marie-Françoise Geurts et Bernard Van Dessel, a permis sa réaffectation au commerce et au logement. Le rez-de-chaussée accueille le showroom et les bureaux d'une PME, tandis que les étages, jadis affectés à l'entrepôt, sont devenus de vastes lofts bénéficiant de la vue sur un grand intérieur d'îlot bien arboré. Les annexes de l'ancienne entreprise ont permis l'aménagement de terrasses et d'un jardin suspendu qui augmente encore l'agrément de la partie arrière du bâtiment. Cette rénovation se signale particulièrement par son efficace sobriété et la mise en valeur des qualités architecturales du bâtiment original.

Encadrement par l'association PATRIS (Patrimoine de Schaerbeek).

SOCIÉTÉ TEIN

place des Bienfaiteurs 7

Schaerbeek

samedi et dimanche : de 10h à 16h

tram 90 (Bienfaiteurs)

bus 65 (Bienfaiteurs)

Entrée par groupes

L'opération de rénovation menée en intérieur d'îlot pour la société Tein est exemplaire à plus d'un égard. Elle visait à améliorer les installations de l'entreprise ainsi que son implantation au cœur d'un vaste îlot. Conduite par le bureau d'architecture Joël Classe et associés, cette opération comprenait la rénovation profonde d'une ancienne brasserie, située à l'arrière des immeubles 52-54 de l'avenue Dailly, et sa réaffectation à l'entreprise; la réhabilitation des immeubles de l'avenue Dailly pour du logement; la rénovation du pavillon au centre de l'îlot, utilisé actuellement par les services de la firme, et enfin l'aménagement d'un parcours paysager au sein de la propriété afin de relier entre eux les différents lieux d'activité de l'entreprise: l'immeuble de la place des Bienfaiteurs, l'ancien pavillon, l'ancienne brasserie et les immeubles de l'avenue

Dailly. Le parcours à partir de la place des Bienfaiteurs permet ainsi de découvrir un bel immeuble de style Art Déco dessiné par l'architecte Van Den Eng, un pavillon moderne, un grand espace vert privé, un immeuble industriel dont les caractéristiques volumétriques sont soulignées par le geste architectural contemporain et la rénovation d'immeubles de logement. L'aménagement soigné de l'intérieur de l'îlot est tout à fait séduisant.

Exposition « Représentation du développement de la construction: de la conception à la réalisation du projet ».

Encadrement par l'association PATRIS (Patrimoine de Schaerbeek).

animation

A LA DÉCOUVERTE DES SGRAFFITES

Ce parcours permettra au promeneur de découvrir les sgraffites, leurs significations sociales, leurs différents états de conservation et les types d'architecture variés qu'ils ornent. Il donnera également la possibilité d'apprécier des céramiques, des vitraux et des éléments d'architecture moulurés et parcourra les rues de Waelhem, Courdublé, le boulevard Lambertmont, l'avenue Demolder, le square Riga, les avenues Verhaeren, Sleenckx, A. Giraud pour revenir à la place Verboeckhoven. Ne pas oublier ses jumelles!

*Lieu de rendez-vous : place Verboeckhoven 5
Schaerbeek*

*Horaires : samedi et dimanche à 11h et 15h
(durée : ± 2h)*

*Inscription obligatoire (maximum 25 personnes)
au 02/512.69.73 (M. Cordier), 02/344.62.10
(R. Bavais) ou 061/51.15.07 (S. De Boeck)*

Avec la collaboration de l'association G.E.R.P.M.-S.C. (Groupe d'études et de recherches peintures murales-sgraffites culturelles)

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

64

**LE BOTANIQUE - CENTRE
CULTUREL DE LA COMMUNAUTE
FRANÇAISE WALLONIE-BRUXELLES**
rue Royale 236
Saint-Josse-ten-Noode
samedi et dimanche : de 10h à 18h
métro ligne 2 (Botanique)

En 1797, un jardin botanique avait été installé dans l'ancienne cour - l'actuelle place du Musée - et mis à la disposition des élèves de l'École centrale de la Dyle. Lorsque l'existence de ce jardin fut menacée, la Société royale d'Horticulture des Pays-Bas proposa d'aménager un nouveau jardin botanique qui abriterait les anciennes collections. Tilman-François Suys fut pressenti, mais les deux projets qu'il présenta dépassaient de loin les moyens de la Société. Il publia néanmoins son second projet : une rotonde centrale recouverte d'une coupole, encadrée de deux portiques terminés par des pavillons en ressaut. Il était prévu de réallier en verre le toit de la rotonde et les façades des deux ailes. C'est finalement à P.-F. Gineste, peintre-décorateur, ancien collaborateur de Suys, que l'on confia la poursuite du projet. Il se contenta de reprendre dans leurs grandes lignes les plans de Suys, en les simplifiant. Le jardin botanique fut inauguré en 1829. Entre 1842 et 1854, Suys, revenu entre-temps dans les bonnes grâces de la Société d'Horticulture, compléta le bâtiment par un portique ouvrant sur la rue Royale, une extension de l'orangerie à l'ouest et une salle de fêtes.

En 1938, on décida de déménager les collections de plantes vers le domaine de Bouchout à Meise, non loin de Bruxelles. Commença alors une période de déclin pour le jardin botanique, laissé à l'abandon pendant vingt ans. En 1958, on décida de le restaurer et le site fut classé en 1964. La rotonde fut transformée en salle de spectacles et, en 1984, les anciennes serres en lieu d'exposition et l'orangerie en salle polyvalente. Ce témoin de l'architecture néoclassique est désormais le Centre culturel de la Communauté française.

Le jardin dans son aspect actuel est l'œuvre de l'architecte de jardins René Pechère (1953-1958).

Il est décoré de statues réalisées à partir d'esquisses commandées par le gouvernement à Charles Van Der Stappen et Constantin Meunier en 1893 et réalisées par de nombreux autres artistes. On y reconnaîtra, entre autres, deux œuvres de Meunier : l'Automne ou le Semeur et l'Été ou le Moissonneur.

65

**CENTRE RECREATIF
DE LA COMMUNE
DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE**
rue de Liedekerke 112
Saint-Josse-ten-Noode
samedi et dimanche : de 10 h à 18 h
bus 59-61 (Houwaert)

Habitation personnelle de l'architecte Léon Govaerts, cet hôtel de maître présente son aspect actuel depuis 1899. Léon Govaerts avait en effet acheté, en 1864, un vaste immeuble d'inspiration néoclassique, dont il modifia profondément la façade, l'exhaussant d'un demi-étage et y appliquant un décor polychrome d'esprit Art Nouveau.

Des panneaux ornés de sgraffites à motifs floraux stylisés assurent la liaison entre les fenêtres du rez-de-chaussée et celles du premier étage, lesquelles sont surmontées de tympanes également ornés de sgraffites.

Des ornements en terre cuite complètent ce décor qui contraste avec la blancheur des murs de briques.

On notera aussi l'élégante corniche galbée et l'oriel à structure métallique surmontant la partie d'entrée.

La disposition intérieure des différentes pièces, de part et d'autre d'un grand vestibule, reprend celle de l'habitation d'origine. Leur décoration, due à Govaerts, est davantage marquée par l'éclectisme que par l'Art Nouveau, si l'on excepte les motifs floraux stylisés de la corniche du plafond de la salle à manger.

Éclairé par une haute baie ornée d'un vitrail, l'escalier tournant à deux volées avec rampe en fer forgé constitue la principale originalité des aménagements de Govaerts.

animation

« L'ART NOUVEAU A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE, SCHAERBEEK ET DANS LE QUARTIER LEOPOLD »

Exposition de photographies de Christian Berthold autour du thème des maisons Art Nouveau.

Le Gemeenschapscentrum Ten Noey est installé dans un hôtel de maître reconverti par la suite en fabrique de matériel photographique. Depuis 1980, ce lieu a une affectation culturelle.

Adresse : Gemeenschapscentrum Ten Noey
rue de la Commune 25
Saint-Josse-ten-Noode

Horaires : samedi et dimanche de 10h à 18h

En collaboration avec le GEMEENSCHAPS-
CENTRUM TEN NOEY

Répertoire des bâtiments par commune

ANDERLECHT

- 37** Ancien bâtiment de la Prévoyance Sociale
square de l'Aviation 29-31
S et D: de 10h à 18h
- 38** Ancienne Ecole Vétérinaire de Cureghem
rue des Vétérinaires 45
S et D: de 10h à 18h
- 40** Caves de Cureghem
rue Ropy-Chaudron 24
S et D: de 10h à 14h
- 41** Communauté de la Poudrière
rue du Livre Examen 15
S: de 13h à 18h
D: de 10h à 18h
- 36** Ecluse du Midi
boulevard Poincaré 77
S et D: de 10h à 18h
- 39** Hogere Rijkschool voor Beeldende Kunsten
place de la Vaillance 17
S et D: de 14h à 18h

AUDERGHEM

- 81** Centre d'art du Rouge-Cloître
rue du Rouge-Cloître 4
S et D: de 10h à 18h

BERCHEM-SAINTE-AGATHE

- 48** Cultureel Centrum «De Oude Kerk»
rue de l'Allée Verte
S et D: de 10h à 12h
et de 14h à 16h
- 47** Gemeenschapscentrum De Kroon
rue J.-B. Vandendriessch 19
S et D: de 14h à 18h

BRUXELLES/EXTENSION

- 17** Bibliothèque Solvay
Parc Léopold
S et D: de 10h à 18h
- 20** Châteaux d'eau du Bois de la Cambre
avenue de la Belle Alliance 1
S et D: de 10h à 18h
- 16** Concert Noble
rue d'Arion 82
uniquement le dimanche:
de 10h à 18h
- 19** Hanse-Office
avenue Palmerston 20
S et D: de 14h à 18h
- 15** Maison de la Francité
rue Joseph II 18
S et D: de 10h à 18h
- 18** Maison du Gaz Naturel (Hôtel van Eervelde)
avenue Palmerston 4
S et D: de 14h à 18h
- 14** Restaurant PetroFina
rue Guimard 14
uniquement le dimanche:
de 10h à 18h

BRUXELLES/LAECHE

- 52** Atelier du constructeur de monuments funéraires Salu Parisi Notre-Dame 16
S et D: de 10h à 17h
- 51** Chapelle Horta de l'Hôpital universitaire Brugmann
rond-point de la Cité-Jardin
S et D: de 10h à 18h

BRUXELLES/N-O-H

- 53** Centre culturel de Bruxelles
place Saint-Nicolas 5
S et D: de 10h à 18h

BRUXELLES/PENTAGONE

- 7** Ancien Couvent des Riches-Claires
rue Saint-Christophe 34/
rue de la Grande Ile 15
S et D: de 10h à 18h
- 3** Atelier d'artiste
rue Loquenghien 35
S et D: de 10h à 18h

BRUXELLES/PENTAGONE

- 1** Centre Belge de la Bande Dessinée
rue des Sables 20
S et D: de 10h à 18h
- 10** Chapelle des Brigittines
rue des Vissandines
S et D: de 10h à 18h

BRUXELLES/PENTAGONE

- 12** Cour d'Arbitrage
place Royale 7
S et D: de 10h à 18h
- 9** Futur siège du Parlement Bruxellois
rue du Lombard 69
S et D: de 10h à 18h

BRUXELLES/PENTAGONE

- 4** Gemeenschapscentrum De Markten
Vieux Marché aux Grains 5
S et D: de 10h à 18h
- 11** Hôtel Ravenstein
rue Ravenstein 3
uniquement le samedi:
de 10h à 18h

BRUXELLES/PENTAGONE

- 5** Kaaitheater
rue Notre-Dame du Sommeil 83
S et D: de 12h à 18h
- 2** Maison du Spectacle
rue de Flandre 46
S et D: de 10h à 18h

BRUXELLES/PENTAGONE

- 8** Marché Couvert de Saint-Géry
place Saint-Géry
S et D: de 10h à 18h
- 6** Musée des Egoûts
porte d'Anderlecht
S et D: de 10h à 18h
- 13** Résidence de l'Ambassadeur de France
boulevard des Régens 41
S et D: de 10h à 18h

ETTERBEEK

- 75** Arsenal du Charroi
boulevard L. Schmidt 1-29
uniquement le samedi:
de 14h à 17h
- 69** Atelier Majerus
avenue de la Chasse 62
S: de 10h à 16h
D: de 13h à 17h

BRUXELLES/PENTAGONE

- 74** Centre d'histoire et de traditions de la Gendarmerie
avenue de la Force aérienne 33
S et D: de 10h à 18h
- 73** Complexe Albert Hall
avenue E. Pirmez 9/
chaussée de Wavre 651
uniquement le dimanche:
de 10h à 18h

BRUXELLES/PENTAGONE

- 71** Espace Senghor
chaussée de Wavre 366-368
(piétonnier)
S et D: de 10h à 18h
- 70** Ombres et silhouettes ASBL
rue Félix Hap 11/
place Van Meysel 15-16-17
S et D: de 10h à 18h

BRUXELLES/PENTAGONE

- 72** Orangerie du parc Hap
chaussée de Wavre 508
S et D: de 10h à 18h
- 68** RHOK Akademie
avenue E. de Thibault 2
S et D: de 10h à 18h

EVERE

- 55** Ancien moulin d'Evere
rue du Tilleul 185-189
S et D: de 10h à 18h
- 54** Musée communal
rue Struckens
S et D: de 10h à 18h

FOREST

- 87** Agence TPP
place Saint-Denis 56
uniquement le dimanche:
de 10h à 18h
- 88** Ancienne Abbaye de Forest
place Saint-Denis 9
uniquement le dimanche:
de 10h à 18h

FOREST

- 86** Aquamass
avenue Kerbeek 280
S et D: de 10h à 17h
- 89** Compagnie de Danse Rosas
avenue Van Volsem 164
S et D: de 10h à 18h

GANSHOREN

- 49** Château Rivieren
drève du Château 66
uniquement le dimanche:
de 14h à 17h

IXELLES

- 21** Chapelle de Boondael
square du Vieux Tilleul 10
S et D: de 10h à 18h
- 27** Fondation pour l'Architecture
rue de l'Ermitage 55
uniquement le samedi:
de 11h à 19h

IXELLES

- 22** Musée des Enfants
rue du Bourgmestre 15
S et D: de 14h30 à 17h
- 26** Musée d'Ixelles
rue Jean Van Volsem 71
S et D: de 10h à 18h
- 24** «Plateau»
rue du Berger 30
S et D: de 10h à 18h

«Le Tabellion»

- 28** «Le Tabellion»
rue du Tabellion 64-66
S et D: de 10h à 18h
- 25** XL Art Communication Center
rue du Collège 27
S et D: de 10h à 18h
- 23** XL-Théâtre
rue Goffart 7a
S et D: de 10h à 18h

JETTE

- 50** Ancienne Abbaye de Dieleghem
rue J. Tiebaeck 14
S et D: de 10h à 18h

MOLENBEEK-SAINTE-JEAN

- 44** Charmeuil
rue de la Borne 14
S et D: de 10h à 18h
- 46** Le Gosset
rue Gabriel Petit 6
uniquement le dimanche:
de 14h à 17h

MOLENBEEK-SAINTE-JEAN

- 43** Jeugd en Stad
rue des Ateliers 3-5
S et D: de 10h à 18h
- 42** Musée d'Art spontané
boulevard Léopold II 51
S et D: de 10h à 18h

MOLENBEEK-SAINTE-JEAN

- 45** Vervloet
rue de la Borne 78
S et D: de 10h à 18h

SAINT-GILLES

- 32** Anciennes glacières de Bruxelles
rue de la Glacière 18
- 35** Distillerie Cusenier
rue de Russie 41
S et D: de 10h à 18h

SAINT-GILLES

- 30** Espace Photographique Contretype
avenue de la Jonction 1
S et D: de 13h à 18h
- 31** Garage Siemens
rue Veyds 15/rue Faider 6
S et D: de 10h à 18h

SAINT-GILLES

- 34** Gemeenschapscentrum de Pianofabriek
rue du Fort 35a
S et D: de 11h à 18h
- 33** Maison Pilgrims
rue de Parme 69
S et D: de 10h à 18h

SAINT-GILLES

- 29** Musée Horta
rue Américaine 25
S et D: de 14h à 17h30

SAINT-JOSSE

- 64** Le Botanique
rue Royale 236
S et D: de 10h à 18h
- 65** Centre récréatif de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode
rue de Liedekerke 112
S et D: de 10h à 18h

SAINT-JOSSE

- 67** Musée Charlier
avenue des Arts 16
S et D: de 10h à 18h
- 66** Le Public
rue Braemt 64-70
S et D: de 14h à 18h

SCHAERBEEK

- 60** Banana Split
rue Philomène 83-19
- 61** Bureau d'Architectes De Smet & Whalley
rue Monroe 33-35
S et D: de 13h à 18h

SCHAERBEEK

- 57** Eglise des Franciscains
rue des Palais 181-183
S et D: de 10h à 18h
- 58** Halles de Schaerbeek
rue Royale-Sainte-Marie 22b
S: de 14h à 18h
D: de 10h à 18h

SCHAERBEEK

- 56** Immobilière R. Poise et Fils
rue Vanderlinden 20-24
S et D: de 10h à 18h
- 59** Maison des Arts
chaussée de Haecht 147
S et D: de 10h à 18h

SCHAERBEEK

- 62** Show-room et Lofts
rue Van Hammée 17
D: de 14h à 18h
- 63** Société Tein
place des Bienfaiteurs 7
S et D: de 10h à 16h

UCCLE

- 83** Ferme Rose
avenue De Fré 44
S et D: de 10h à 18h
- 84** Ferme d'Uccle
Vieille rue du Moulin 93
S et D: de 10h à 18h

UCCLE

- 85** Institut national des Invalides
avenue Achille Reisdorff 36
S et D: de 10h à 18h

WATERMAEL-BOITSFORT

- 82** Centre régional d'Initiation à l'Ecologie
chaussée de la Hulpe 199
S et D: de 10h à 18h

WOLUWE-SAINTE-LAMBERT

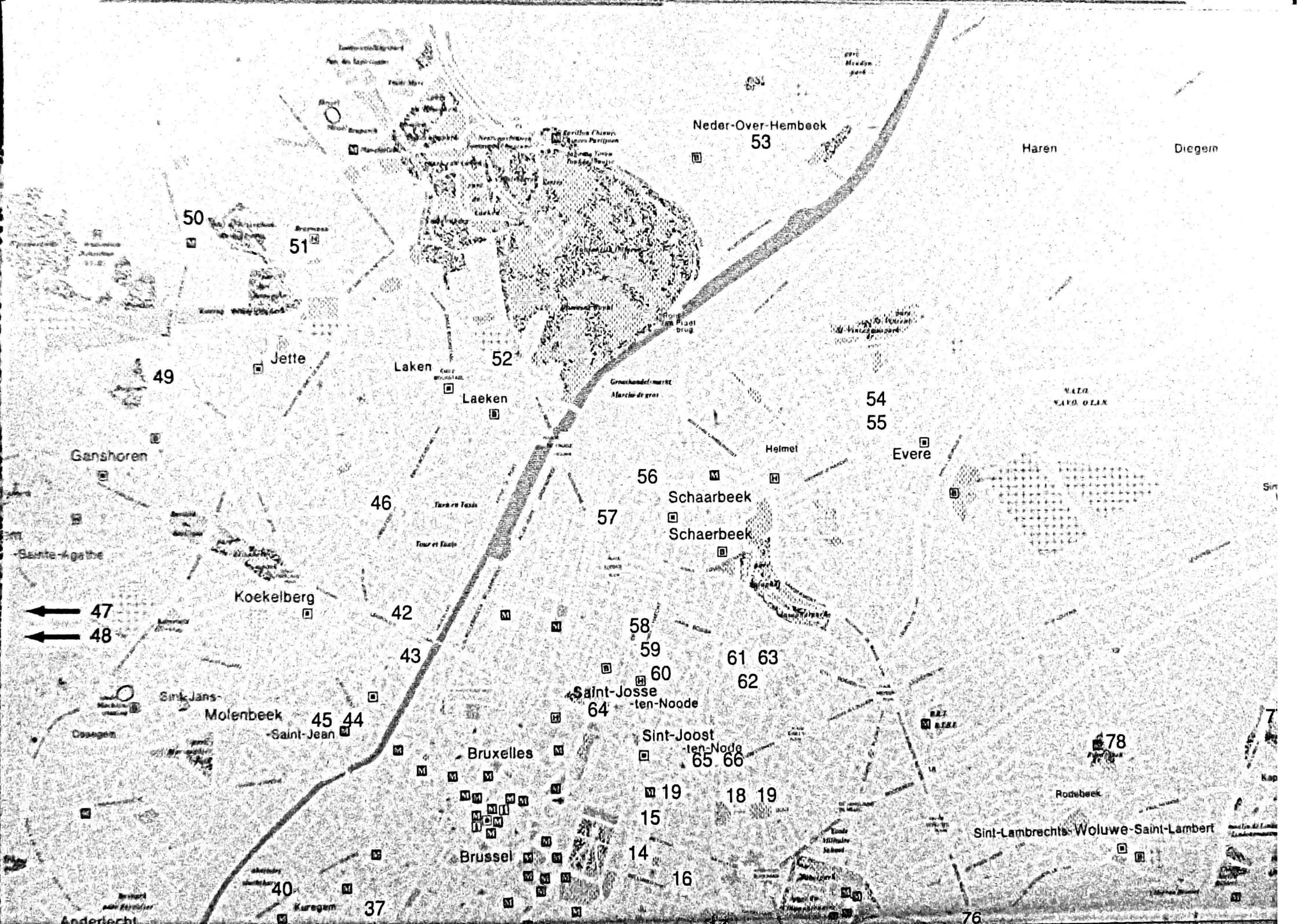
- 77** Hof ter Musschen
avenue E. Mounier 2
uniquement le dimanche:
de 10h à 18h
- 76** ICHEC
rue du Duc 133-135
uniquement le dimanche:
de 14h à 18h

WOLUWE-SAINTE-LAMBERT

- 78** Musée communal
rue de la Charrette 40
S et D: de 10h à 18h

WOLUWE-SAINTE-PIERRE

- 79** Centre communautaire Crousse
rue au Bois 11
S et D: de 10h à 18h
- 80** Musée du Transport urbain bruxellois
avenue de Terwueren 364
S et D: de 10h à 19h



← 47
← 48

50

51

53

49

52

54
55

Ganshoren

46

56

57

Schaerbeek
Schaerbeek

Evere

Sainte-Agathe

Koekelberg

42

58

59

61 63
62

Sint-Jans

Molenvbeek

45 44

Saint-Josse
ten-Node

64

60

Sint-Joost
ten-Node

65 66

Cassegem

Saint-Jean

Bruxelles

19

18 19

78

Anderlecht

40

37

15

14

16

Brussel

76

Sint-Lambrechts-Woluwe-Saint-Lambert

Rodebeek

Neder-Over-Hembeek

Haren

Diegem

Jette

Laken

Laeken

Grashandelmarkt
Marché de gros

Helmet

Tour de Tois
Tour et Esplanade

Tour et Esplanade

VALO
VALO OLAN

Evere

Schaerbeek

Schaerbeek

Saint-Josse
ten-Node

64

60

Sint-Joost
ten-Node

65 66

Bruxelles

19

18 19

78

Anderlecht

40

37

15

14

16

Brussel

76

Sint-Lambrechts-Woluwe-Saint-Lambert

Rodebeek

Neder-Over-Hembeek

Haren

Diegem

Jette

Laken

Laeken

Grashandelmarkt
Marché de gros

Helmet

Tour de Tois
Tour et Esplanade

Tour et Esplanade

VALO
VALO OLAN

Evere

Schaerbeek

Schaerbeek

Saint-Josse
ten-Node

64

60

Sint-Joost
ten-Node

65 66

Bruxelles

19

18 19

78

Anderlecht

40

37

15

14

16

Brussel

76

Sint-Lambrechts-Woluwe-Saint-Lambert

Rodebeek



Woluwe 80 -Saint-

69

25 26

38

38

88

89

Bamel

73

Elsene

Saint-Gilles

Forest

Vorst

87

Putdaal

74

27

31

33

34

89

Vogelzang
Chant d'Oiseau

75

22

29

Sint-Gillis
Campagne

30

89

Auderghem

75

22

28

32

30

89

Oudergem

75

22

28

32

30

89

Transvaal

75

22

28

32

30

89

Watermaal-Bosvoorde

75

21

20

21

21

21

Watermael-Boitsfort

75

21

20

21

21

21

Le Logis

75

21

20

21

21

21

Compt. du Balay

75

21

20

21

21

21

Bezembrouck

75

21

20

21

21

21

Ukkel

75

21

20

21

21

21

Fort Jaco

75

21

20

21

21

21

Wolvenberg

75

21

20

21

21

21

Homborg

75

21

20

21

21

21

Linkebeek

75

21

20

21

21

21

Drogenbos

75

21

20

21

21

21

Calevoet

75

21

20

21

21

21

Waterloosesteenweg

75

21

20

21

21

21

17

17

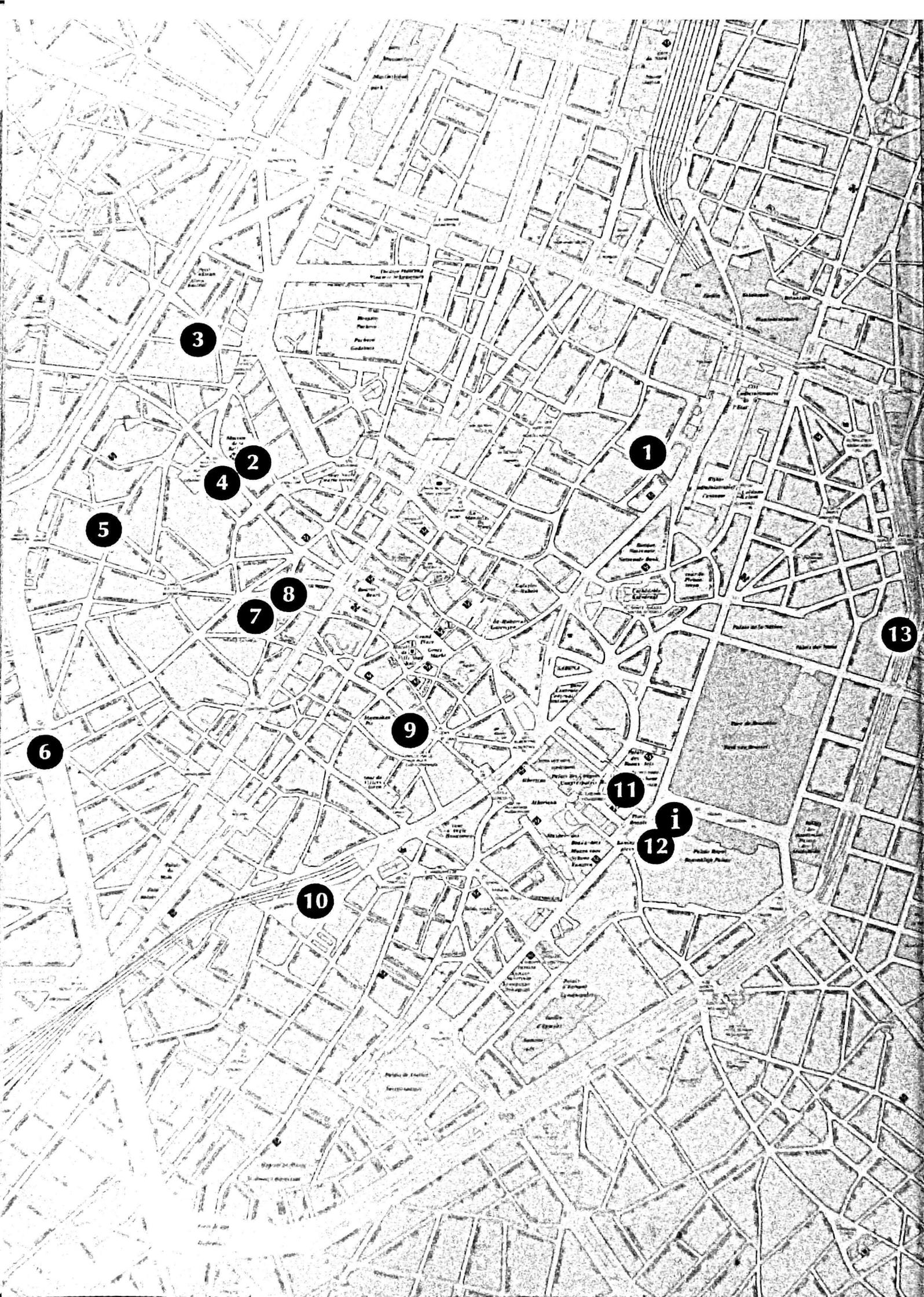
17

17

17

17

17



3

2

4

5

8

7

1

13

9

6

11

i

12

10

Cet hôtel de maître accueille depuis de nombreuses années un centre récréatif de la commune de Saint-Josse-ten-Noode ouvert aux personnes âgées. Une récente restauration lui a rendu son éclat.

66

LE PUBLIC – ANCIENNE BRASSERIE AERTS

rue Braemt 64-70

Saint-Josse-ten-Noode

samedi et dimanche : de 14h à 18h

bus 59-61 (Houwaert)

Cet ensemble de bâtiments industriels, s'étendant sur tout l'intérieur d'ilot jusqu'à la rue des Deux Tours, abritait autrefois la brasserie Aerts qui produisait entre autres la bière Primus et Aerts 1900. La brasserie, en activité depuis le début des années 1880, fut désaffectée un siècle plus tard. Les machines et cuves furent démontées en 1982.

La partie droite du bâtiment a été restaurée et réaffectée en 1994 afin d'y abriter le théâtre Le Public. Ce dernier comprend une salle de spectacle de 260 places, une salle d'accueil, un restaurant, une salle de répétition et une petite salle de spectacle de 60 places.

Le Public est un théâtre non subventionné produisant en moyenne 5 spectacles par an. Ce lieu se veut être accessible à tous, un lieu où le théâtre est un plaisir pour le plus grand nombre.

Visites guidées le samedi et le dimanche à 14h et 16h. Avec la collaboration d'ARCADIA.

67

MUSEE CHARLIER

avenue des Arts 16

Saint-Josse-ten-Noode

samedi et dimanche : de 10h à 18h

métro ligne 1A-1B (Arts-Loi) ;

ligne 2 (Madou)

bus 29-63-65-66 (Madou)

Esprit ouvert aux tendances les plus modernes et novatrices de son temps qu'il découvrait dans les Salons à Bruxelles mais surtout à Paris, l'amateur d'art Henri Van Cutsem réunit en peu de temps une importante collection. Celle-ci comprenait de nombreuses œuvres d'artistes belges – des toiles réalistes et luministes de James Ensor, Théo Van Rysselberghe, Emile Claus, Guillaume Vogels et des sculptures de Constantin Meunier et Guillaume Charlier –, mais aussi plusieurs tableaux impressionnistes français. Ainsi, en 1889, avait-il pu acquérir une première œuvre d'Edouard Manet « Argenteuil », suivie en 1894 de « Chez le

père Lathuille », chefs-d'œuvre appartenant aujourd'hui au Musée des Beaux-Arts de Tournai. C'est en 1890 que Van Cutsem acquit à l'avenue des Arts les deux immeubles d'esprit néoclassique qui allaient pouvoir abriter ses collections. Le plus vaste des deux, construit en 1844 sur une parcelle s'étendant jusqu'à la rue de la Charité, possédait des écuries et remises à l'emplacement desquelles il fit construire – vraisemblablement par Victor Horta – une galerie d'exposition couverte d'une verrière. En 1892, la maison voisine démolie, il la fit reconstruire de manière à l'intégrer à la première. Les façades furent unifiées et les intérieurs réaménagés par Horta qui édifia une deuxième galerie vitrée.

De nombreux peintres et sculpteurs fréquenteront l'hôtel de maître de l'avenue des Arts. Parmi eux, le sculpteur Guillaume Charlier dont Van Cutsem fit son légataire universel. A la mort de ce dernier, en 1904, Charlier hérita de l'hôtel et continua l'œuvre de mécénat de son protecteur. En 1924, les plus belles toiles de la collection furent offertes à la ville de Tournai qui fit construire pour les abriter de musée dont les plans sont de Horta.

A la mort de Charlier en 1925, l'hôtel et les biens qu'il abritait furent légués à la commune de Saint-Josse-ten-Noode qui en fit un musée. Celui-ci est classé depuis 1993.

L'école belge de peinture de la fin du XIX^e siècle y est illustrée par une riche galerie de portraits de Wiertz, Gouweloos, Agneessens, par des paysages réalistes et impressionnistes de Boulenger, Baron, Wytsman et par les œuvres des peintres dits sociaux comme Laermans, Oleffe, Frédéric, enfin, par tous ces artistes qui participèrent aux différents mouvements novateurs du tournant du siècle: Ensor, Van Strijdonck, Verheyden...

La sculpture est représentée par Guillaume Charlier, Emile Namur, Rik Wouters... Les salons sont riches en mobilier et objets d'art décoratif d'époque Louis XV, Louis XVI, Empire, en tapisseries de Bruxelles, d'Audenaerde, d'Aubusson, en tapiss, porcelaines, argenteries...

En plus des visites guidées, le musée organise régulièrement des concerts le midi et le soir et des conférences.

Expositions de sculptures.

Exposition de cartes postales anciennes de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode (collection de J. De Sutter, Ch. Dekeyser et J. Laporte).



ETTERBEEK

68

**RHOK AKADEMIE-ANCIENNE
IMPRIMERIE PHOBEL**
avenue E. de Thibault 2
Etterbeek

samedi et dimanche : de 10h à 18h
bus 36 (Roi Vainqueur)

Le bâtiment a été construit en 1905 sur les plans de l'architecte H. Wellens.

En 1920, Monsieur Gevaert achète l'immeuble pour y installer son Imprimerie « La Phototypie Belge » (« Phobel » en abrégé). L'imprimerie s'occupera avant tout de la « phototypie », technique artisanale qui a donné naissance à l'héliogravure.

Les ateliers de lithographie, de photographie, de reliure et de dorure y auront également leur place. L'imprimerie « Phobel » obtiendra une renommée grâce aux livres en couleur qu'elle éditait et à la série « Les carnets du Jeune Artiste », petits livres d'enfants pour apprendre à dessiner, mais également comme éditeur du jeu de l'ole.

En 1972, le Ministère de la Culture flamande rachète le bâtiment et y installe une école d'art appelée « Rijkscentrum Hoger Kunstonderrwijs Brussel » (Centre National pour l'Enseignement supérieur de l'Art à Bruxelles) – nommée plus tard R.Ho.K.

Complètement rénové par l'architecte Francis Bogaert en collaboration avec Marcel Boon le directeur de l'Académie, la volonté de conserver autant que possible le bâtiment d'origine fut réelle. Dans la grande salle centrale des machines de l'imprimerie, une paroi a été enlevée pour répondre aux besoins pédagogiques de l'école ainsi que pour y organiser des événements culturels. Une cage d'escalier en béton a été construite à l'endroit où, à l'origine, se trouvait une petite cour intérieure afin de garantir un accès sûr vers les ateliers du premier et du deuxième étage. Une bibliothèque sous forme de mezzanine avec vue sur la salle des machines a été aménagée. À l'entrée principale, une grille fut placée (celle-ci ayant appartenu à une maison Art Nouveau, œuvre de Paul Hankar, située avenue de Tervuren et démolie en 1972).

Démonstration de techniques anciennes d'imprimerie, de sculpture et de fabrication de papier, aujourd'hui disparues.

Exposition sur les éditions de l'imprimerie Phobel et sur les archives de l'imprimerie.

69

**ATELIERS MAJERUS –
ANCIENNE SAVONNERIE**
avenue de la Chasse 62
Etterbeek

samedi : de 10h à 16h
dimanche : de 13h à 17h
trams 81-82 (Van Gele)

Aujourd'hui et depuis de nombreuses années, on ne peut passer avenue de la Chasse sans remarquer le mur de clôture renfermant autour d'une cour les ateliers de restauration et de fabrication de vitraux d'art ainsi qu'une salle d'exposition.

Construite dès 1911, la maison du n° 64 possédait un atelier de mise en paquet de savon. Dès 1920, la propriété s'agrandit de plusieurs hangars. Une société de crème liquide pour métaux (SAMVA) y occupa les lieux. Les propriétaires de SAMVA étaient les Goudailliet qui, depuis l'origine, possédaient les lieux. On construisit d'abord la maison, la véranda et le bâtiment arrière. Ensuite, entre la véranda et l'arrière, les écuries. Vers 1920, les bâtiments s'agrandirent des ateliers, actuellement utilisés pour les vitraux. La partie occupée actuellement par la salle d'exposition fut construite durant la guerre 40-45 par les Allemands.

Exposition « Vitraux anciens et contemporains du XVII^e siècle à nos jours ».

Explications et démonstrations en atelier (coupe, mise en plombs), uniquement le samedi.

Mise en route de la Fondation Pierre Majerus Asbl ayant pour but d'honorer, de conserver et de promouvoir la mémoire, les archives, l'œuvre et l'atelier du maître-verrier, ainsi que l'art du vitrail en général.

animation

HORTA AU CREUX DE LA MAIN

Exposition de maquettes miniatures de maisons Art Nouveau et de mobilier.

Adresse : Espace Senghor
chaussée de Wavre 366-368
(piétonnier)
Etterbeek

Horaires : samedi et dimanche de 10h à 18h

Avec la collaboration du Centre de la Miniature Lilliput Belgium, du Cercle d'Histoire et du Patrimoine historique d'Etterbeek et du Centre culturel d'Etterbeek.

Le Centre de la Miniature Lilliput Belgium ouvre également le reste de ses collections à l'occasion des Journées du Patrimoine. Il vous attend le samedi et le dimanche de 10h à 18h au n°59 de la rue Colonel Van Gele à Etterbeek.

OMBRES ET SILHOUETTES ASBL – CASA ROSA

rue Félix Hap 11/place

Van Meyel 15-17

Etterbeek

samedi et dimanche : de 10h à 18h

bus 36-80 (Général Leman)

Dans cet imposant immeuble, construit en 1889-1890 sur les plans de l'architecte Hubert Marcq, étaient hébergées les « Sœurs Saint-Vincent de Paul ». Une partie du bâtiment, le n° 17, fut également une maison de repos pour femmes.

Cette construction d'inspiration néo-gothique et néo-Renaissance flamande déploie une façade de briques rouges. Une banderole en pierre bleue porte l'inscription « DONNER AUX PAUVRES C'EST PRETER A DIEU ».

Aujourd'hui cette bâtisse s'est vu attribuer une vocation culturelle. Utilisée il y a quelques temps comme salle paroissiale des fêtes ou théâtre, sa réaffectation prend, ici, toute son ampleur en utilisant le bâtiment au maximum et en y organisant une vie interactive rassemblant divers domaines tels le théâtre, les marionnettes, la restauration de poupées anciennes et d'ours en peluche, une bibliothèque spécialisée, ...

En passant par la rue Félix Hap, la salle de spectacle des marionnettes mérite le détour. Petite salle étant à l'origine une chapelle, elle rappelle l'affectation originelle du lieu.

La charpente en bois, les colonnes engagées couronnées de chapiteaux ainsi que les vitraux y sont bien conservés.

Exposition « Marionnettistes tchèques ». Plusieurs créateurs de marionnettes de Prague et des environs présentent un éventail de cet art, depuis la sculpture traditionnelle jusqu'à l'œuvre d'art contemporaine.

Le théâtre de Marionnettes de Bruxelles présente « La légende de Manneken-Pis », le samedi et le dimanche à 13h, 14h, 15h, 16h et 17h (durée : 20 minutes).

ESPACE SENGHOR

chaussée de Wavre 366-368 (piétonnier)

Etterbeek

samedi et dimanche : de 10h à 18h

bus 34 (Jourdan)

En 1904, A. Monnoyer-Rommelaere fit construire une maison suivant les plans de l'architecte P. Vanbeesen dont la façade était large de 11 mètres. Elle se situe sur l'emplacement d'une ancienne école, annexe de l'Institut Saint-Stanislas.

En 1909, on construisit derrière cette maison une salle de spectacle, décorée de stucs, de vitraux et de volutes en fer forgé. Afin d'y faciliter l'accès, le bâtiment dut subir des transformations. La salle fut équipée à l'étage inférieur d'un café (l'actuel foyer) et au premier étage d'un salon-fumoir (la salle Agenor, construite par l'architecte Arthur Meuleman).

D'autres travaux allaient encore suivre. En 1936, on décida d'y construire une salle de cinéma et de modifier la façade. L'inscription « Continental » trône au centre de la façade, renommé plus tard « RIXY ». Victor Bourgeois est l'architecte de cette salle de plein-pied, dotée d'un balcon et qui pouvait accueillir 757 spectateurs. Il construisit une avant-scène profonde afin que les premiers rangs de spectateurs soient à une distance suffisante du rideau de fer. Cette salle était également adaptée à d'autres activités, comme des réunions ou du théâtre-variété. Une nouvelle transformation ajouta, en 1953, 650 places assises qui furent ramenées à 550 en 1967.

Dans le cadre de la rénovation du bas d'Etterbeek, on octroya, en 1983, un permis de bâtir pour transformer ce complexe en centre culturel et restaurer la salle. Les nouvelles fonctions du centre, qui porte le nom de Léopold Sédar Senghor, furent officiellement inaugurées en 1988. Il est administré par le Centre culturel d'Etterbeek avec le soutien de la Communauté française et de l'Administration communale d'Etterbeek.

Exposition d'œuvres d'un artiste contemporain.

ORANGERIE DU PARC HAP

chaussée de Wavre 508

Etterbeek

samedi et dimanche : de 10h à 18h

bus 36-80 (Général Leman)

En 1855, M. Albert-Joseph Hap, maire d'Etterbeek, demande l'autorisation de clôturer son jardin. Celui-ci deviendra le parc Félix Hap. On y accède aujourd'hui par une porte située chaussée de Wavre, 508-510.

Achetée en 1804, cette propriété comptait trois hectares et se composait d'un château dans lequel la famille Hap voulait installer une fabrique de cuir. Il était entouré d'un étang alimenté par le Broebelaar. Cette ancienne maison de plaisance du XVI^e siècle, construite suivant le style Renaissance flamande, comptait un bâtiment principal de deux niveaux et deux travées et était flanqué par deux tours carrées de trois niveaux à toit pointu.

Cette vaste propriété, considérablement réduite entre autres par le tracé de l'avenue d'Auderghem, s'organise actuellement autour de

animation

SPLENDEUR DU VITRAIL

Cette promenade apprendra au public tout ce qu'il veut savoir sur le vitrail. Aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, il découvrira, à travers de riches collections, l'évolution des techniques et des thèmes. La partie Art Nouveau des Musées le mènera dans les magasins Wolfers, réalisés par Horta et remontés au Cinquantenaire.

En rue, impostes, vitrines et pourtours de fenêtres raviront les participants par des coloris et dessins principalement Art Nouveau et Art Déco. Sans oublier la surprise des vitraux... Une étape dans les ateliers Majérus permettra d'assister à la fabrication de vitraux (samedi), de visiter la réserve de verres et d'obtenir de plus amples renseignements sur la Fondation Majérus. Pour terminer en beauté, la promenade se clôturera par la découverte des vitraux d'Anto Carte à l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Lieu de rendez-vous : Musées royaux d'Art et d'Histoire (accueil) parc du Cinquantenaire 10 1000 Bruxelles

Horaires : samedi et dimanche à 11h (durée : ± 3h)

Inscription obligatoire (maximum 50 personnes) au 02/512.34.21 ou 02/646.83.47

Avec la collaboration de l'ASSOCIATION DU PATRIMOINE ARTISTIQUE

plusieurs éléments tels les vestiges de l'ancienne demeure, un étang, un kiosque et l'« orangerie », petit bâtiment, construit vers 1850, en briques rouges et éclairé par de hautes bales cintrées.

Ayant servi d'écuries, l'orangerie abrite aujourd'hui l'atelier du sculpteur Patrice Laroche.

73

COMPLEXE ALBERT-HALL

avenue E. Pirmez 9/chaussée de Wavre 651
Etterbeek

uniquement le dimanche : de 10h à 18h
bus 34 (Chasse)

Le Complexe Albert Hall est né de la rénovation de deux unités distinctes « L'ALBERT HALL », ancienne salle de cinéma « Art Déco » et « LE ROSELAND », véritable ball room des années trente.

La construction de l'Albert Hall et du Roseland débute en 1932 d'après les plans de l'architecte Meuleman.

Les deux salles se superposent et communiquent par l'intérieur tout en ayant chacune une entrée distincte : Le Roseland, chaussée de Wavre 651, et l'Albert Hall, avenue E. Pirmez 9.

Les façades sont identiques et se caractérisent par une organisation verticale à tendance Art Déco avec détails égyptisants.

Fermé depuis 1965, ce lieu a été rénové dans le respect des décors originaux, ce qui lui a permis de conserver son style et son ambiance des années trente.

Le Complexe Albert Hall est aujourd'hui un endroit idéal pour toutes réceptions privées, spectacles, expositions, conférences, etc.

La salle de bal, à front de la chaussée de Wavre, reprend un décor de style Art Déco égyptisant, la piste de danse recouverte d'un parquet, le bastingage en métal peint, la scène, les coursives, les logettes et le bar sont tous des éléments structurels de l'époque.

L'accès du cinéma - avenue E. Pirmez - se caractérise par une superbe entrée où les anciennes vitrines des affiches de cinéma sont toujours présentes. Passé les dernières portes, le hall d'entrée dévoile un escalier monumental, une coursive d'accès menant au balcon et deux beaux vitraux représentant Charlie Chaplin et Virginia Cherril dans « Les Lumières de la Ville ».

Projection de films muets accompagnés au piano, dans l'ancienne salle de cinéma.

Musique des années '30 par le DIAVOLO KWINTET, dans la salle de bal, à 14h30, 15h30 et 16h30.



CENTRE D'HISTOIRE ET DE TRADITIONS DE LA GENDARMERIE

avenue de la Force Aérienne 33
Etterbeek

samedi et dimanche : de 10 h à 18 h
bus 34 (Casernes)

Le long du boulevard Général Jacques (anciennement boulevard Militaire) se construisit, dès 1875, un vaste complexe de casernes : le quartier de Witte de Haelen, ancienne caserne de cavalerie (occupée aujourd'hui par la Réserve Nationale de la Gendarmerie), le quartier Gêruzet, ancienne caserne d'artillerie (occupée aujourd'hui par l'École Royale de Gendarmerie), ainsi que le quartier Rolin, ancienne caserne d'artillerie (démolie en 1995).

Pour servir d'unités « logistiques » à ces « Armes » combattantes, on entreprit, dès 1883, la construction de l'« Arsenal du Charroi ». Quant à la « Caserne du Train », elle fut érigée, en 1903, sur les plans de l'architecte H. Van Dievoet. Celle-ci, située le long de l'avenue de la Cavalerie (dénommée plus tard avenue de la Force Aérienne pour la partie située à l'arrière du quartier Gêruzet), sera complétée plus tard par le « Quartier des Cosaques » construit, en 1913, le long de la chaussée de Wavre.

Le Centre d'Histoire et de Traditions de la Gendarmerie occupe, depuis 1992, le bâtiment de la « Caserne du Train », situé à l'angle de l'avenue des Casernes et de l'avenue de la Force Aérienne, dans lequel s'effectuaient les travaux de buanderie.



Exposition « 200 ans de Gendarmerie en Belgique ».

Visites guidées sur l'histoire de la Gendarmerie depuis l'Ancien Régime jusqu'à nos jours, le samedi à 11h30 et 15h et le dimanche à 10h30, 14h et 16h.

ARSENAL DU CHARROI boulevard Louis Schmidt 1-29 Etterbeek

uniquement le samedi : de 14h à 17h
trams 23-90 (Casernes)
bus 34 (Casernes)

Construit en trois phases dès 1884, l'ensemble des bâtiments fut terminé en 1946 en passant par une étape de construction en 1930.

L'arsenal fut affecté, jusque dans les années 1970, à l'entretien et à la réparation du charroi militaire et plus tard des véhicules à moteur.

Il se compose de deux corps de bâtiments jumeaux d'environ 35 mètres sur 70, construits lors de la première phase en style néo-Tudor et disposés symétriquement de part et d'autre d'une vaste cour de service.

L'ensemble occupe un quart du site, qui couvre une superficie de quatre hectares.

Chaque corps de bâtiment est constitué de deux ailes latérales, de deux niveaux chacune, et d'une travée centrale libre sur toute sa hauteur. L'éclairage zénithal assure une bonne répartition de la lumière à l'intérieur du bâtiment.

La façade à front du boulevard Louis Schmidt, flanquée de ses tours à créneaux, est caractéristique de l'architecture militaire du siècle passé. La Société de Développement régional de Bruxelles envisagea, au début des années quatre-vingt, de réaffecter l'édifice en structure d'accueil pour petites et moyennes entreprises. On a veillé à ce que l'adaptation du bâtiment aux besoins actuels des entreprises ne nuise ni à sa structure, ni à son esthétique. On décida de diviser chaque corps de bâtiment en quatre parcelles transversales, possédant chacune un noyau central de locaux techniques au rez-de-chaussée, sous une mezzanine modulable selon les besoins de l'acquéreur.

animation

EXPOSITION

« L'ARSENAL DU CHARROI »

L'Arsenal du Charroi est surtout connu pour les deux beaux bâtiments avec leurs tours crénelées monumentales, le long du boulevard Louis Schmidt, que la Société de Développement régional de Bruxelles a rénovés. En réalité, le site est trois fois plus grand et regroupe encore d'autres bâtiments de valeur architecturale. En mauvais état aujourd'hui, on peut espérer qu'ils pourront être restaurés d'ici peu. Cette exposition de photos et de documents mettra l'accent sur différents aspects de l'histoire du site tout entier ainsi que sur ses multiples potentialités.

Adresse : Louis Schmidt 1-29
(bâtiments rénovés)
Etterbeek

Horaire : samedi de 14h à 17h

A l'initiative de la VRIJE UNIVERSITEIT
BRUSSEL, propriétaire de la partie arrière de
l'Arsenal.

WOLUWE-SAINTE-LAMBERT / AUDERGHEM / WATERMAEL

76

ANIMATIONS

MOULIN A VENT

Le Musée communal de Woluwe-Saint-Lambert signale que le moulin à vent, situé chemin de Vellemolen, sera accessible le 14 et le 15 septembre de 10h à 18h.

LA COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT PROPOSE DE DECOUVRIR DEUX LIEUX REAFFECTÉS DE LA COMMUNE, AU TRAVERS DE TROIS EXPOSITIONS:

La Maison Haute, place A. Gilson 2

Classée comme monument le 6 novembre 1961, ce lieu est une remarquable construction civile de la commune de Watermael-Boitsfort. Construit en 1698 pour le compte du vénéral Michel de Calmeyer, ce bâtiment fut exploité pendant de nombreuses années comme hôtel-cabaret-restaurant. En 1959, la Commune le racheta pour y héberger son administration. Le rez-de-chaussée, mieux connu sous le nom « Salons de la Maison Haute », est continuellement occupé par des spectacles, dîners, expositions et autres manifestations socio-culturelles.

- Exposition des œuvres de Mig Quinet, habitante de Watermael-Boitsfort, membre actif et fondateur de l'association de la Jeune Peinture Belge.

Samedi 14 septembre, de 14h à 18h, et dimanche 15 septembre, de 10h à 18h

Cette exposition se déroule du 31 août au 15 septembre 1998

ECOLE SUPERIEURE I.C.H.E.C. - ANCIENS HOTELS DE MAITRE

rue du Duc 133-135

Woluwe-Saint-Lambert

uniquement le dimanche de 14 h à 18 h
métro ligne 1B (Montgomery)
trams 23-39-44-81-82-90 (Montgomery)
bus 20-61-80 (Montgomery)

La construction de l'ensemble des maisons de maître actuellement affectées à l'ICHEC, s'échelonne de 1909 à 1924. Caractérisé par son éclectisme, on y trouve des références à des styles et des éléments architecturaux variés.

Ainsi au n° 133 rue du Duc, l'architecte Julien Walkiers construisit, en 1909, une maison dont la façade, et plus particulièrement les grands vitraux, s'inspirent du Moyen Age et de la Renaissance flamande. Au bel étage, un curieux salon est muni d'une grande cheminée en carreaux de céramique illustrant des paysages

hollandais. Boiseries, colonnes torsadées à chapiteaux, ponctuent cette pièce qui est ornée, entre autres, des paires de blasons. Ceux-ci ont été, semble-t-il, imaginés par les propriétaires eux-mêmes en référence à leurs noms « Angillis » et à ceux de leurs enfants. Les deux anges du blason représenteraient donc les deux enfants du couple. D'autre part, les maisons du n° 133 et n° 135 de la rue Duc, ont été transformées en 1944, par les époux Van Tillo, fourreurs de métier. Un nouveau blason, placé au-dessus de la cheminée et représentant deux lions tenant des queues d'hermine, témoigne de cette activité.

Les aménagements réalisés pendant la dernière guerre dans l'ensemble des deux maisons nous plongent dans une atmosphère complètement différente et plus rationnelle. Le grand escalier central, la verrière colorée du plafond et la répartition des pièces, nous amènent dans la lumière. Plusieurs terrasses individuelles s'ouvrent sur un jardin comprenant pièce d'eau, grand hêtre rouge, plantes sauvages, nous rappelant que la Forêt de Soignes s'étendait jusqu'au bois de Linthout.

Quant aux trois hôtels situés aux n° 2-4-6 du boulevard Brandt Whitlock, ils furent construits respectivement en 1911, 1913 et 1924.

Le n° 2 situé au coin du square Montgomery et du boulevard Brandt Whitlock offre une élégante solution d'angle, les ouvertures épousant la ligne galbée de la façade. Ce prestigieux hôtel conçu par l'architecte G. Dufas en style Beaux-Arts possède une belle porte en fer forgé, des balcons à décoration florale et des motifs architecturaux puisés dans le répertoire Louis XVI. Le hall d'entrée en pavement de mosaïque donne sur un grand escalier en spirale, orné de motifs peints. Un très beau lanterneau rehausse l'espace.

Les deux autres immeubles sont d'ordonnance plus classique. Sur la façade du n° 4, on remarque en particulier des cartouches à motif de masque.

Le n° 6 fut construit pour le comte de Méeu dont les initiales entrelacées se retrouvent sur la porte d'entrée.

L'amalgame des motifs marqués par l'histoire, auxquels il convient d'ajouter quelque



WOLUWE-SAINTE-PIERRE BOITSFORT

éléments 1925-1930, donne un charme certain à ces bâtisses qui témoignent de la majesté des constructions qui jalonnaient les boulevards créés sous l'impulsion de Léopold II.

Depuis, ces immeubles sont occupés par l'Institut catholique des hautes études commerciales qui y dispense ses cours.

Visites guidées en collaboration avec le COMITÉ DE QUARTIER PARVIS SAINT-HENRI/LINTHOUDT et le CENTRE CULTUREL DE WOLUWE-SAINTE-LAMBERT. Réservation indispensable au 735.03.65.

77

HOF TER MUSSCHEN

avenue E. Mounier 2

Woluwe-Saint-Lambert

uniquement le dimanche: de 10h à 18h
bus 42 (Hof ter Musschen)

A proximité du site universitaire de Louvain-en-Woluwe se dresse une des plus anciennes fermes de la commune de Woluwe-Saint-Lambert. Elle fut habitée et gérée pendant plusieurs générations par la famille Draeck, dont un des représentants, Henri, revêtit l'écharpe maïorale entre 1849 et 1874. Jadis, l'exploitation comptait quelque 35 hectares. Une grande partie de ces terrains sont à l'heure actuelle urbanisés, bien que l'activité agricole ait été maintenue jusqu'à la fin des années septante.

La ferme, bâtie en carré, s'intègre harmonieusement au site en légère déclivité et les différents bâtiments témoignent de l'évolution des lieux. La maison basse, qui abrite la réserve et les étables, daterait du XV^e siècle. La cuisine semble dater des XVI^e, XVII^e siècles, tandis que la seconde maison, d'un gabarit plus haut, est le témoin de constructions plus tardives. Seule la grange porte un millésime (1741). Le fournil, situé en contrebas, aurait été construit avec des pierres de récupération. Les bâtiments ont été largement restaurés en 1994 par la société Sabena qui y a établi son siège social.

La rénovation, quoique fort lourde, a conservé l'aspect initial de cette splendide ferme.

Outre la ferme, l'Hof ter Musschen est aussi un site exceptionnel en bordure de la Woluwe, qui s'étend sur une superficie de près de 8 hectares. Vestige typique du paysage brabançon de jadis, il comprend une zone humide marécageuse et des prairies où croît une flore variée et où des nombreux animaux trouvent refuge. On y dénombre environ 150 espèces végétales dont certaines sont très peu connues en Région bruxelloise.

Tout à côté de la ferme, s'élève sur une butte artificielle le moulin à vent de Woluwe. Originaire d'Esplechin près de Tournai et datant de 1760, il est le fruit d'une reconstitution minutieuse suite à un incendie. En état de marche, il n'est pas rare de voir ses ailes « bâchées » tourner au gré d'un vent pas trop capricieux.

Vers la limite orientale du site, longeant les prairies où paissent des chevaux, on observera un magnifique chemin creux pavé qui longe le site universitaire de l'UCL. Ce vestige du passé (il figure sur la carte du Comte Ferraris de 1771) bordé de part et d'autre d'une haie champêtre mène à la ferme Van den Bosche. Plus récente que l'Hof ter Musschen, cette ferme, dont le noyau primitif remonte à la fin du XVIII^e siècle, abrite depuis les années 70 des écuries et un manège et a conservé jusqu'à nos jours son caractère rural.

La ferme de l'Hof ter Musschen est classée depuis le 8 août 1988, le site est classé depuis le 9 juin 1994.

Visites guidées du site semi-naturel de l'Hof ter Musschen toutes les heures entre 10h et 17h. Avec la collaboration de la SABENA et de la COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE BRUXELLES-EST.

Dégustation de produits du terroir proposée par SODEHOTEL dans la grange de la ferme.

Exposition de photos anciennes sur la ferme, avec la collaboration du MUSEE COMMUNAL DE WOLUWE-SAINTE-LAMBERT.

Les écuries de la Maison Haute, place A. Gilson 3

Entièrement restaurées, celles-ci abritent aujourd'hui le Centre culturel francophone de Watermael-Boitsfort, «La Venerie». Cet ensemble dispose de plusieurs salles de réunion, d'une salle d'exposition ainsi que d'une salle à gradins pouvant accueillir des conférences, spectacles, récitals, ...

*- Exposition centrée sur la vie et la carrière de Pierre-Théodore Verhaegen, habitant et Bourgmestre de Watermael-Boitsfort.
Samedi 14 septembre, de 14h à 18h, et dimanche 15 septembre, de 10h à 18h*

Cette exposition se déroule du 14 au 29 septembre 1996 et est conçue par la Commune de Watermael-Boitsfort, en collaboration étroite avec l'ULB, la VUB, La Venerie et la famille Verhaegen.

*- Exposition racontant l'arrivée du tram à Watermael-Boitsfort
Samedi 14 septembre, de 10h à 16h, et dimanche 15 septembre, de 10h à 18h*

Cette exposition se déroule du 7 au 15 septembre et est réalisée par l'asbl « Histoire et Sciences à Watermael-Boitsfort », en collaboration avec le Service de la Culture.

MUSEE COMMUNAL - ANCIENNE MAISON DEVOS

rue de la Charrette 40

Woluwe-Saint-Lambert

samedi et dimanche : de 10h à 18h

bus 20-29 (Verheyleweghen)

En 1884, Emile Devos, rentier bruxellois, entre en possession d'une partie du terrain exploité par une carrière de sable et de pierres et situé à l'actuelle rue de la Charrette. Attiré par le cadre champêtre qu'offraient, il y a un siècle, les coteaux de Roodebeek, Emile Devos y construisit une maisonnette qui lui fit d'abord office de maison de campagne.

En 1893, aidé de sa première épouse Caroline Van Hooste, il entreprit d'agrandir sa maison. Dès ce moment, il lui donna l'aspect extérieur d'un édifice rural brabançon éminemment pittoresque avec ses pignons à gradins. L'intérieur sera orné de boiseries et les murs recouverts de carreaux de céramique hollandaise (de Makkum, petite ville de Frise).

Emile Devos en fit sa résidence permanente en 1896. Entre-temps, devenu veuf, il se remaria en 1899 avec Lydie Bricoult, jeune artiste lyrique d'origine fernoise, avec qui il achèvera la construction et la décoration de sa maison. C'est pour elle qu'il édifiera, vers 1910, la rotonde attenante à la maison et visible du parc, où se pratiqueront régulièrement des séances de spiritisme.

Après la Seconde Guerre mondiale, la propriété Devos fut réunie à celle du peintre Constant Montald (1862-1944) - représentant majeur de l'art idéaliste et grand ami d'Emile Verhaeren -, les deux familles n'ayant aucun héritier direct.

Lydie Bricoult, veuve d'Emile Devos depuis 1942, avait fait don de ses biens à la commune de Woluwe-Saint-Lambert par testament, à la condition expresse que la maison devienne un musée et que le parc soit ouvert au public. Il sera inauguré en 1948.

Constant Montald, veuf depuis 1942, meurt d'un accident de la circulation. Son seul héritier, Jean Goffin, neveu de sa femme, finit par vendre la propriété à la commune de Woluwe-Saint-Lambert qui se voit dotée d'un ensemble remarquable d'intérêt artistique et naturel.

Après de multiples aménagements destinés à l'adapter à sa fonction de musée, la maison Devos est ouverte en 1950. Depuis, elle accueille de nombreuses expositions et est le siège d'associations historiques et folkloriques.

Exposition rétrospective sur l'histoire de la maison Devos et du parc de Roodebeek. Elle illustrera l'évolution de cette ancienne habitation privée devenue musée par la volonté de ses anciens propriétaires en 1950. Documents et photos

anciennes, pièces de mobilier ayant appartenu aux Devos, permettront de recréer l'atmosphère de la Belle Epoque et de mettre en valeur différents éléments décoratifs spécifiques de cette demeure, en particulier les carreaux de céramique hollandais (originaires de Frise) ornant les murs de plusieurs salles.

Stand d'information.

CENTRE COMMUNAUTAIRE CROUSSE

rue au Bois 11

Woluwe-Saint-Pierre

samedi et dimanche : de 10h à 18h

bus 36 (Grand Champs)

C'est en 1900 que Monsieur Warocqué fit édifier par l'architecte G. Segers une imposante villa au cœur de sa propriété couvrant près de 2 hectares.

La façade de l'immeuble, avec ses motifs décoratifs de briques vernissées et sa tourelle, mêle les influences de la Renaissance flamande au style cottage, tendance que l'on retrouve également dans les anciennes écuries et la conciergerie dont le décor à colombages accentue le caractère pittoresque.



animation

DE LA RESIDENCE DU PREMIER MINISTRE DE LEOPOLD II AU SIEGE D'UNE COOPERATIVE DE LOGEMENT SOCIAL

Promenade guidée à la découverte de la Villa Miravalle, ancienne résidence du Ministre Bernaert accueillant aujourd'hui les bureaux de la Coopérative de logement social Le Logis, et de la cité-jardin Le Logis (parc, venelles, intérieurs d'îlots, ...)

*Lieu de départ : Rond-Point des Trois Tilleuls
Horaire : samedi et dimanche à 10h30 et 14h30*

Avec la collaboration de l'association VIVRE AU LOGIS

En 1921, le docteur René Crousse, médecin du roi Albert 1^{er}, entre en possession de la propriété. Il y apporta plusieurs aménagements en 1923 et 1929 et y vécut jusqu'en 1974. Veuf depuis 1971 et sans héritier direct, le docteur Crousse légua son domaine à deux institutions vouées à la recherche médicale. La commune de Woluwe-Saint-Pierre le racheta en mars 1976. Depuis lors, il abrite le Centre communautaire Crousse qui a pour vocation d'organiser de nombreuses activités à caractère socio-culturel.

L'intérieur du bâtiment, même s'il a été partiellement adapté à sa nouvelle affectation, conserve des espaces originaux. On y remarque en particulier la très belle cage d'escalier en bois et la salle de séjour comportant une cheminée et des lambris sculptés de style néo-Renaissance flamande.

Le parc arboré est particulièrement remarquable. On y dénombre de nombreuses essences d'espèces exotiques. Le site est classé depuis le 6 mai 1993.

Exposition retraçant l'histoire du Centre communautaire Crousse.

Visites guidées le samedi à 10h et à 14h, avec la collaboration des « Guides nature du Brabant ».

Visite guidée « Le parc extraordinaire » le dimanche à 15h par Monsieur E. Kesteloot.

Portes ouvertes des ateliers, le samedi de 10h à 17h.

80

MUSEE DU TRANSPORT URBAIN BRUXELLOIS

avenue de Tervueren 364
Woluwe-Saint-Pierre

samedi et dimanche : de 10h à 19h
trams 39-44 (Dépôt Woluwe)
bus 36-42 (Woluwe)

L'histoire du dépôt de tramways de Woluwe-Saint-Pierre est intimement liée à celle de l'avenue de Tervueren, prestigieuse artère tracée en 1897 sous l'impulsion du roi Léopold II, sur base des plans de l'architecte-voyer Victor Besme.

Dès 1896, la concession et l'exploitation d'une ligne de tramways qui devait desservir, à Tervueren, l'annexe coloniale de l'Exposition Universelle de 1897 fut acquise par la « Société anonyme du Chemin de Fer à Voie étroite de Bruxelles à Ixelles-Boendael ». Le 9 mai 1897, la ligne est inaugurée. Les remises et la lampisterie seront édifiées par les entrepreneurs J. et P. Carsoel entre 1897 et 1908, ainsi qu'une maison d'habitation de style éclectique située à l'angle de la rue Leybeek et du Bovenberg.

Les trois remises, n'ayant subi que peu de transformations, témoignent de la qualité du travail mis en œuvre pour leur construction. Les char-

pentés métalliques ou en bois supportées par des colonnes en fonte sont remarquables. La remise la plus éloignée et couverte d'une charpente métallique est encore utilisée comme dépôt par la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles et abrite une forge du début du siècle toujours en activité.

Les deux plus anciennes remises, sur la gauche, ont trouvé une nouvelle affectation. En effet, en 1976 la mise en service du métro entraîna la suppression de plusieurs lignes de trams du dépôt. A l'initiative du Service de Promotion des Transports Urbains, deux des remises furent alors transformées en hall d'exposition. Les aménagements se concrétisèrent notamment par l'installation de grandes portes vitrées, d'un auvent et de nouveaux quais. Ces bâtiments abritent aujourd'hui le Musée du Transport urbain bruxellois qui possède une impressionnante collection de véhicules tant à traction hippomobile qu'électrique ou d'autobus retraçant l'évolution des transports urbains bruxellois.

Exposition « 40 ans de bus à la S.T.I.B. ».

81

CENTRE D'ART DU ROUGE-CLOITRE rue du Rouge-Cloître 4 Auderghem

samedi et dimanche : de 10h à 18h
métro ligne 1A (H.-Debroux)
bus 34 (H.-Debroux) ; 96 (2 chaussées)

Le Monastère du « Rouge-Cloître » fut fondé au cœur de la Forêt de Soignes en 1367-1369. Sa dénomination historique est « Saint Paul en Soignes » le nom de « Rood Klooster » lui aurait été attribué en raison de l'enduit rouge qui recouvrait ses murs, à moins que le terme « rode » ne signifie « terrains déboisés et débroussaillés » comme c'est le cas pour Rhode-Saint-Genèse. Le cloître acquit rapidement le statut de prieuré lorsque les moines adoptèrent la règle de Saint Augustin. Il s'imposera alors comme un centre voué au savoir, à l'étude de la théologie, de l'histoire et réputé pour ses ouvrages d'art, sa bibliothèque, ses enluminures.

Endommagé en 1572 par un incendie provoqué au cours des guerres de religion, le monastère ne sera à nouveau occupé par les moines qu'en 1607. Fermé en 1784 sous le règne de Joseph II, les Augustins y reprendront la vie monacale cinq ans plus tard, mais, en 1797, à la suite de la Révolution française, les bâtiments seront définitivement abandonnés. Quant à l'église, elle est totalement détruite par un incendie en 1834. Dans le courant du XIX^e siècle, le monastère passa aux mains de différents propriétaires avant d'être racheté en 1911 par l'Etat belge. De l'ensemble des

bâtiments conventuels, il ne subsiste plus aujourd'hui que le réfectoire et les cuisines du XVI^e siècle, ainsi que l'aile sud, avec la salle capitulaire et le dormitorium, reconstruits au XVIII^e siècle et transformés en restaurant. Quant à l'ancienne ferme monacale, qui conserve par ailleurs ses granges et écuries, elle abrite depuis 1979 le Centre d'Art du Rouge-Cloître qui y organise des expositions et met des ateliers à disposition des artistes.

Situé à proximité de Bruxelles, la quiétude du Rouge-Cloître, entouré de bois et bordé d'étangs, a en effet toujours attiré les peintres. Si Hugo Van der Goes vint y passer les dernières années de sa vie en tant que frère convert et que le monastère était réputé pour ses miniatures, le site continua à éveiller l'inspiration des artistes bien après que le cloître fut délaissé. Ainsi, il fut fréquenté à l'aube du XX^e siècle par les peintres de « l'Ecole de Tervueren », tel Jean-Baptiste de Greef qui y possédait son atelier, puis plus tard par Léon Houyoux, Alfred Bastien et jusqu'il y a quelques années par Désiré Haïne. C'est cette longue tradition que le Centre d'Art cherche à perpétuer.

Présentation des œuvres du Prix du Centre d'Art du Rouge-Cloître 1996, concours réservé à l'aquarelle. Cette exposition se déroule du 7 au 22 septembre.

82

CENTRE REGIONAL D'INITIATION A L'ÉCOLOGIE

chaussée de La Hulpe 199
Watermael-Boitsfort

samedi et dimanche : de 10h à 18h
tram 94 (Wiener)
bus 41-42-65 (Wiener)

Dans un site remarquable acquit vraisemblablement au XIX^e siècle par Alfred Solvay, le château fut construit en 1878, œuvre des architectes C. Bosman et H. Vandeveld. Victime d'un incendie en 1982, l'édifice est en ruine.

C'est vers 1905 que la famille Solvay agrandit leur propriété : l'homogénéité entre la partie nouvellement acquise et l'ancienne sera garantie par la construction de deux ponts au-dessus du chemin du Silex servant à les relier l'une à l'autre. La conciergerie et les dépendances seront construites en 1920 par l'architecte G. Collin en style néoclassique. Ayant servi d'écuries puis de garages, le Centre Régional d'Initiation à l'Écologie y occupe actuellement les lieux.

La création du parc et son organisation furent étudiées par Alfred Solvay. La réalisation est marquée par l'utilisation du relief et l'implantation des bâtiments ainsi que par un aménage-

ment harmonieux des espaces sauvages et des zones soumises à une composition architecturée de la nature.

Achetée en 1980 par le Ministère des Affaires bruxelloises, la propriété Tournay-Solvay sera réaménagée et ouverte au public. Le site est classé le 19 novembre 1993, ainsi que l'étang du Moulin, l'étang de l'Ermitte et la majeure partie du parc de l'École Internationale avoisinant.

Les activités sont proposées par l'ASBL «Tournesol-Zonnebloem» et permettent l'initiation sur le terrain à la découverte de la nature et aux questions propres à l'écologie.

Visites guidées générales du parc Tournay-Solvay et du Centre Régional d'Initiation à l'Ecologie le samedi et le dimanche de 11h à 12h et de 16h30 à 17h30.

Visites guidées générales avec séance de laboratoire (observation de plantes ou d'invertébrés) et atelier culinaire (avec des plantes récoltées dans le parc) le samedi et le dimanche de 14h30 à 17h et de 15h30 à 18h.

Avec la collaboration de l'association TOURNESOL.

82



UCCLE/FOREST

83

FERME ROSE avenue De Fré 44 Uccle

samedi et dimanche : de 10h à 18h
bus 38-41 (Groeselenberg)

La Ferme Rose est l'un des derniers témoins de l'architecture rurale à Uccle. Les bâtiments, organisés autour d'une cour, datent du XVIII^e siècle. Cependant, des mentions plus anciennes du site se retrouvent dans la littérature et les anciens plans. A la fin du XIII^e siècle, la ferme se trouvait en effet au centre d'un fief du duché de Brabant, ainsi que le vallon et les bois de Boetendael, des étangs, des viviers et diverses terres.

Le bien a changé plusieurs fois de propriétaires avant d'entrer, en 1924, dans le patrimoine foncier du baron Frédéric Brugmann. Construits en brique, les bâtiments présentent un niveau sous toiture en bâtière. Les façades sont rythmées par des fenêtres à croisée et plusieurs portes. L'exploitation agricole s'y est maintenue jusqu'au printemps 1954. La ferme a alors été abandonnée et elle ne fut sauvée que dans les années '70 grâce au soutien du financier van Buuren et de son épouse. Résidant non loin de là, ils s'étaient épris de la vieille ferme et léguèrent les fonds nécessaires à sa restauration. Ainsi, le corps de logis fut restauré et on y installa des salles d'exposi-

tion, de conférence et de spectacles. Les dépendances de la ferme, quant à elles, sont toujours dans un triste état.

Le jardin qui jouxte la propriété est protégé comme site et participe au caractère rural de l'ensemble.

Expositions sur les anciens bâtiments d'Uccle à rénover et à réhabiliter et sur le projet campagnard à Uccle.

Exposition des œuvres de M. Quittelier.

84

FERME D'UCCLE vieille rue du Moulin 93 Uccle

samedi et dimanche : de 10h à 18h
bus 43 (De Wamsijn)

Cette fermette datant probablement du XVIII^e siècle, appelée autrefois la « maison espagnole » et bâtie initialement en torchis (certains éléments subsistent encore à ce jour) comprend un corps de logis, une grange et des étables. Sise dans un ancien domaine agricole de 7 hectares, elle est située dans l'actuel Parc régional Fond'Roy. Laissée à l'abandon par ses propriétaires, elle a été rachetée, avec le domaine environnant, par la Région bruxelloise qui fit aussitôt placer le site



animation

LES SITES TRADITIONNELS D'UCCLE

Promenade reliant différents bâtiments (Ferme Rose, Ferme d'Uccle, Kriekenboom, Moulin du Papenkasteel), sites (plateau Avijl, parc Fond'Roy, étangs et source du chemin du Pults) et voies de communication (la rue du Château d'Eau et le Crabbegât). Les participants pourront ainsi découvrir ces lieux qui ont permis à la commune d'Uccle de conserver un caractère rural.

*Lieu de rendez-vous : Ferme Rose
avenue De Fré 44
Uccle*

*Horaires : samedi à 9h30 et dimanche à 13h30
(durée : + 3h). Retour à la Ferme Rose.*

*Avec la collaboration de la LIGUE DES AMIS
DU KAUWBERG*

en zone à préserver et constitua ensuite le domaine en parc régional. Le domaine a commencé à revivre en 1986, date à laquelle l'association "La Ferme d'Uccle" s'est constituée et est devenue locale.

Actuellement, la ferme sert de logis aux gardiens des lieux et abrite le cheptel (vache, veau, cochon, moutons, chèvres), ainsi qu'une basse-cour complète. Elle est entourée d'un potager et de cultures céréalières.

Devenue ferme pédagogique, elle accueille des groupes scolaires, principalement au cours d'activités de type "classe verte" d'un ou plusieurs jours. Des animateurs tentent de sensibiliser les petits citadins au respect et à la connaissance de la nature par le biais d'animations éducatives et pédagogiques. En outre, un parcours didactique a été réalisé. Balisé et constitué de 8 relais, il serpente les 7 hectares du domaine.

Visites guidées du domaine, le samedi et dimanche de 11h à 16h.

85

**INSTITUT NATIONAL DES
INVALIDES ET SITE DU NECKERSGAT
avenue Achille Reisdorff 36
Uccle**

samedi et dimanche: de 10h à 18h
trams 18-91 (Van Oppem), 52 (Keyen-
bempt), 55 (Calevoet)
bus 38-41-43 (Calevoet)

Occupé aujourd'hui en partie par l'Institut National des Invalides (I.N.I.), le promontoire du

Neckersgat constitue sans conteste l'un des sites les plus remarquables de la Région de Bruxelles-Capitale.

Bordé au nord par la vallée de l'Ukkelbeek (rue de Stalle) et au sud par celle du Geleytsbeek (rue Keyenbempt), il domine d'une trentaine de mètres la vallée de la Senne.

Une telle situation ne pouvait échapper aux populations qui occupèrent successivement notre région et déjà un habitat mésolithique (\pm 6.000 av. J.C.) y est attesté grâce aux découvertes de l'archéologue Pierre Claes. Des vestiges d'occupation à l'époque néolithique, à l'âge du fer et à l'époque romaine y ont également été mis au jour. Certains indices peuvent même donner à penser qu'un oppidum celtique a pu y exister, hypothèse qui mériterait d'être vérifiée. Au Moyen Age, le domaine du Neckersgat est un fief relevant de la cour féodale (leenhof) d'Amflem. Son centre de gravité s'est déplacé vers la vallée du Geleytsbeek où se situe un moulin (aujourd'hui propriété de la commune d'Uccle) et un manoir entouré d'eau (aujourd'hui disparu). Ce domaine appartient tout d'abord à la famille qui portait son nom : les « de Neckersgat » puis passa en différentes mains avant d'être acheté, en 1666, par Jean-Baptiste Gaucheret et son épouse Marie Keyens. Les nouveaux propriétaires transformèrent immédiatement le moulin à papier existant en moulin à huile (nous savons que leur fils Roger fut fabricant de savon à Bruxelles et doyen du métier des graissiers) et y édifièrent une maison de campagne. L'ensemble restera propriété de leurs descendants jusqu'à l'aube de notre siècle. En 1844/1845, la maison de campagne fit place à un château édifié sur le haut du promontoire par Marie-Thérèse de Gaucheret, épouse de Jean-François Pierret.

Ce château, transformé par la suite successivement en clinique, en hôpital militaire et en sanatorium, fut acquis en 1927 par l'Œuvre Nationale des Invalides de Guerre (O.N.I.G.) Qui a considérablement développé les bâtiments et y a installé une maison de repos destinée jusqu'à présent à l'hébergement des victimes des deux guerres. Seront accessibles le parc contenant une zone forestière de plusieurs hectares, le corridor d'entrée de l'ancien château, la grande salle d'apparat, de même que la chapelle de l'Institut, bâtie sur le modèle de la chapelle de Künsnacht (sauf samedi entre 15h et 16h).

Panneaux explicatifs retraçant la longue histoire de ce site exceptionnel.

Promenades guidées vers le bâtiment de l'ancien moulin datant du XVIII^e siècle et les sites archéologiques à 10h, 11h, 14h, 15h, 16h et 17h.

Avec la collaboration du CERCLE D'HISTOIRE, D'ARCHEOLOGIE ET DE FOLKLORE D'UCCLE.



AQUAMASS - ANCIENNE CARTONNERIE SIRIUS

avenue Kersbeek 280

Forest

samedi et dimanche : de 10h à 17h
bus 54 (Forest Ouest)

En 1928, la Compagnie Belge des Freins Westinghouse construit à front de l'avenue Kersbeek un bâtiment administratif se distinguant par sa belle façade Art Déco. Un an après, un second niveau est ajouté. Cette compagnie était déjà installée à cet endroit depuis le début des années 20. En 1923, elle fit construire les bâtiments industriels à sheds qui s'y trouvent encore actuellement.

En 1992, le site de l'ancienne cartonnerie Sirius est choisi par la S.A. Aquamass, spécialisée en fabrication et commercialisation de baignoires d'hydromassage et hammams, pour y installer son nouveau show-room, ses bureaux et son atelier de fabrication.

Menant une rénovation exemplaire pour la société Aquamass, le bureau « Atelier Parallèle » et l'architecte d'intérieur Francis Barberis, combinent le respect des bâtiments existants avec le maintien des parties les plus intéressantes et la création d'un nouvel espace, vital pour le bon fonctionnement de l'entreprise.

La façade Art Déco a été rafraîchie. Les murs externes et internes du hall d'exploitation ont été sablés laissant apparaître les briques. L'espace intérieur est d'ailleurs particulièrement luxueux et cadre parfaitement avec l'activité de la société. Une immense passerelle métallique le divise en deux et permet l'accès au lobby se trouvant à l'étage. Le sol en béton noir met en évidence les différentes baignoires. Les anciennes structures métalliques sont également visibles.

AGENCE TPP - ANCIENNE FABRIQUE D'HUILE

place Saint-Denis 56

Forest

uniquement le dimanche : de 10h à 18h
trams 18-50-52 (Saint-Denis)
bus 54 (Saint-Denis)

Protégé par une belle grille en fer forgé et situé en retrait de la place Saint-Denis, ce bâtiment, occupé actuellement par l'agence TPP, date de 1904. Construit par l'architecte J.B. Bogaert, cet édifice servait initialement de magasin à bières et se trouvait englobé dans un complexe industriel plus important.

Réaménagé en habitation en 1920, le bâtiment est acquis dix ans plus tard par la S.A. Belgian Sternel Oil Company pour y installer une fabrique d'huile.

Inoccupé depuis la fin des activités de la société, le complexe devient rapidement un chancre urbain dans le cœur historique de la commune.

En 1989, le bureau d'architecture Marc A. Poons et Associés acquiert le bâtiment et se charge de la réhabilitation de cet espace. L'alle à front de rue est démolie et le bâtiment central se voit complètement rénové. Celui-ci se compose de façades en briques apparentes sur soubassement en pierre bleue et cimentage. La façade principale de deux travées de grandes baies rectangulaires est coiffée de deux clôtures enserrant un pignon à gradin. Afin de permettre l'accès au bâtiment par la façade latérale gauche, une partie du terrain est descendu. Le traitement de cette partie de l'édifice est d'ailleurs particulièrement pittoresque avec la création d'une brèche artificielle coupant la façade en deux. Clin-d'œil à la profession, un maçon trône en haut de l'ouverture.

L'intérieur a été complètement réaménagé afin d'y installer ses propres bureaux dans un premier temps et, par la suite, l'Agence T.P.P. ainsi que des appartements en duplex de type loft. Un escalier commun en béton dessert les différents niveaux. Certaines voussettes et murs en briques sont toujours apparents.

Panneaux retraçant l'histoire du bâtiment.

ANCIENNE ABBAYE

place Saint-Denis 9

Forest

uniquement le dimanche : de 10h à 18h
trams 18-52 (Saint-Denis)
bus 50-54 (Saint-Denis)

L'abbaye de Forest a été fondée entre 1102 et 1106 par les premières moniales de l'ordre de

Saint Benoît. C'est à l'origine un prieuré qui ne sera abbaye qu'en 1239, lorsque les bénédictines deviennent indépendantes. En 1400, on érige une nouvelle église destinée exclusivement aux moniales Landis que la population de Forest fréquente l'ancienne église.

Les premiers bâtiments de l'abbaye ainsi que les archives qui y étaient conservées sont détruits le 26 mars 1764 par un incendie. A peine quelques semaines plus tard, la communauté religieuse décide la reconstruction de l'abbaye. Les plans sont dessinés par l'architecte néoclassique Laurent-Benoît Dewez, défenseur du retour aux principes de l'architecture antique. Le majestueux bâtiment d'entrée, muni d'un portail sous un arc cintré, donne accès à une cour semi-circulaire autour de laquelle sont disposées, avec une rigoureuse symétrie, différentes bâtisses en briques roses : le cloître, l'hôtellerie, la maison du chapelain et les chambres des domestiques. A l'arrière-plan sont implantés les écuries, la laiterie et les communs. L'ensemble est entouré d'un mur d'enceinte et dispose d'un étang, de deux vergers et de jardins parcourus de chemins. Trente ans plus tard, les armées révolutionnaires envahissent le pays et pillent l'abbaye qui est vendue comme bien national.

La commune de Forest acquiert les bâtiments de l'ancienne abbaye en 1964 et, dès 1971, elle en confie la restauration aux architectes Marcel et Paul Mignot. Actuellement, des activités culturelles y sont organisées. L'abbaye est classée depuis septembre 1994.



**COMPAGNIE DE DANSE ROSAS –
ANCIENNE BLANCHISSERIE
INDUSTRIELLE**

avenue Van Volxem 164

Forest

samedi et dimanche : de 10h à 18h

trams 18-52 (Van Volxem)

bus 50 (Van Volxem)

Anciennement, ce site était occupé par une blanchisserie industrielle (La grande Blanchisserie, Fournisseur de la Cour) qui, au vu des archives, semble avoir prospéré au fil de ce siècle: agrandissement des écuries (1904) et des ateliers (1907), construction d'une nouvelle chambre des machines (1908) et d'annexes (1909 à 1937). En 1975, de nombreuses annexes sont démolies et des transformations intérieures sont pratiquées pour rendre possible l'installation d'un magasin tout en gardant intacts le grand bâtiment central et la maison du directeur (implantée perpendiculairement à l'avenue Van Volxem).

Aujourd'hui, ce site industriel abrite la compagnie de danse Rosas et la formation en danse contemporaine Performing Arts Research and Training Studios, placées sous la direction d'Anne Teresa De Keersmaeker.

Depuis quelques années, Rosas travaillait dans les anciens studios de cinéma «Espace-Temps», au n° 264 de l'avenue Van Volxem. Ces studios étaient mis à sa disposition par La Monnaie dans le cadre de l'accueil en résidence. Cette résidence a permis à Rosas de développer son répertoire. Actuellement, la Compagnie crée une nouvelle production chaque année et remonte plusieurs

anciennes créations (8 productions différentes ont été tournées lors de la saison 1995-1996). Ce travail sur plusieurs spectacles requérait des espaces de répétition plus nombreux. En 1994, naquit donc le projet d'une école de danse. Il était d'une importance cruciale de disposer d'une infrastructure appropriée qui permette, entre autres, de confronter danseurs et étudiants.

Les bâtiments et le terrain (1 ha 14a) du n° 164 de l'avenue Van Volxem offraient à la Compagnie et à l'école les espaces nécessaires au travail de répétition mais pouvaient également accueillir l'administration de Rosas et de P.A.R.T.S., cantine, salle de réunion et future bibliothèque-vidéothèque. Les travaux d'aménagement ont été réalisés en fonction des besoins de Rosas et P.A.R.T.S. sur un projet de l'architecte Paul Van Aerschot.

L'inauguration de P.A.R.T.S. a eu lieu en septembre 1995. Le bâtiment industriel situé le long de la ligne de chemin de fer comprend 5 studios de danse (de 160 m² à 240 m²), 2 locaux de classe, vestiaires et sanitaires ainsi qu'une cantine. L'ancienne maison du directeur abrite, au rez-de-chaussée, les locaux administratifs de l'ensemble musical Ictus qui collabore fréquemment aux productions de Rosas et, à l'étage, un appartement permettant l'hébergement de professeurs de danse. Le bâtiment principal abrite les bureaux administratifs, techniques et les studios de répétition de Rosas (actuellement en transformation). Le tout est agréablement situé dans un cadre de verdure.

Exposition de photographies (d'Herman Sorgeloos) des travaux d'aménagement du complexe et de Rosas.



LA RECONVERSION EN QUESTION

On peut s'interroger sur les raisons qui conduisent à choisir la reconversion des édifices anciens comme thème des Journées du Patrimoine ; s'interroger et même s'étonner puisqu'après tout la réutilisation du bâti existant, quel que soit d'ailleurs sa qualité ou son âge, semble aujourd'hui une pratique banale et partagée, une pratique somme toute raisonnable et incontestée. C'est aussi une habitude ancienne, qui remonte comme le rappelle Yves Robert à la plus haute antiquité et dont le Bruxelles moderne donne quelques prestigieux exemples : le Théâtre Flamand de la rue de Laeken (1884), en plein cœur de Bruxelles, résultat de la transformation – radicale – d'un ancien arsenal ou le Musée des Beaux-Arts d'Ixelles, situé dans l'axe de la rue Van Aa, installé depuis 1892 dans un ancien abattoir – une reconversion qui n'a d'ailleurs pas manqué de susciter quelques protestations... C'est aussi dans la seconde moitié du XIX^e siècle que l'École militaire prend ses quartiers dans l'ancienne abbaye de La Cambre (1872), une abbaye qui abritera ensuite, dès sa fondation en 1927, l'école d'art créée par l'architecte Van de Velde. Moins connus et moins médiatiques sont les très nombreux cas de reconversion de bâtiments industriels qui, rattrapés par l'urbanisation des quartiers résidentiels ou la crise d'un secteur de production, se sont vus adaptés à de nouveaux usages. On peut citer, dans l'ordre de l'inattendu, la transformation dans le courant des années 30 d'un silo à grains de l'Allée Verte en immeuble à appartements ou l'aménagement en 1938 de la fabrique de pianos Boen (datant de 1921) en immeuble résidentiel (rue Saint-Hubert à Woluwe-Saint-Pierre). Plus près de nous et dans la même logique économique, un laboratoire médical occupe depuis 1976 un ancien atelier de lèterie (chaussée d'Alseberg à Forest), les bureaux et les studios d'une société de production audio-visuelle sont installés depuis 1991 dans les anciens laboratoires cinématographiques Dassonville (rue Berthelot à Forest), l'usine à gaz de la rue Louis Coenen à Saint-Gilles est affectée depuis 1994 au logement social et c'est aussi le cas de l'Hôtel des Postes de la rue Antoine Dansaert (1993).

Que la reconversion des bâtiments anciens soit donc une pratique courante, très intégrée à notre

histoire, y compris notre histoire récente, ne signifie cependant pas qu'elle ne pose plus de questions.

Il faut d'abord rappeler que l'intérêt des architectes – mais aussi des écoles d'architecture, de la presse architecturale, de la grande presse et du public en général – pour la réaffectation du patrimoine ne s'est affirmé que très récemment, ramenant au devant de la scène les questions jusque-là négligées de la qualité de l'intervention, de son ampleur, voire de son opportunité. Ce regain d'intérêt pour une pratique reléguée au rang de simple ajustement technique, quand elle ne fut pas simplement condamnée par le manichéisme des premiers modernistes, intervient dans le courant des années 70, au moment où la notion du patrimoine, d'héritage culturel, s'étend bien au-delà des monuments exceptionnels pour recouvrir, plus globalement, la ville ancienne, la structure urbaine et les pratiques culturelles et sociales qui lui sont liées.

Depuis, les architectes les plus célèbres se sont frottés à ces exercices de reconversion aujourd'hui très prisés et c'est dans ce registre que se comptent quelques-unes des plus belles réalisations contemporaines. Depuis, les pouvoirs publics se sont faits les commanditaires (ou les partenaires) de « grands travaux » culturels qui, à Bruxelles à la différence de Paris, prennent systématiquement appui sur le patrimoine bâti : le centre culturel Le Botanique (1984), dont le nom rappelle la fonction d'origine et, très récemment, les Halles de Schaerbeek ; le magasin Art Nouveau Old England de l'architecte Paul Saintenoy, en contrebas de la place Royale, qui abritera bientôt le Musée Instrumental, le Théâtre Varia (1988) ou, l'année dernière, le Kaaltheater installé dans l'ancienne brasserie de l'Etoile, pour ne citer que quelques exemples parmi les plus connus.

Tous ces projets, tous ces travaux ne se font cependant pas sans heurts.

Si le patrimoine banal (le mot ici n'a pas de valeur péjorative) se prête aisément à toutes sortes de manipulations architecturales, réalisées avec plus ou moins de bonheur, la reconversion du patrimoine exceptionnel, bâtiments classés ou protégés, implique une attitude de conservation parfois incompatible avec l'idée-même de la reconversion ou, du moins, avec les programmes

Anciens laboratoires cinématographiques Dassonville, rue Berthelot à Forest



(et les commanditaires) disponibles pour une nouvelle occupation des édifices à restaurer. C'est non seulement une question politique, quand il s'agit par exemple de protéger un quartier résidentiel du processus de tertiarisation et que la restauration du patrimoine à cet endroit peut servir d'alibi à l'implantation de bureaux supplémentaires. C'est aussi une question technique, certains programmes exigeant des dispositions spatiales et des équipements (liés à la sécurité par exemple) qui compromettent l'intégrité du monument.

On peut noter à ce propos que, même dans le cas d'un édifice plus banal, le choix d'une nouvelle affectation ne peut ou ne devrait se faire a priori, indépendamment de la structure et du potentiel du bâti existant. Toujours au plan technique, et le problème dépasse ici encore le cadre exceptionnel de la restauration, la reconversion se heurte souvent à des réglementations sur la protection contre l'incendie, sur les parkings, sur l'isolation thermique ou la résistance des planchers par exemple qui, ne souffrant aucune sorte d'interprétation, condamnent l'opération à l'interventionnisme, au prix de lourdes adaptations souvent impropres au caractère historique de l'édifice mais aussi contradictoires avec l'idée plus générale d'économie qu'implique normalement le principe de la réutilisation.

La reconversion des monuments pose aussi un problème éthique qui est au centre d'une ancienne « querelle » divisant aujourd'hui encore les spécialistes de la restauration. En deux mots, et au risque d'en donner une version trop caricaturale, le débat oppose les partisans de la conservation stricto sensu (la conservation des éléments originaux encore existants) telle que la préconise la Charte de Venise (1964), aux défenseurs du principe de la restauration « active », plus enclins à faire prévaloir l'esprit d'un édifice, les exigences d'un contexte, le processus de sédimentation sur des critères d'authenticité ou d'antériorité historique. La pratique de la reconversion implique, dans chaque école, des attitudes, des exigences et des résultats très contrastés qui se répercutent entre autres sur l'esthétique du bâtiment restauré, son intégration dans la structure urbaine, voire le choix de son affectation, autant d'implications donnant à ces questions apparemment pointues l'écho des grands débats publics.

La dimension politique ou mieux, l'enjeu stratégique de la reconversion auquel il a déjà été fait allusion, prend toute son importance quand il s'agit de la sauvegarde des ensembles urbains. Conserver un bâtiment désaffecté, donc l'occuper ou le reconvertir, c'est une manière de résister au processus de dégradation apparemment inéluctable qui naît de l'abandon ou de la démolition d'un seul élément de l'ensemble. Il en va de même pour le tissu urbain historique, struc-

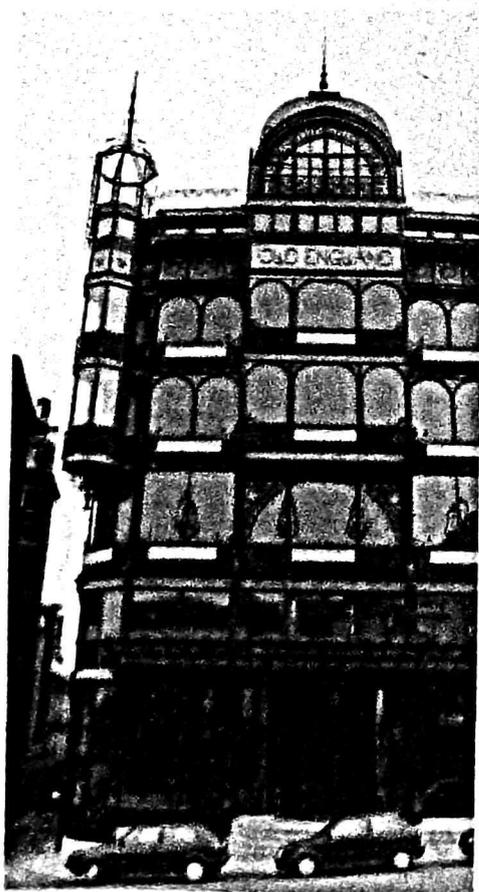
ture fragile dont l'équilibre tient précisément aux rapports très complexes et changeants qu'entretiennent entre eux la typologie des édifices, leur usage, le découpage du sol, le statut et la forme de l'espace public, la nature de l'intérieur d'îlot, sa densité, ... en d'autres mots tout ce qui fait le paysage, l'identité, l'activité particulière d'une rue ou d'un quartier. Le problème est d'autant plus aigu s'il s'agit d'un édifice exceptionnel, par sa dimension, sa forme ou sa situation et ce sont bien ces édifices-là qui sont les candidats à la reconversion. Cette stratégie de sauvegarde des tissus anciens par celle du bâti ne doit pas être confondue avec la pratique, très en vogue à Bruxelles, du « façadisme » qui, au nom de la conservation, bouleverse profondément l'équilibre de l'ensemble historique: le patrimoine ne peut se résumer à une question d'image.

On pourrait énumérer encore quelques-unes des interrogations que suscite la reconversion vis-à-vis du patrimoine, de la ville, voire de la création architecturale. Il en est une importante qui touche à la formation des architectes. La reconversion d'un bâtiment ancien, qu'il soit exceptionnel ou d'importance plus mineure, ne s'improvise pas. C'est un exercice difficile qui requiert un savoir, une maturité culturelle, une intelligence de l'espace, de la composition architecturale et de la structure urbaine que l'enseignement, même spécialisé, tend à marginaliser au profit de la sophistication croissante des compétences (et des moyens) techniques. Les métiers du patrimoine ne sont pas le pis-aller de ceux que la médiocrité, le manque d'ambition, le peu de fantaisie ou d'esprit novateur auraient banni du monde plus noble et plus savant de la construction neuve. Le parcours exemplaire de quelques architectes désormais célèbres témoignerait au contraire de l'exceptionnelle leçon d'architecture que donne la pratique du projet sur le bâti ancien. Un autre parcours, celui auquel invitent cette année les Journées du Patrimoine, ouvre quant à lui les portes de ce qui constitue sans doute la meilleure école d'architecture: l'école de l'existant. Et cette école, attentive à la ville, utile à la vie, n'est-elle pas le garant d'un futur bruxellois enfin digne de son histoire et de sa vocation, encore inaccompli, de ville-capitale?

Caroline MIEROP

Architecte et urbaniste. Chargée de cours à l'Institut Supérieur d'Architecture ISACF La Cambre, Directrice et fondatrice de la Fondation pour l'Architecture (1986-1992).

Anciens magasins Old England, rue Montagne de la Cour à Bruxelles



ART NOUVEAU À BRUXELLES

*Il faut créer et utiliser,
reconvertir et restaurer,
mais par pitié, ne plus démolir!*

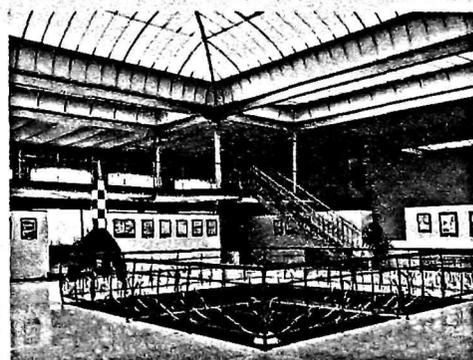
En dehors du renouvellement total du langage des formes, à savoir sa caractéristique la plus spectaculaire, l'Art Nouveau a suscité toute une série d'autres innovations. De nouvelles possibilités au niveau des structures de construction ont pour la première fois ménagé de l'espace à l'intérieur de l'habitation. Les nouveaux matériaux utilisés, comme la fonte et l'acier, associés à de grandes verrières et à des dômes vitrés, permettaient à la lumière et à l'air qui créent un espace plus large, de redevenir les composantes majeures de l'architecture. La fraîcheur et la simplicité ont été rendues par des matériaux plus lumineux comme les carreaux émaillés, les mosaïques colorées et les carreaux de faïence ainsi que par la brique blanche de Silésie tellement caractéristique. La nature vivante a servi de modèle à cette architecture. La créativité et l'artisanat qui atteignaient déjà un niveau élevé au XIX^e siècle et s'exprimaient avant tout par la beauté et le confort, se sont concrétisés de toutes les façons possibles. Bruxelles possède encore un trésor de bâtiments Art Nouveau qui sont dispersés dans toute la ville, et dont la multiplicité détermine l'aspect: presque chaque rue a son bâtiment ou son détail Art Nouveau, si petit soit-il. Chaque témoignage Art Nouveau est une référence au «modernisme» de l'époque. C'est à juste titre que Bruxelles peut porter le titre de «capitale de l'Art Nouveau». De 1893 à la Première Guerre mondiale, Bruxelles faisait autorité en matière de développement de l'architecture moderne en Europe occidentale. Les grands pionniers que furent Victor Horta, Paul Hankar et Henry Van de Velde y créèrent leurs chefs-d'œuvre et furent parmi les premiers à prôner l'architecture moderne depuis Bruxelles. Plus tard, Van de Velde fit la promotion de l'architecture moderne depuis l'Allemagne. Une deuxième génération de jeunes créateurs, artistes et architectes – dont l'enthousiasme avait été éveillé par les trois pionniers – propagèrent l'Art Nouveau à grande échelle. Des architectes anonymes, des artistes et un grand nombre d'artisans se joignirent à eux et, en l'espace de quelques années, firent de Bruxelles l'une des plus belles villes d'Europe occidentale. Le développement de l'Art Nouveau eut une influence si grande que, lors d'une troisième vague de rénovation, l'architecture éclectique, y compris les styles nouveaux, fut

submergée d'innombrables détails et fragments de formes inédits et ingénieux.

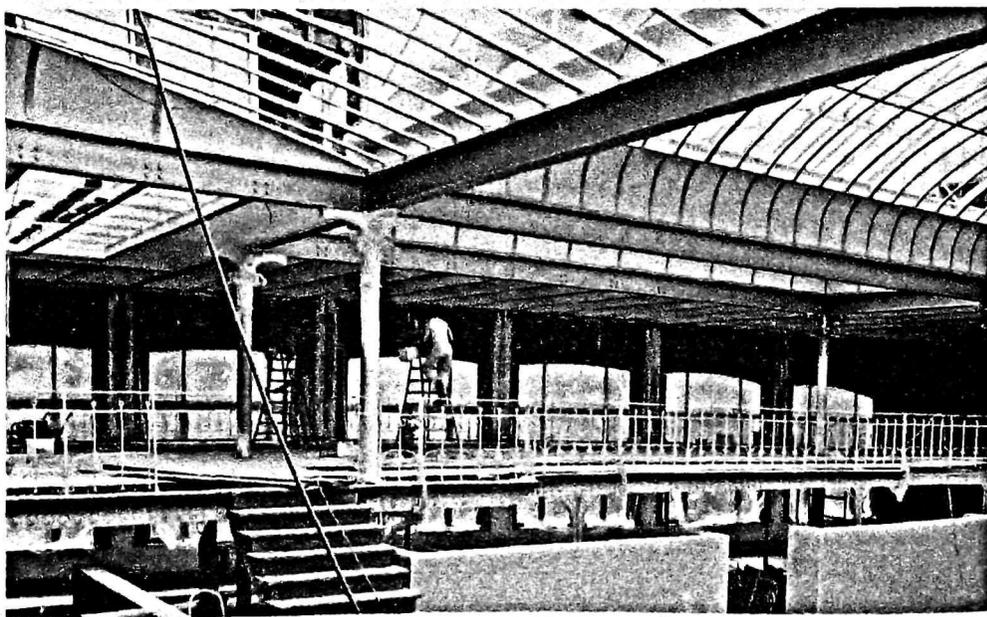
Les concepts grandioses «d'embellissement de la ville» et «d'art dans la rue» appliqués à l'urbanisme et à l'architecture visaient avant tout à un art de la façade qui trouva également un second souffle grâce à l'Art Nouveau. Un vent de fraîcheur soufflait sur le XIX^e siècle. Depuis Bruxelles, cette vague déferla sur d'autres villes de notre pays et même à l'étranger. Hector Guimard, à Paris, ne serait jamais devenu célèbre sans l'influence de Hankar et de Horta car, peu après la naissance de l'Art Nouveau à Bruxelles, il se rendit en pèlerinage dans notre ville en 1895 afin d'y admirer l'urbanisme et de le faire sien. Au tournant du siècle, l'Art Nouveau de Bruxelles fit également l'objet d'abondantes publications dans des revues d'architecture et des livres spécialisés nationaux et surtout étrangers: «Constructions nouvelles à Bruxelles», «L'architecture de la nouvelle école libre» sont quelques titres évocateurs de l'époque.

Les façades Art Nouveau ont donné à la ville un aspect frais et jeune. Toutes les lignes rigides et classiques devenaient d'un coup fluides, légères et naturelles: elles étaient dynamiques et semblaient vivre. Elles donnèrent une nouvelle dynamique

*Victor HORTA, Magasins Waucquez
(photo: P. De Prins)*



Victor HORTA, Magasins Waucquez (photo: P. De Prins)



aux allées des parcs, aux rues, places et jardins publics. Des tendances politiques progressistes, parmi lesquelles le jeune mouvement socialiste, les nouveaux industriels et la bourgeoisie progressiste s'identifièrent à cette architecture qui devint un élément naturel et essentiel de leur environnement.

Au vu de cet apport, de ce legs du passé, nous avons aujourd'hui pour tâche de laisser vivre ce patrimoine et qui plus est de le protéger. Par sa spécificité – l'Art Nouveau est principalement tourné vers l'habitat – cette protection est encore plus réalisable. De nombreuses maisons Art Nouveau sont encore tout à fait habitables parce qu'elles sont solidement bâties et qu'elles ont, de ce fait, une dimension de plus que nos appartements, villas ou fermettes très fonctionnels, c'est-à-dire qu'elles ont le « charme » et en même temps la découverte suscitée par chaque acte créatif. La villa « Bloemenwerf » (avenue Vanderaye 102, Uccle, 1895) d'Henry Van de Velde est toujours habitée et admirée. La maison originale que l'architecte Gustave Strauven construisit en 1900 pour l'artiste peintre Georges de Saint-Cyr dans le quartier nord-est (square Ambiorix 11) représente depuis des années un pôle d'attraction pour les touristes étrangers et est encore tout à fait habitable. La maison de maître Stoclet, avenue de Tervueren 279 à Woluwe-Saint-Pierre, de l'architecte autrichien Josef Hoffmann et des Wiener Werkstätte (Ateliers viennois) suscite encore autant d'admiration que lors de sa construction (1906-1911). Il s'agit de la forme d'habitation élyséenne par excellence.

L'admiration suscitée par l'Art Nouveau est cependant relativement récente, de sorte que de nombreux témoins importants ont irrémédiablement disparu : la propre maison (+ 1961) de l'ar-

chitecte Ernest Blerot aux étangs d'Ixelles, la maison Aubecq (+ 1949) avenue Louise 520, la Maison du Peuple (+ 1964-65) de Victor Horta. Mais des intérêts économiques ont aussi porté atteinte à la beauté et à la valeur expressive de cette architecture.

La reconversion et le changement de fonction ont souvent été par le passé la planche de salut pour de nombreux bâtiments Art Nouveau, bien qu'une sérieuse négligence, voire du dédain à l'égard du patrimoine, ait incité à rénover fondamentalement et à conserver certains éléments uniquement, par exemple la « façade ». L'immeuble d'origine est ainsi gravement atteint dans son authenticité. Parfois, la différence entre la restauration et la nouvelle construction n'est même plus visible; on dirait que le « monument centenaire » a été bâti hier.

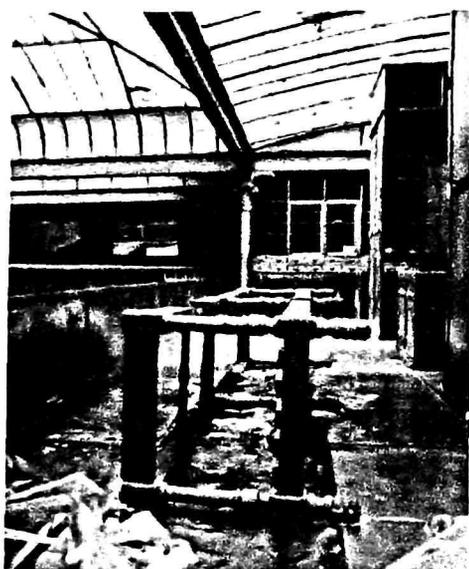
Dans le patrimoine Art Nouveau, on peut réussir à donner une nouvelle destination aux bâtiments dans le même secteur d'activité : c'est le cas de la maison Cauchie (rue des Francs 5, Etterbeek, 1905) qui était vouée à la démolition en 1975 avant d'être classée comme monument à protéger. Quelque temps plus tard et après une longue période de négligence, elle fut remise en honneur avec de grands efforts personnels et grâce à des subventions des autorités par M. et Mme G. Desslcy, véritables amateurs d'Art Nouveau qui s'étaient passionnés pour ce bâtiment. D'une manière simple et en même temps habile, cette maison d'artiste fut divisée en appartements. Une nouvelle vie y fut insufflée avec une galerie d'art, ce qui a permis à la maison Cauchie d'entrer de nouveau dans le circuit vivant du patrimoine architectural.

L'architecte Jean Delhaye et son épouse ont sauvé de la ruine les chefs-d'œuvre de Victor Horta, la maison Tassel, celle de van Eetvelde, la propre demeure de Horta, la maison Dubois, celle de Vandevelde-Deprez, les magasins Waucquez, etc. ainsi que ses documents, ses écrits et son mobilier. En suggérant une destination ou en trouvant de leur propre chef une fonction appropriée, ils ont permis de conserver ces œuvres essentielles de Horta. Certaines habitations ont été aménagées en bureaux. C'est le cas de la maison Van Eetvelde, aujourd'hui la Maison du Gaz, dont la conservation et la restauration sont prises en charge depuis des années par la Fédération de l'Industrie du gaz. Ce chef-d'œuvre de Horta est devenu son emblème.

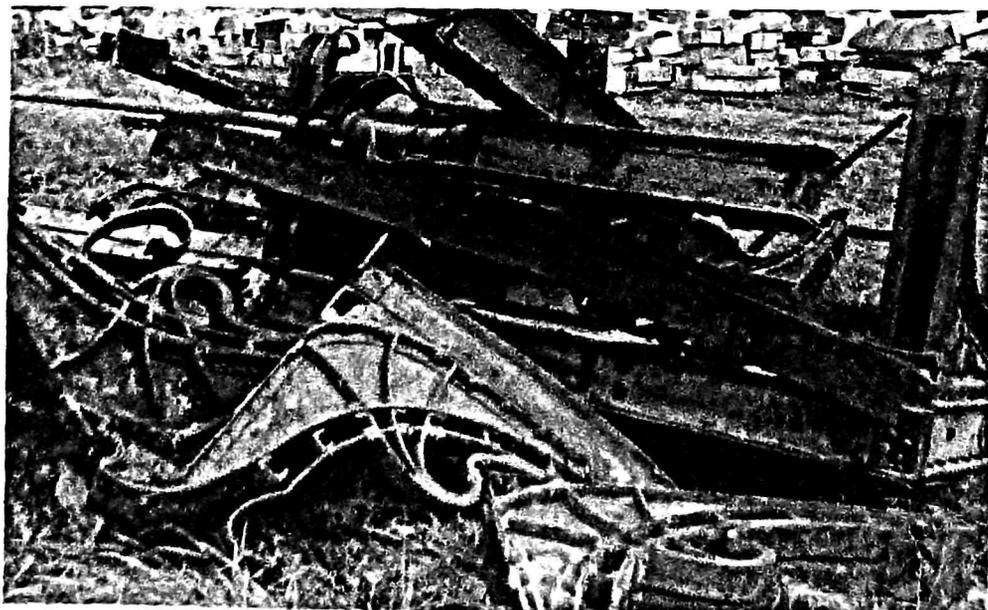
La propre maison de Horta a été achetée en 1961 avec le soutien de la commune de Saint-Gilles et consacrée Musée Horta en 1969. Depuis lors, elle connaît un succès international grâce à une remarquable politique muséale et une restauration minutieuse.

La maison Solvay, jadis offerte en cadeau par la famille à l'Etat belge et refusée, a été sauvée de la démolition en 1957 – époque où l'on était al-

Victor HORTA, Magasins Waucquez
(photo: P. De Prins)



Victor HORTA, Maison du Peuple (photo: Sint-Lukasarchief)



l'ergique à Horta et à son Art Nouveau – par la famille L. Willemer qui y installa ses ateliers de mode. Aujourd'hui, la maison Solvay, le plus complet des bâtiments Horta existants, est un musée privé où d'innombrables visiteurs peuvent apprécier un véritable chef-d'œuvre.

D'autres bâtiments, comme l'ancienne maison de Paul Otlet (rue de Florence 13, architectes Octave Van Rysselberghe et Henry Van de Velde, 1894), l'ancienne maison de maître Cohn-Donnay, le n° 316 de la rue Royale (architecte Paul Hamesse, 1904), l'ancienne maison de maître d'Edouard Hannon (architecte Jules Brunfaut, rue de la Liaison 1, Saint-Gilles, 1903) ont reçu de nouvelles fonctions (bureau d'avocat, café-restaurant, galerie de photos) et ont quitté de ce fait le domaine du patrimoine d'habitation.

Il y a encore d'autres types de bâtiments de cette même période, comme les écoles (école communale, rue Josaphat 229, Schaerbeek, architecte Henri Jacobs, école maternelle, rue Saint-Ghislain 40, Bruxelles, architecte Victor Horta) qui ont fait l'objet d'une revalorisation justifiée.

La reconversion des anciens magasins Waucquez (rue des Sables 20, Bruxelles, architecte Victor

Horta, 1906) en Centre belge de la Bande Dessinée est un exemple de transformation d'un immeuble industriel. D'autres bâtiments industriels remarquables attendent encore une reconversion de ce type, comme le Palais du Vin (rue des Tanneurs 58/92, architecte Fernand Symons), et continuent depuis lors de se détériorer.

Les magasins Old England, rue Montagne de la Cour (architecte Paul Saintenoy, 1899) ne sont pas encore tout à fait prêts pour leur nouvelle destination, après avoir subi une grave détérioration et une rénovation radicale. Le Gresham unique en son genre (place Royale 3, architecte Léon Govaerts, 1903), un des rares exemples de la construction de bureaux Art Nouveau, est à moitié en ruines, bien qu'il soit un monument protégé, et attend depuis des années son intégration dans les Musées royaux des Beaux-Arts.

Des vestiges de bâtiments démolis attendent une éventuelle reconstruction partielle. Les restes de la maison Aubecq de Horta sont stockés depuis 47 ans, de même que ceux de la Maison du Peuple, depuis 32 ans, de la maison Hamesse tristement célèbre et classée monument protégé, avenue de Tervuren 120, depuis 3 ans.

Il est grand temps qu'une politique globale de protection soit élaborée pour l'Art Nouveau à Bruxelles, qui devrait appartenir au patrimoine mondial. Il convient de stimuler l'entretien, la restauration et la combinaison d'initiatives privées et d'actions de la part des autorités. La Région de Bruxelles-Capitale est le musée à ciel ouvert de l'Art Nouveau. C'est pourquoi il n'est pas permis de mutiler ou de démolir un seul bâtiment Art Nouveau.

Jos VANDENBREEDEN
Directeur du Sint-Lukasarchief.

*plus de 4.500
entrepreneurs
généraux
à votre service*

*meer dan
4.500 algemene
bouwaannemers
tot uw dienst*

info



FEGGC

FEDERATION DES
ENTREPRENEURS GENERAUX
DE LA CONSTRUCTION asbl

Rue du Lombard 42
1000 Bruxelles

FABA

FEDERATIE VAN
ALGEMENE
BOUWAANNEMERS vzw

Lombardstraat 42
1000 Brussel



02/511 65 95
02/514 18 75

LA RECONVERSION COMME FORME DE PRESERVATION DU PATRIMOINE

Seules les œuvres impropres à tout usage pratique actuel peuvent être regardées et goûtées du seul point de vue de la valeur d'ancienneté, et sans considération de leur valeur d'usage; si les œuvres sont encore utilisables, notre plaisir se trouve gâté lorsqu'elles ne présentent pas la valeur de contemporanéité dont nous avons l'habitude.

Aljos Riegl - 1903

APPROCHE D'UN CONCEPT

Le choix de la réaffectation comme thème des Journées du Patrimoine de la Région de Bruxelles-Capitale pose la question préjudicielle de la définition même du terme. Non sans étonnement, il faut constater que le mot ne figure pas aux dictionnaires de la langue française (1). Seuls les substantifs d'affectation, dont le sens donné est destination à un usage déterminé et de désaffectation signifiant enlever à un édifice sa destination première ont été retenus par les lexiques. Sans doute, étymologiquement, faudrait-il réserver au concept de réaffectation le sens de réutilisation d'un édifice selon un usage identique à celui d'origine (les ruines d'un château du XVIII^e siècle réaffectées aujourd'hui en seconde résidence) (2).

Quant aux dictionnaires, ils préfèrent reconversion défini comme l'adaptation à des conditions techniques, économiques et politiques nouvelles (3). Le « Robert » précise que l'expression est utilisée dans un contexte économique en évoquant la reconversion d'entreprises (4). Néanmoins, par métonymie, le terme reconversion est à comprendre comme la réutilisation d'un bâtiment historique en l'affectant à un nouvel usage différent de celui pour lequel il avait été bâti (par exemple

une église reconvertie en centre culturel) (5). Cependant, en dehors d'un contexte économique, l'association du mot à la pratique de la préservation du patrimoine semble encore ignorée par les lexiques modernes.

Face à ce constat relevant l'absence de l'expression de réaffectation dans les dictionnaires, certains pourraient présumer de la contemporanéité du propos des Journées du Patrimoine consacrées à la réaffectation, mais ce serait oublier que la réutilisation de bâtiments historiques est un acte architectural ancien, dont la pratique est attestée depuis la plus haute antiquité.

L'étude historique de ce type d'intervention démontre qu'il faut distinguer la récupération de bâtiments anciens pour satisfaire à une logique économique (économie de matériaux, diminution du coût de la main d'œuvre, etc.) de celle de la réutilisation de monuments pour répondre à une exigence de conservation d'un patrimoine. Les deux actes se différencient par la nature de la construction reconvertie et aussi par le caractère des travaux qui y sont effectués. Dans une perspective de sauvegarde du patrimoine, l'architecture à reconvertir se distingue par sa valeur de monument historique et les motivations patrimoniales ne pourraient se satisfaire de simples transformations architecturales - voire même dans certains cas d'une intervention de type rénovation (6) - et requièrent au contraire une approche dictée par un souci de restauration (7). Inversement, dans le cas de bâtiments à réutiliser ne présentant qu'une faible valeur patrimoniale, les différentes interventions architecturales se déclinent de la création à la rénovation. Il est à remarquer que trop souvent la société actuelle se satisfait d'une politique patrimoniale de reconversion se contentant d'une opération de rénovation lourde, là où il aurait été préférable de conduire une intervention de restauration. Reste qu'une pratique intelligente de la reconversion d'un patrimoine de faible ou de moyen intérêt peut autoriser une démarche de création architecturale de qualité (8), comme le démontrent de nombreux lieux ouverts lors de ces Journées.

Du point de vue de la formation architecturale, reconvertir un édifice ancien requiert avant tout un travail de compréhension particulier de l'espace interne du bâtiment, car ce type d'intervention

impose, comme le rappelle la section française de l'Icomos, de créer dans le créé (9).

La relation entre la problématique de l'affectation du patrimoine et le concept de restauration commença à poser problème à la fin du XVIII^e siècle (10). Ainsi, en France, le rapport de la Commission temporaire des Arts associe dès 1790 les deux notions dans le but de procurer une nouvelle destination aux bâtiments religieux sécularisés que l'on désirait néanmoins conserver. Cette démarche fut pour la première fois commentée par E. Viollet-le-Duc dans son désormais célèbre dictionnaire (11). Sous l'article restauration, il met en exergue l'utilité du patrimoine et relève déjà le débat entre l'attitude interventionniste de l'architecte et celle plus conservatrice de l'archéologue. Mais, s'il déclare que le meilleur moyen pour conserver un édifice, c'est de lui trouver une destination, il professe aussi une intervention minimale afin qu'il ne soit pas nécessaire d'altérer les dispositions des salles. Cette problématique se développa et s'affina à travers de nombreux textes, chartes et recommandations, notamment à partir des idées d'Alois Riegl (12), qui dès 1903, à propos de notre Culte moderne des monuments, exprime les conflits existant entre les valeurs de contemporanéité (notamment la valeur d'usage) et les valeurs de remémoration (dont les valeurs d'ancienneté et historique).

HISTORIQUE D'UNE PRATIQUE

La réutilisation de bâtiments est une pratique bien plus ancienne que la volonté de leur conservation. Il s'agit de distinguer la simple récupération d'édifices historiques de leur reconversion proprement dite.

L'histoire est riche d'exemples de lieux de culte transformés afin de satisfaire aux exigences du rite nouveau (13). Les temples grecs romanisés ou christianisés (Syracuse), les sanctuaires incas récupérés par l'église catholique (Cuzco) ou les basiliques byzantines islamisées (Sainte-Sophie) sont autant de cas illustrant plutôt la permanence de la fonction religieuse de l'architecture à travers le temps, sans que l'on puisse véritablement évoquer un changement de programme, autrement dit une reconversion. La même remarque prévaut pour plusieurs sites escarpés, dont la valeur défensive fut reconnue par les ingénieurs militaires à travers les âges.

Néanmoins, l'acte architectural de reconversion fut tout aussi pratiqué au long de l'histoire. Durant le Moyen Âge, à Rome, le théâtre de Marcellus fut transformé en magasins pour artisans et en maisons d'habitation pour les familles patriciennes. A la fin du XVI^e siècle, Sixte Quint, rénove le Colisée pour y aménager une manufacture de laine. Après les guerres du XVI^e siècle, le donjon médiéval du château de Saint-Germain-Laye fut transformé en demeure de plaisance,

ouvert par de larges baies et dans le dernier quart du XVIII^e siècle, le château de Chambord accueillit une usine de salpêtre! L'ensemble de ces réutilisations atteste bien d'un changement de programme, autrement dit de reconversions.

Il est impossible dans le cadre de cet article de brosser un panorama complet de la récupération des édifices anciens au cours des âges. Toutefois quelques périodes historiques furent plus propices à cette pratique. Quatre d'entre-elles peuvent notamment être distinguées: la christianisation des édifices païens à la fin de l'Antiquité, la réutilisation des constructions antiques et notamment romaines dès le Moyen Âge (14), la sécularisation des églises et la mainmise républicaine sur les propriétés monarchiques à la fin du XVIII^e siècle en France, et enfin la patrimonialisation de nombreux édifices -muséalisés- par la société des loisirs et notamment par le tourisme dans la seconde moitié du XX^e siècle.

VERS UNE DEONTOLOGIE MODERNE DE LA RECONVERSION

En 1964, la Charte de Venise (15), proclamée par le II^e Congrès international des Architectes et des Techniciens des Monuments historiques souligne que la conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société. Elle précise toutefois qu'une telle affectation ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes. La valeur des idées exprimées par la Charte se révèle surtout dans un contexte monumental de haute valeur patrimoniale que ce vade-mecum permet d'appréhender dans le respect de la substance ancienne du bâtiment. Même, si en ce qui concerne le patrimoine urbain dit d'accompagnement, défini par des valeurs historiques et esthétiques moyennes, il ne convient pas toujours de conserver ces témoins du passé jusque dans leur décor, il est néanmoins regrettable d'assister trop fréquemment à la destruction d'intérieurs historiques de qualité sous l'autel de la rentabilité de l'opération de reconversion. L'exemple du façadisme est désormais connu.

La Déclaration d'Amsterdam (16) couronna l'année européenne du patrimoine architectural (1975). Par rapport à la Charte de Venise, le texte d'Amsterdam considère davantage la problématique des centres anciens dans toute sa complexité, notamment sous l'angle social. Tout en utilisant l'expression de réhabilitation des quartiers anciens, le texte indique que ce type d'opération doit s'effectuer sans modification importante de la composition sociale des résidents et rappelle qu'il a été démontré que les édifices anciens peuvent recevoir de nouveaux usages

répondant aux besoins de la vie contemporaine. Encore faut-il, précise le document, que les fonctions nouvelles respectent le caractère de ces bâtiments.

En 1976, l'Unesco tente de concilier la préservation des centres historiques considérés comme ensemble urbanistique avec le développement de la ville moderne. Les Recommandations concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine (17) souhaitent le maintien des fonctions existantes appropriées dans la ville ancienne ou la création de nouvelles, compatibles avec le contexte urbain, historique et social et précisent que le coût des opérations de sauvegarde devrait être évalué non seulement en fonction de la valeur culturelle des constructions, mais également de leur valeur par l'usage qui peut en être fait.

Si, en 1985, le Conseil de l'Europe par sa Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine architectural (18), se souvient encore de la Charte de Venise en posant le principe de l'utilisation du patrimoine comme facteur de son entretien, le texte affine l'approche du problème en souhaitant qu'en cas d'adaptation d'un bâtiment protégé à des fonctions totalement nouvelles, l'on choisisse des solutions qui ne soient pas irréversibles pour le bâtiment, un article qui comme le souligne le commentaire retient le principe de la fidélité au caractère architectural et historique de l'édifice. Sur le terrain, cette attitude respectueuse de la substance ancienne du monument requiert une formation architecturale trop peu développée dans nos écoles d'architecture. Parmi les exemples les plus reconnus de cette approche fondée sur la réversibilité figure la restauration du Château de Rivoli adapté en Musée d'art contemporain par l'architecte Andrea Bruno.

Cette année 1996, les Journées du Patrimoine de la Région de Bruxelles-Capitale innovent en choisissant le thème fondamental, mais polémique de la réaffectation. L'avenir de nos villes passe par une réflexion sur ce sujet et ce choix nous paraît s'affirmer comme une option pertinente, non seulement parce qu'il forme chacun d'entre-nous à la discipline même de la préservation du patrimoine, mais encore parce qu'il permet de se familiariser avec des attitudes de pures restaurations monumentales comme de franches créations architecturales. Par conséquent, ces Journées nous sensibilisent au respect des monuments historiques comme à la qualité du patrimoine de demain.

Yves ROBERT

Assistant chargé d'exercices à l'Université libre de Bruxelles.

Conférencier à l'Institut supérieur d'Architecture de la Communauté française - La Cambre.

Rédacteur en chef des Nouvelles du Patrimoine.

1 Alain Rey (sous la direction de) *Dictionnaire historique de la Langue française*, Paris, Éditions Dictionnaire Le Robert, 1992. Aucune mention du terme dans Pierre Merlin, Françoise Choay, *Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire*, Paris, P.U.F., 1988, 723 p. A notre connaissance, aucune charte, recommandation et convention concernant le patrimoine n'utilise le mot. Sont mentionnés les concepts de réhabilitation (à comprendre dans une perspective d'amélioration de l'habitat) et de réanimation (qui est souvent utilisé dans un contexte urbanistique prenant en compte des paramètres démographiques, sociaux, économiques: la réanimation d'un centre ville, d'une banlieue,...).

2 Cependant, dans le cadre des présentes Journées du Patrimoine, il faut envisager plus globalement le terme de réaffectation selon une conception programmatique privilégiant la recréation d'un usage à un bâtiment, dont il est reconnu par la société une valeur patrimoniale. Cette dernière sera dès lors préservée par cette nouvelle fonction.

3 Le nouveau petit Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue française*, Paris, Éditions Dictionnaires Le Robert, 1993.

4 Le Robert donne comme exemple la reconversion d'une fabrique de tanks en usine pour automobiles.

5 L'étymologie de convertir (du latin *convertere*, se tourner vers) exprime l'idée d'un changement moral (amener quelqu'un à adopter une religion), mais aussi matériel ou pratique (changement de métier, affectation à un nouvel emploi). Quant à l'expression de réutilisation, d'un sens plus général, elle signifie le fait d'utiliser à nouveau.

6 La rénovation est définie étymologiquement comme une action de renouveler: transformer en mieux par la

nouveauté, par l'innovation. Pour le dictionnaire Le Robert, c'est améliorer en donnant une forme nouvelle, remettre à neuf. Le Conseil économique pour l'Europe des Nations Unies précise en 1972 qu'on entend par rénovation urbaine, les opérations qui ont pour but de traiter un quartier bâti en vue de l'adapter aux nécessités de la vie urbaine. Les opérations peuvent être la reconstruction complète, la réhabilitation ou la restauration du quartier. De cette définition, il ressort que si la rénovation urbaine n'exclut pas une intervention du type de la restauration, en revanche, elle ne l'implique pas obligatoirement. Il n'y a donc pas nécessairement identité entre restauration et rénovation.

7 Le théoricien italien de la restauration Cesare Brandi définit la restauration comme le moment méthodologique de la reconnaissance de l'œuvre d'art dans sa réalité physique et dans sa double polarité esthétique et historique, en vue de sa transmission au futur (cité par Paul Philippot, Editorial, in: *Science et Technologie de la Conservation et de la Restauration des œuvres d'art et du Patrimoine*, n° 1, juin 1988, p. 5).

8 On trouvera des exemples dans: Sherban Cantacuzino, *Re / Architecture, Old Buildings / New Uses*, London, Thames and Hudson, 1989, 224 p. La revue *Techniques et Architectures*, Paris, n° 418, février-mars 1995, consacrée à la création dans l'ancien offre un beau panorama de réalisations contemporaines.

9 Section française de l'Icomos, *Créer dans le crééd, l'architecture contemporaine dans les bâtiments anciens*, Milan-Paris, Electa Moniteur, 1986, 239 p.

10 Auparavant, durant le Moyen Âge, comme le souligne Françoise Choay, les édifices sont investis avec innocence et familiarité, sans hésitation ni scrupule; une attitude qui

traduit l'absence de distance historique critique propre à toutes les conduites concernant l'héritage antique. Françoise Choay, *L'Allégorie du Patrimoine*, Paris, Edition du Seuil, 1992, p. 26 et suiv.

11 Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. 8, 1866, Paris, Librairie centrale d'Art et d'Architecture, art restauration.

12 Aloïs Riegl, *Le Culte moderne des Monuments, son Essence et sa Génèse*, Paris, Editions du Seuil, 1984, 122 p. Les pages 89-94 sont consacrées à la valeur d'usage.

13 Lire sur ce sujet: François Enaud, *Du bon et du mauvais usage des monuments anciens, essai d'interprétation historique*, in: *Monuments Historiques*, 1978, n° 5, pp. 9-20.

14 Notamment sous les pontificats de Grégoire I^{er} (590-604) et d'Honorius I (625-638).

15 La Charte de Venise, I^{er} Congrès international de Architectes et des Techniciens des Monuments historiques Venise, 1964.

16 La Déclaration d'Amsterdam, Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Amsterdam, 1975.

17 Recommandations concernant la sauvegarde de ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine, Unesco, Nairobi, 1976.

18 Convention pour la Sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, Conseil de l'Europe, Grenade, 1985.

L'AUTHENTICITE, LA MEMOIRE, LA REVERSIBILITE

La technologie humaine évolue à un rythme tel que notre société a tendance à léguer de plus en plus rapidement son passé à l'Histoire. Mentalement, l'homme se distancie donc davantage par rapport à sa propre histoire, un passé pourtant écrit, imaginé et conçu par ses propres ancêtres, mus comme lui par leur besoin impérieux de progrès. Le respect du passé implique un intérêt croissant pour sa protection et sa conservation.

En tant qu'architecte, on est de plus en plus souvent amené à participer à la restauration de monuments historiques. A l'occasion de ces missions, qui sont autant de passerelles entre le présent et le passé de notre culture, l'architecte doit se laisser guider non par des règles rigides, mais par une série de principes qui constituent systématiquement la base de son approche de la conservation du monument. Contrairement à la restauration d'objets d'art, de peintures ou de sculptures, l'architecture en tant qu'espace reste utilisable en dépit de son passé. Cette distinction entre l'architecture et les autres témoins de notre passé s'exprime en particulier dans la symbiose de l'authenticité et de la fonctionnalité que l'architecte tente de concrétiser dans toutes ses réalisations. Il lui est toutefois impossible de définir sans ambiguïté la quête de l'origine d'un monument. Elle ne se limite en tout cas pas à la conservation totale de chaque témoignage historique visible dans le bâtiment. Il s'agit d'une recherche sensible d'identité, effectuée par l'architecte, qui doit être attentif à la signification, aux qualités et aux valeurs initiales du monument à travers son histoire.

La conservation de la signification fondamentale du monument est étroitement liée à la préservation de la mémoire. Ce deuxième principe, la mémoire, ne se limite toutefois pas à l'exécution des travaux de conservation nécessaires. Il va toujours de pair avec la responsabilité de ne pas renoncer à la mémoire du bâtiment sous prétexte d'attribuer une nouvelle fonction à celui-ci. Pourtant, la mémoire du monument n'exclut pas sa réaffectation, bien au contraire. Une réaffectation qui se laisse guider par ces deux principes confère en effet une plus-value didactique au monument. C'est une réaffectation qui renforce et suggère l'authenticité et la mémoire du bâtiment à travers son utilisation nouvelle.

L'approche de la réaffectation, ou la restitution d'une fonctionnalité à un bâtiment, repose sur une attitude réversible. Il ne faut pas considérer cette réversibilité comme une notion illustrant la temporalité et les solutions que celle-ci engendre. Ce principe a été inspiré par les conséquences de l'attitude d'architectes-restaurateurs comme les restaurateurs de la fin du siècle qui ont suivi le principe de Viollet-le-Duc. Ces restaurateurs se sont à ce point laissés guider par l'esprit de l'ancienne technologie de construction qu'ils osaient reconstruire des monuments dans leur état initial. Aujourd'hui, on distingue à grand peine leur apport des parties originales de l'édifice. L'architecte moderne est confronté au défi de restaurer la restauration.

Les interventions de l'architecte, qu'il faut considérer comme des détails suggérés par le monument, doivent toujours être liées au monument en tant qu'éléments autonomes et d'égale valeur. L'architecte exprime ces nouvelles interventions dans un langage formel, une structure et une spatialité actuelles qui doivent toujours être en harmonie avec le bâtiment existant et son utilisateur, l'homme.

Ces principes philosophiques qui constituent mon approche en tant qu'architecte passent toutefois au second plan pour le véritable restaurateur. C'est en effet le propriétaire, l'investisseur ou le politique qui suscitent la nouvelle fonction. Le rôle de l'architecte se limite ici à celui d'expert donnant consistance à un programme. La fonction est écrite sur mesure pour le monument soit par une institution publique, soit par une personne privée.

Les principes précités ne peuvent conduire à la réussite d'une restauration s'ils doivent être utilisés pour matérialiser à tout prix un programme dont on souhaite investir un bâtiment existant. Il incombe donc à l'architecte de conseiller celui qui a recours à ses services dans la constitution du programme par lequel il souhaite donner une nouvelle fonction au monument et d'attirer son attention sur les limitations du bâtiment. Seule une analyse en profondeur du programme permet de se faire une image exacte de son impact sur le monument. Cette étude aborde le programme de réaffectation sous l'angle de l'incidence spatiale et des conséquences structurelles et technologiques qu'il exercera sur le monument. La

réaffectation ne peut jamais jouer un rôle primordial dans ce processus, la prééminence doit rester au monument et à ses possibilités structurelles. La réutilisation fonctionnelle du monument doit donc toujours être inspirée par l'objectif culturel de base : la conservation du patrimoine.

La qualité du projet, l'investissement du bâtiment par sa nouvelle fonction, ne sont cependant pas déterminés uniquement par le concept architectural et l'utilisation fonctionnelle adaptée au monument. Ils reposent également sur l'approche historique, technique, urbanistique et écologique du projet. La réalisation et l'élaboration d'un programme adéquat sur le plan idéologique et fonctionnel requièrent, outre l'étude de la faisabilité du programme, également une synthèse critique complète de toutes les autres approches qui exercent leur influence sur le projet architectural.

La clef de la réussite d'une restauration, qu'il s'agisse d'un imposant château ou d'une modeste maison de maître, réside dès lors dans le caractère interdisciplinaire de la mission, dans l'engagement des différents spécialistes et dans la manière dont l'architecte parvient à concilier leurs vues et leurs jugements de valeur. La sensibilité avec laquelle les instances concernées, comme les pompiers, par exemple, considèrent le monument et parviennent à traduire leurs règles et exigences dans des solutions de qualité sont une plus-value pour l'usage adéquat d'un édifice historique.

L'architecte souhaite déceler cette même sensibilité chez l'entrepreneur chargé d'exécuter le projet. Il s'intègre à son tour dans l'équipe interdisciplinaire dont l'existence se prolonge jusqu'à la réception des travaux. Aucune restauration n'est en effet un projet conçu d'un bout à l'autre sur une table de dessin. C'est une découverte continue du passé à mesure qu'on l'adapte. L'approche permanente des découvertes nouvelles à partir des différents points de vue de l'équipe interdisciplinaire et la sensibilité avec laquelle ces données sont intégrées et permettent de mieux adapter le projet au monument.

L'approche interdisciplinaire a été introduite pour la première fois dans la formation à la restauration du Centre d'Etudes pour la Conservation du patrimoine architectural et urbain de l'Université Catholique de Louvain par le président émérite Raymond Lemaire. Cette approche est la base qui permet de donner forme aux principes qui doivent déterminer d'une manière générale l'attitude de l'architecte vis-à-vis de la réaffectation et de la restauration : l'authenticité, la mémoire et la réversibilité.

Andrea BRUNO
Architecte.

D'UNE BUSE, FAIRE UN CHAPEAU ?

La question du patrimoine, au sein de laquelle la pratique de la réaffectation fait l'objet de l'attention aujourd'hui, révèle la manière dont une société gère ses rapports à l'histoire, particulièrement autour de l'idée de réversibilité.

Sommairement, raisonnons en trois phases et évoquons le processus urbanistique de la réaffectation.

1. UN PALIMPSESTE ?

La ville, ou ses bâtiments, seraient ou non un parchemin dont la première écriture a été grattée afin d'y inscrire un nouveau texte, c'est-à-dire une forme et un sens. A cet égard on peut évoquer deux attitudes. Celle des culturalistes, notamment John Ruskin, qui considère la ville comme une totalité organique, dont tous les aspects sont indissociables. Analysant la cause profonde des vices de l'architecture (celle de la New Town d'Edimbourg) il note de façon prémonitrice : « C'est un mauvais présage pour le peuple lorsqu'il destine ses maisons à ne durer qu'une génération » (1). A l'inverse, l'urbanisme progressiste s'approprie ces craintes pour leur donner valeur de postulat, dans sa vision programmatique et mécanique. Le Corbusier postule que « la maison est une machine à habiter » et qu'en aucun cas, « le culte du pittoresque et de l'histoire ne doit primer la salubrité du logis dont dépendent si étroitement le bien-être et la santé morale de l'individu » (2). L'agencement des fonctions (habiter, travailler, se récréer) le conduit à une parfaite réversibilité, à l'opposé de la pérennité dont Ruskin s'est fait un des héritiers. Les débats, toujours en cours, autour de la ville nouvelle ou de la ville éternelle participent à cette polémique du palimpseste.

2. TEMPS DES USAGES, TEMPS DE LA FORME.

L'œuvre n'est pas pour autant un caprice renouvelé : l'analyse du fonctionnement, de la struc-

ture et de la genèse de la ville conduisent à distinguer le caractère malléable des usages qu'accueille la ville, et le caractère matriciel de la forme urbaine, au moins dans ses composantes principales. Le temps de l'usage et celui de la forme évoluent selon des rythmes et des cycles de longueur différenciée : formes et usages se modifient inexorablement, proclamant l'irréversibilité du temps. Mais leurs rythmes différents provoquent des tensions et des ajustements. Ainsi Marcel Roncayolo observe par exemple que : « La régulation est difficile en raison de l'absence d'homogénéité du marché immobilier ; le surinvestissement dans l'immeuble à loyer bourgeois peut aller de pair avec le déficit de logements populaires ; les réaffectations (...) impliquent un temps très long, contrastant avec la liquidation brutale imposée par les crises » (3). Parlant de la conservation du patrimoine et de la politique menée à Bologne depuis deux décennies (conserver à la fois le patrimoine et le contenu social – les habitants et les activités elles-mêmes), il note : « On ne peut dissocier les questions relatives à la forme (dont la question du patrimoine) et de celles de l'urbanité, de la sociabilité et des mécanismes socio-économiques, sans fuir précisément la question centrale de notre temps » (4).

3. LA FLÈCHE DU TEMPS.

Les tensions entre l'avènement de la société industrielle puis de la société de la communication, la distorsion entre la mobilité liée à la mondialisation, et le désir inverse d'enracinement et d'identité sont bien au cœur des débats sur la ville. Une nouvelle rationalité peut être trouvée dans les théories de la complexité. Le déterminisme impuissant de l'histoire et sa symétrie peuvent être dépassés si l'on s'appuie sur le paradoxe du temps qui est partiellement réversible (cf. les lois traditionnelles de la physique) et partiellement irréversible. Ilya Prigogine note : « Nous avons rattaché l'irréversibilité à une nouvelle formulation, probabiliste, des lois de la nature » (5).

La description de cet avenir n'est pas statique, mais statistique, probabiliste. La vie ne peut se développer que dans un univers loin de l'équilibre et son foisonnement, sa dynamique participent à l'autorégulation du système. Cette autorégulation n'exclut en rien le caractère partiellement malléable du système, et les « petits leviers » de l'action politique, économique et sociale peuvent l'encadrer, et imprimer une flèche au changement : c'est l'ambition d'une stratégie de ville, d'un plan stratégique et dynamique, à l'opposé d'une planification rigide qui se délite à la première bifurcation ou de l'absence de toute stratégie dont Bruxelles porte en conséquence de si nombreuses traces.

4. DU GLOBAL AU PARTICULIER, ET RÉCIPROQUEMENT.

Ainsi, la protection du patrimoine vise le palimpseste urbain, décrétant intangibles certains éléments, témoins d'un art de bâtir et d'un art de vivre. La conservation du patrimoine, qui suppose un investissement contemporain, peut selon qu'il y a tension entre forme et usage, privilégier l'usage respectueux de la forme ou l'adaptation de certains éléments du patrimoine à un nouvel usage : dans de nombreux cas, cette dernière démarche semble, à certains, nécessaire pour favoriser la réaffectation. Le pilotage de la conservation, plus encore que sa protection, est indissociable d'un avenir et d'un sens donné à la ville. Celle-ci se reconstruit sur-elle-même, par cycles lents ou accélérés, dans les tensions avec les usages. Ces cycles et ces tensions sont eux-mêmes influencés par les politiques menées, par la direction (la flèche) du mouvement que ceux-ci tentent à imprimer.

Ainsi le Plan Régional de Développement aménage une ville compacte, qui cesse de se vider en s'étalant dans sa banlieue et particulièrement hors des limites de la Région : les premiers résultats montrent que Bruxelles est une des quelques villes européennes qui a arrêté l'exode

urbain. Mais ce résultat reste provisoire et résulte aussi du refuge que constitue la ville pour nombre d'exclus.

Ou encore la stratégie du P.R.D. visant la revitalisation des quartiers anciens et centraux : le nombre d'immeubles à l'abandon a chuté de 25 % en 4 ans, signe d'une inversion (encore trop lente) et d'un recentrement (encore trop partiel) des investissements privés comme publics.

En matière de patrimoine, l'objectif assigné par le P.R.D. est important : privilégier la conservation signifie résoudre la réaffectation des biens à l'abandon et le réinvestissement pour résoudre les problèmes de structure de ceux en danger. Cet enjeu concerne un tiers des biens classés selon une enquête du Service des Monuments et des Sites. A cet effet, les incitants, aide publique à l'étude de la reconversion et majoration des taux d'aide à l'investissement dans de tels biens, illustrent déjà la voie souhaitée.

Paul VERMEYLEN
Architecte-urbaniste

1 *Les sept lampes de l'architecture-cité* in
F. Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités*,
Seuil 1965 – p. 165.

2 *La Charte d'Athènes* – Point 1971 – p. 89.

3 *La ville et ses territoires* – Folio/Essais 1990
– p. 140.

4 *Op. cit.* – p. 254.

5 *La fin des certitudes* – O. Jacobs 1996
– p. 217...

ET LES LIEUX EN ATTENTE DE

Le grand nombre de lieux réaffectés qui sont à visiter ces 14 et 15 septembre ne doit pas nous faire oublier l'immensité de la tâche qui reste à accomplir pour que le thème choisi pour ces Journées du Patrimoine aille au-delà d'un slogan auto-satisfaisant.

Il est évident que la réaffectation de notre patrimoine constitue un outil efficace pour la gestion de la ville, car il participe au « projet de la ville » base de la redéfinition urbanistique de la Région de Bruxelles-Capitale et de ses quartiers. Pour cela, il faut sensibiliser tous les acteurs de la ville, qu'ils soient architectes ou ingénieurs, étudiants, éducateurs ou enseignants, entrepreneurs, propriétaires, responsables financiers...

En dehors de cette prise de conscience urbaine et culturelle, il reste, et il restera toujours, de nombreux lieux à réaffecter: c'est inhérent à la notion même d'évolution de la ville. Il en est de plus importants que d'autres, tant ils sont symboliques pour la revitalisation des quartiers et des communes où ils sont situés que pour l'importance des nouvelles fonctions urbaines qu'ils auront à intégrer.

Ces lieux pilotes sont à considérer comme autant de ballises pour le développement urbain et la rénovation du patrimoine vu l'enjeu de l'adéquation entre ces espaces de grande qualité architecturale à réaffecter et le programme à y installer.

Pour Tour et Taxis qui vient d'être épinglé par le « WORLD MONUMENT WATCH 1996 », les idées se bousculent, le projet d'un grand centre de spectacles et de concerts « Music City » côtoie le projet d'un centre des archives notamment Journalistiques du Royaume, tandis que d'autres rêvent d'y installer un grand centre de valorisation de la mémoire industrielle et du chemin de fer intégrant la technologie et les arts et qui permettra aux jeunes d'élargir leurs connaissances, voire d'y acquérir une qualification professionnelle.

Une campagne pour la sauvegarde et la réaffectation de ce remarquable site Industriel vient d'être lancée, accompagnée d'un congrès et soutenue par une nouvelle fondation.

Les atouts de proximité que sont le canal, les voies de chemins de fer de la S.N.C.B., les quartiers d'habitation avoisinants, sont-ils bien pris en compte jusqu'à présent dans la réflexion ?

Inventaire du patrimoine protégé

L'utilisation du patrimoine protégé dans le contexte social moderne, pour des fonctions tant privées que publiques, représente la meilleure garantie pour la préservation de nos édifices historiques. Cette reconversion peut également éveiller le besoin de procéder aux adaptations nécessaires en matière d'accessibilité, de sécurité, etc. afin que le bâtiment protégé puisse parfaitement répondre à sa nouvelle mission.

L'état du bâtiment fixe lui-même les limites des possibilités d'une éventuelle transformation. Il va de soi qu'une utilisation fonctionnelle moderne et en même temps parfaite doit correspondre au caractère existant, à l'implantation, à la structure et à l'histoire de l'immeuble. Le bâtiment lui-même est donc le critère le plus

important qui définit la limite à ne pas dépasser en matière de reconversion. Lorsqu'on choisit de donner une fonction moderne à un bâtiment historique existant, il est impératif de rechercher d'abord un immeuble qui dispose des capacités suffisantes pour répondre à sa nouvelle destination et qui corresponde exactement, quant à son caractère, à l'image de la nouvelle activité.

Afin de répondre à ce choix et à cette recherche et de promouvoir en outre les possibilités offertes par le patrimoine protégé en tant que lieu de résidence potentiel, le Service des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale procède depuis peu à l'enregistrement des données relatives à l'utilisation et à l'état physique de

chaque bâtiment protégé. Ces données permettent de mettre en lumière les bâtiments qui peuvent facilement se prêter à une nouvelle utilisation et qui, pour une multitude de raisons ne font plus partie depuis longtemps du contexte urbain. À l'utilisateur potentiel qui recherche un immeuble protégé vide pouvant répondre à la fonction qu'il désire lui donner, le Service des Monuments et Sites sera en mesure de fournir, à terme, une liste des bâtiments, petits et grands, susceptibles d'être reconvertis. Le Service espère de cette façon équilibrer l'offre et la demande. Dans le même temps, ces données, qui requièrent une mise à jour régulière, permettent de suivre de près l'évolution de l'utilisation et de l'état général du patrimoine protégé.

RÉAFFECTATION ?

Évoquons aussi l'avenir du bel ensemble constitué par l'ancienne Ecole des Vétérinaires de Cuireghem qui, outre la présence de très beaux bâtiments d'enseignement, de laboratoires et d'administration, nous offre un parc de grande qualité, pouvant être ouvert au quartier.

L'idée d'un pôle culturel basé sur des métiers liés au spectacle avait été proposée. Le Théâtre royal de La Monnaie avait reçu le feu vert de la Commission royale des Monuments et Sites (C.R.M.S.) pour occuper l'arrière du site pour sa production de décors et de costumes ainsi que pour des salles de répétition. Qu'en est-il aujourd'hui et qu'en est-il pour les autres bâtiments ?

L'ancienne brasserie en style « Art Déco » de Wiemans-Ceuppens ressemble à une épave échouée au milieu d'un désert de gravats : la rénovation de ce magnifique bâtiment industriel de l'architecte Blomme est en attente depuis plusieurs années et entrave le développement de ce quartier forestois. Ici, l'annonce d'une Maison européenne de la Bière, soutenue par quinze pays de tradition brassicole européenne, représente un espoir pour le sauvetage de ce bâtiment. Ce projet pourrait peut-être dynamiser l'aménagement des terrains voisins à l'abandon. De plus, la proximité d'une future gare de R.E.R. à cet endroit pourrait contribuer largement à la revitalisation socio-économique de ce quartier.

Autre vaisseau déserté, l'ancien Institut National de Rediffusion (I.N.R.) de l'architecte Diongre accolé sur les bords des étangs d'Ixelles et où l'enchevêtrement des objectifs et des décisions des propriétaires (RTBF et BRTN) n'ont toujours pas permis de définir une solution.

Pour ce bâtiment, la destination culturelle est évidente tant par l'existence de salles de concert de grande qualité que par une implantation privilégiée au centre d'Ixelles et à proximité de l'Abbaye de La Cambre.

Autres lieux fragilisés mais moins renommés au point de vue régional existent à Bruxelles. Leur réaffectation peut cependant avoir un rôle négligeable au niveau des quartiers et des communes. Sans vouloir les citer tous, quelques exemples nous sont apparus récemment, tels que venir de l'église de la Trinité sur les communes d'Ixelles et de St-Gilles. Du résultat d'expertises en matière de stabilité, sortira des idées de nouvelles

réaffectations économiquement portables, impliquant soit des démolitions/reconstructions partielles, soit des réaffectations mixtes de type commerciales, culturelles et culturelles.

Quid de l'avenir des anciens cinémas de quartier et du centre-ville, toujours présents dans nos mémoires, mais dont les décors ont souvent disparu et dont certains ont été transformés en magasins ou en supermarchés. Il est paradoxal de voir qu'après des années d'abandon, certaines communes désireuses de revitaliser leurs quartiers à travers les Plans Communaux de Développement, expriment la demande d'ouverture ou de réouverture de cinémas de quartier.

Que dire également des remarquables ateliers et manufactures tels que le Palais du Vin, les brasseries Whitebread et De Boeck..., actuellement abandonnés alors qu'une demande importante pour ce type d'espace rénové existe de la part de P.M.E., de P.M.I., d'entreprises d'économie sociale. « New look » unique, entre traditions et modernité et qui peut donner à l'entreprise qui les occupera une image commerciale très positive, originale et créative...

Un travail important reste à accomplir, il est urgent de s'y atteler, car la réaffectation de ces bâtiments encore en attente entraîne la rénovation du quartier où est implanté le site à rénover.

Mais il est tout aussi important de bien cerner les projets tant les investissements sont importants au plan financier. Devant la relative impécuniosité des pouvoirs publics, il leur faudra développer une stratégie pour attirer le secteur privé, dans le cadre éventuellement de formules mixtes. Les nouvelles fonctions doivent être adaptées à leur environnement car, si on n'y prend garde, celles-ci peuvent bouleverser considérablement les équilibres socio-économiques et culturels de leur quartier. Il faut pouvoir estimer leurs retombées en matière de circulation, de parkings, de pollution, de hausse des coûts fonciers, de « gentrification », de délocalisation des habitants... Car, en finale, par la réaffectation du patrimoine, c'est toujours la ville qu'on réutilise.

Jean DE SALLE,

Président du Comité scientifique des Journées du Patrimoine.

Qui cherche un atelier ou un dépôt ?

La Région bruxelloise possède une arme contre l'occupation prolongée du bâti industriel ancien : un inventaire permanent des ateliers et des dépôts mis en vente ou en location à Bruxelles.

L'objectif est double :

— économique, pour une aide aux entreprises dans leur recherche d'un local adapté à leur activité ;

— de rénovation urbaine, en luttant contre l'occupation prolongée et donc contre la dégradation de ce patrimoine.

Les enjeux sont importants. Bruxelles fut, en terme d'emploi, la première ville industrielle du pays jusque 1974. Le nombre de bâtiments offerts chaque année sur le marché et répertoriés par la S.D.R.B. s'élève à 1000, pour une surface totale d'un million de mètres carrés. Heureusement, la demande est également élevée, puisque le service reçoit chaque mois entre 100 et 140 nouvelles demandes. Le profil du demandeur est très varié mais il émane à 77 % d'entreprises. Parmi elles, 48 % sont en création, 37 % sont des sociétés en pleine expansion qui doivent trouver des locaux plus grands que ceux qu'ils occupent.

Une étude publiée en 1994 et réalisée par une collaboration entre la S.D.R.B. et l'école d'Architecture de La Cambre a révélé que les avantages majeurs du bâti industriel ancien des Bruxellois sont les suivants :

— souplesse d'adaptation qui permet à des activités très diverses de se succéder dans un même bâtiment

— coût avantageux

— localisation, à proximité d'une clientèle d'un milieu de vie, la ville, au centre du pays et dans la capitale de l'Europe

— disponibilité immédiate

— choix important

— possibilités d'accueil pour les entreprises qui se créent.

Une seconde recherche réalisée avec l'école d'architecture Saint-Luc vient d'être publiée, mettant en lumière les possibilités de réaffectation des ateliers anciens au travers d'exemples fournis par dix entreprises.

Cette étude, de même que l'Inventaire des ateliers, des dépôts et des terrains vacants pour entreprises, peuvent être obtenus auprès de la S.D.R.B., rue G. Petit 6 à 1080 Bruxelles. Téléphone : 02/422.52.02

La réaffectation des édifices du culte

La réaffectation des édifices religieux ne date pas d'hier. Parmi quelques exemples célèbres, on peut citer Sainte-Sophie de Constantinople (ou plus exactement Aya Sofia, la sagesse divine), la plus grande basilique de la chrétienté, inaugurée par Justinien en 537, transformée en mosquée en 1453 (l'image du Christ étant alors remplacée par un texte coranique) et qui fut convertie en musée en 1935 par Atatürk.

Autre exemple, la grande mosquée de Cordoue, édifiée au VIII^e siècle et qui, en 1236, fut occupée, après quelques adaptations mineures, par le culte catholique. Pendant près de trois siècles donc, l'église se contenta de cette disposition intérieure jusqu'en 1523, date à laquelle Charles Quint autorisa les responsables religieux, malgré les protestations des édiles communaux, à ériger un sanctuaire au milieu du merveilleux monument arabe. Il regretta amèrement cette décision et, en s'adressant aux chanoines, prononça cette phrase : « Si j'avais su ce que vous vouliez faire, vous ne l'auriez pas fait, car ce que vous faites là peut se trouver partout et ce que vous aviez auparavant n'existe nulle part ». Quelle reconnaissance de l'œuvre d'art ! Plus près de nous, un autre exemple moins spectaculaire, la chapelle royale du catholique Charles de Lorraine fut attribuée, sans transformation majeure, à l'église protestante par un décret de 1804.

En Europe occidentale, du Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle, voire même jusqu'au début du XIX^e, les églises étaient loin d'être réservées à la pratique religieuse. Les édifices religieux pouvaient abriter des fêtes (agapes, musique, danse), des réunions diverses (conseils, élections, discussions, contrôle des comptes...), des procès, des opérations de défense en temps de guerre, mais pouvaient aussi servir d'écoles, de bibliothèques (J. G. Davies, *The Secular use of Church Buildings*, SCM Press, Londres, 1968). La Réforme et la Contre-Réforme ont conduit progressivement à limiter les fonctions des églises. Depuis une trentaine d'années, on assiste en Europe à une désaffectation croissante des édifices religieux. En Belgique, la pratique religieuse a baissé de 50 % en vingt ans et ne concerne plus que 18 % de la population. A Bruxelles, elle est passée de 12 % à 8,8 % entre 1980 et 1990.

Déjà en 1989, le Conseil de l'Europe publiait un rapport sur « les édifices religieux désaffectés ». La problématique était clairement posée et les propositions étaient judicieuses, bien qu'encore peu mises en pratique.

La « résolution 916 (1989) » de l'Assemblée du 9 mai 1989, constatant le risque encouru par les édifices religieux désaffectés et consciente de leur nombre croissant, proposait notamment « d'encourager des projets de réutilisation et de réadaptation qui ne soient pas incompatibles avec la fonction primitive de l'édifice et qui ne transforment pas de façon irréversible sa structure d'origine » (V) ou encore « d'encourager une utilisation plus imaginative des édifices religieux existants » (VII). La conservation d'un monument passe d'abord par le respect de sa structure.

Une publication du Gouvernement britannique « *New life for Old Churches* » décrit une série d'exemples d'utilisation d'églises (protestantes) récemment désaffectées qui risquaient la démolition : centre d'études architecturales, artistiques, salles de concert, de théâtre, de répétition, bibliothèques, musées, archives, centre d'accueil de jour pour personnes âgées, librairies... autant d'activités civiques, communautaires ou culturelles qui se prêtent bien aux caractéristiques spatiales et aux localisations généralement centrales des édifices du culte. D'autres utilisations comme des activités industrielles ou artisanales, des bureaux, des magasins ou des entrepôts pourraient également s'adapter à ces grands volumes mais sont plus controversées sur le plan symbolique.

Lorsqu'il s'agit du culte catholique, ces utilisations supposent que l'édifice ne soit plus affecté au culte, ou qu'il soit même vendu, puisqu'un document du Vatican précisait encore en décembre 1987 que « les églises ne peuvent être considérées comme des lieux publics » et qu'en dehors de la pratique religieuse, « elles ne peuvent accueillir que des concerts de musique sacrée et religieuse » (*Le Monde*, 8/12/87).

Parmi tous les édifices du culte, certains sont unanimement reconnus, en dehors de toute considération philosophique, comme appartenant au patrimoine régional, fédéral ou même mondial. Ils sont généralement classés et béné-

ficiant d'une aide importante des pouvoirs publics pour leur conservation et leur entretien. Mais, en vertu du décret de 1809, les communes sont également tenues d'intervenir financièrement pour tous les édifices du culte catholique lorsque les recettes des fabriques d'églises, chargées de gérer le temporel, ne permettent pas de couvrir l'entièreté des dépenses (travaux d'entretien, de réparation...).

En ces temps de réduction d'emploi, de restriction du financement de l'enseignement... la société civile pourra-t-elle encore longtemps entretenir des bâtiments si peu fréquentés ? Ne faudrait-il pas adopter une attitude plus responsable et rechercher, en concertation avec les autorités religieuses, les moyens de gérer, au mieux des intérêts de tous, un patrimoine qui risque peu à peu de disparaître faute d'occupation et d'entretien ?

Brigitte LIBOIS
Architecte.

La réaffectation... une démarche culturelle

A l'aube du XXI^e siècle, la réaffectation du patrimoine architectural est devenue progressivement une formule esthétique et humaine d'équilibre du développement urbain.

Dans une société que guette une surpopulation, génératrice de villes tentaculaires, la réaffectation doit permettre une gestion plus parcimonieuse du sol et une meilleure utilisation du potentiel bâti existant.

Protéger les parcelles agricoles et forestières restantes et s'opposer à l'envahissement des espaces verts par le béton doit devenir une démarche culturelle constante.

La réhabilitation d'éléments du patrimoine est également garante de la sauvegarde d'une mémoire collective, trop souvent menacée.

Mais cette conception urbanistique ne doit pas pour autant entraver l'évolution d'une architecture contemporaine qui doit pouvoir s'intégrer harmonieusement au tissu urbain existant. Le droit à la création est une liberté fondamentale qui doit se perpétuer.

Lorsque la réaffectation s'oriente en direction d'objectifs culturels, elle accroît encore la dimension historique intrinsèque que recèle toute création architecturale ancienne.

Elle s'insère parfaitement aussi dans l'orientation d'une société où le perfectionnement croissant des techniques accordera inévitablement à l'homme des loisirs de plus en plus nombreux, que seul le développement de la culture pourra réserver des tentations de la médiocrité.

La réaffectation culturelle peut se pratiquer au départ de constructions aux vocations d'origine si plus diverses.

Ainsi, l'habitation privée peut se muer en galerie d'art photographique comme l'Hôtel Hanon à Saint-Gilles mais aussi en musée comme les hôtels Charlier à Saint-Josse et Jadot à Ixelles ou encore les maisons d'Horta et de David et Alice van Buuren à Saint-Gilles et Uccle.

De même, les édifices jadis voués au culte peuvent accueillir des activités artistiques, comme on l'a fait déjà l'ancienne chapelle des Brigittines comme le refait la chapelle de Boondael. On peut raisonnablement espérer par ailleurs que, dans l'avenir, la rénovation de l'église de la Trinité, à Ixelles/Saint-Gilles, permettra une habitation harmonieuse du culte d'une

part et d'activités commerciales et culturelles d'autre part.

Mais de toute évidence, ce sont, grâce aux espaces qu'ils offrent, les lieux autrefois dévolus à l'activité économique, commerciale ou industrielle, qui ont suscité jusqu'ici le plus de réaffectations de type culturel.

Que l'on pense aux Halles de Schaerbeek devenues espace culturel polyvalent, au bâtiment de la Compagnie intercommunale des Eaux, rue de l'Ermitage, aujourd'hui occupé par la Fondation pour l'Architecture, à l'ancienne raffinerie de la rue Manchester, devenue « Plan K », ou de l'ancienne brasserie de l'Etoile devenue le Kaaitheater.

Et l'on pourrait ici multiplier les exemples, du dépôt de charbon de la rue Goffart devenu « XL-Théâtre », à l'ancien abattoir devenu Musée d'Ixelles, en passant par la manufacture de tissu de la rue des Tanneurs, aujourd'hui siège des Archives de la Ville de Bruxelles, et la fonderie du vieux Molenbeek abritant à présent un centre d'histoire ouvrière et populaire...

Parfois, l'heureuse conjonction d'éléments majeurs, peut déterminer le succès particulier d'une réaffectation culturelle. Ainsi en va-t-il du Centre Belge de la Bande Dessinée, où le foisonnant patrimoine que constitue la bande dessinée belge a investi les anciens magasins Waucquez, conçus par Victor Horta, pour la vente de tissus en gros. Art de large diffusion, reconnu aujourd'hui par un très nombreux public, la bande dessinée a rencontré ici l'architecte le plus marquant de l'Art Nouveau. Malgré un contexte urbanistique difficile tous les atouts étaient réunis en un même lieu, pour redonner vie à un monument classé, mais délaissé depuis quinze ans.

Bientôt les anciens magasins Old England seront occupés par le Musée Instrumental et tout doit être mis en œuvre pour que la réaffectation du site exceptionnel de Tour et Taxis poursuive cette évolution historique irréversible.

Pour être complet, il faut citer aussi des bâtiments déjà voués à une activité culturelle, qui à l'occasion d'une rénovation évoluent sans quitter ce cadre général.

Dans cette dernière catégorie, on peut citer l'ex-théâtre du Waux-Hall, dans le Parc de

Bruxelles, devenu atelier et logement ainsi que les anciennes Halles d'exposition du Cinquantenaire, abritant autrefois le Mundaneum devenues aujourd'hui le Centre Mondial de l'Automobile et le Musée de l'Air.

N'oublions pas de citer aussi l'ancien théâtre La Luna, rendu aujourd'hui aux arts de la scène après une période d'activités commerciales.

Il nous faut espérer enfin que dans un avenir proche le « grand vaisseau » désaffecté de l'I.N.R., place Flagey, retrouve lui aussi la fonction culturelle qui s'impose.

Ces réalisations et ces hypothèses constituent des arguments supplémentaires pour que la réaffectation culturelle s'inscrive avec détermination dans les objectifs que notre ville-région doit s'assigner pour effacer les stigmates de la « Bruxellisation » et mériter son statut de capitale culturelle de l'an 2000.

Jean BREYDEL
Architecte.

Patrimoine, habitat ancien et styles de vie

Jusque dans le courant des années septante, l'habitat et les quartiers anciens furent assez unanimement déconsidérés. Pendant toute la période d'expansion des villes européennes, diverses manifestations ont, en effet, témoigné du peu de respect, voire du mépris, vis-à-vis de l'habitat ancien. La condamnation de celui-ci tenait essentiellement au fait qu'il était largement dévalorisé, cette image négative trouvant son origine à la fois dans une non-reconnaissance des valeurs du passé (la perception du monde était alors tournée résolument vers l'avenir), dans la mise en avant des impératifs de changement (l'accès au logement moderne symbolisait la réussite sociale des ménages) ainsi que dans l'évolution économique et technique caractérisant la production du logement (rationalisation des procédés techniques, de construction, perte d'un certain savoir-faire des professionnels de la construction).

La revalorisation de l'habitat et des quartiers anciens qui s'est opérée depuis une vingtaine d'années traduit un véritable changement de perspective qui s'est produit sous l'effet de plusieurs facteurs. Des tendances nouvelles caractérisent le développement des villes, celles-ci ne se développant plus par la création d'espaces nouveaux mais par la transformation des espaces urbains existants. L'évolution des facteurs socio-démographiques, économiques et culturels contribue à renouveler la question de l'habitat en termes beaucoup plus qualitatifs, les besoins conduisant plus à l'amélioration de l'existant qu'à la création de nouveaux logements. Enfin, la redécouverte des valeurs associées au patrimoine et à l'ancien marque une nouvelle tendance culturelle plus profonde. Car il est vrai que, même si l'ancienneté en est factice, l'objet ancien maintenant mobilise.

Cette revalorisation du passé se pose en rupture avec l'urbanisme moderne qui a supprimé la pluri-fonctionnalité des espaces où se développaient autrefois des sociabilités collectives, où s'interpénétraient le privé et le public et où la vie sociale était basée sur l'inter-connaissance et la rencontre. Par rapport à la forme spatiale produite par l'architecture moderne, le quartier ancien va ainsi offrir des significations que celle-là ne permet pas. Il va fonder le sentiment qu'il

est un lieu propice à la convivialité, offrant des espaces publics chaleureux et des possibilités multiples d'appropriation de son habitat. Perçu comme chargé d'histoire et de naturalité, le quartier ancien permet, au plan de l'imaginaire, de prendre distance par rapport à un présent auquel on s'oppose et de renouer avec le passé, passé susceptible d'aider à redécouvrir les « vraies » valeurs. Le quartier ancien devient le témoin d'une époque révolue, celle où il existait des villages en ville. Le mythe est né! Habiter un quartier ancien relève moins de la recherche d'une valeur utilitaire au plan des commodités ou des relations que de la recherche d'une valeur symbolique (recherche de significations et de sens).

Parallèlement à ces évolutions, les modes de vie et les styles de vie se sont fortement diversifiés. Il faut voir dans cette diversification un effet direct du processus d'individuation qui fut lui-même largement favorisé par l'urbanisation. Ceci signifie que domine de plus en plus un modèle culturel qui valorise la possibilité pour l'individu de faire des choix sans se référer aux jugements de son milieu et qui, d'une certaine manière, l'amène à s'identifier en tant qu'individu unique, à l'intérieur d'un statut qui lui est donné par sa position sociale. Chacun est devenu plus libre d'adopter un style de vie parmi une gamme possible qui se propose à lui (la capacité de faire des choix tenant aux différences sociales). Cette évolution s'accompagne du rejet de la standardisation, de l'homogénéité et d'une forte demande de personnalisation de l'habitat. Le logement doit pouvoir intégrer une marge de manœuvre pour l'agencement individuel et pour une certaine mise en scène de l'habitat permettant la variabilité des goûts. La réhabilitation de l'habitat ancien permet cela. Le logement acquiert de ce fait une nouvelle importance en tant que moyen d'identification et/ou en tant que signe d'appartenance ou de distinction.

Une partie des demandes à l'égard du logement ancien peut être interprétée à partir de ce mouvement de diversification des goûts et des styles de vie. Certes, pour de nombreux ménages dont les ressources financières sont limitées, le goût pour la vie en ville pourra être satisfait par l'achat d'un logement ancien, dégradé mais que

l'on réhabilitera. Mais pour d'autres, l'investissement en logement ancien relève bien plus de la mobilisation d'images et de signification: le logement ancien contribue à produire de l'historicité, qui n'est — ne l'oublions pas — qu'un substitut d'enracinement. Habiter dans un loft n'est-il pas autre chose que la tentative de se réapproprié un lieu chargé de l'histoire du travail ouvrier, histoire à laquelle le plus souvent nos origines sociales ne nous ont pas fait participer? Ce réinvestissement symbolique dans l'habitat ancien reste socialement très sélectif, car il ne peut se faire que par ceux qui ont la capacité de reconnaître les objets anciens (d'en lire les codes) et de leur donner un sens. Ceux qui disposent le plus de cette capacité peuvent être apparentés à des fractions de la classe moyenne, celles-là mêmes qui sont intéressées à développer des actions positives en milieu local, à restaurer une vie « réellement » démocratique dans les quartiers et à établir entre les habitants de la ville des liens communautaires qu'ils voient — avec une certaine nostalgie — aujourd'hui brisés. A moins qu'il ne s'agisse encore d'autres fractions à la recherche d'une insertion symbolique leur permettant de consacrer leur réussite sociale.

Françoise NOËL
Sociologue.

Normes et réaffectation

La complexité croissante de notre société tient en partie dans l'établissement surabondant de règles et de normes conçues pour la gérer.

Ce phénomène, très général, est actif dans les villes et, bien sûr, dans la production architecturale qui les constitue.

Pour projeter un bâtiment, aujourd'hui, l'architecte doit appliquer une multitude de règlements (1) et doit conformer son projet à une série de normes (2).

Certes la vie sociale et urbaine en particulier, ne put jamais s'accomplir qu'en adoptant un certain nombre de comportements conformes à des intérêts dominants capables de façonner la société et d'organiser et caractériser son milieu physique.

Le problème aujourd'hui est celui de l'ampleur et de la complication de l'appareil réglementaire, voire de son incohérence, quand la non-coordination des règles et des normes engendre des tendances contradictoires.

Ce problème s'amplifie, en outre, de celui de la multiplicité des contrôles et de la dispersion des pouvoirs d'avis et de décisions.

Ces considérations générales cadrent notre propos. S'il est devenu très compliqué de faire un bâtiment neuf, il est souvent plus compliqué encore de restaurer ou de réhabiliter ou encore d'adapter un bâtiment ancien.

Ce problème particulier vient de la confrontation, voire de l'incompatibilité entre, d'une part, les règlements et normes élaborés pour conditionner les constructions nouvelles et, d'autre part, l'édifice ancien, qui a été réalisé dans un autre contexte administratif et qui visait d'autres manières de vivre et d'utiliser l'architecture.

Il va de soi que l'architecte, auteur de projet, conscient de la nécessité d'entretenir la mémoire et la pérennité de certaines organisations, et donc de certains édifices, pour leurs rôles structurant et enrichissant de la société, sera d'abord sensible à la mise en valeur des qualités architecturales : révéler la beauté des bâtiments, leur pertinence, l'exemplarité de leur technique, l'émotion plastique et spatiale qui s'en dégage.

Cette conscience s'accompagne, évidemment, du respect de la chose bâtie, mais en même temps de la nécessité pour la maintenir, de son incorporation dans l'usage, et donc de son adaptation aux conditions actuelles de la vie.

C'est là que se présente le défi, voire l'impasse, de par l'incompatibilité qui peut exister entre les qualités particulières d'un bâtiment et sa mise aux normes, entre l'organisation d'un bâtiment et le rôle qu'on prétend lui imposer.

Chacun imagine ce que représente pour l'ossature en bois ou en fer d'un bâtiment, l'enrobement de ses colonnes et de ses poutres par des plaques de protection contre le feu.

Il en va de même des escaliers et issues de secours qui peuvent défigurer une façade, des installations de ventilation mécanique ou de conditionnement d'air dont l'encombrement peut anéantir les qualités de l'espace ou de l'éclairage d'une salle.

Que deviendrait le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles si l'on suivait cette tendance aux performances absolues que certains voudraient obtenir en raison de normes appliquées ailleurs ou d'un programme que l'édifice ne peut remplir sans y perdre ses qualités ?

Le maintien d'un patrimoine n'implique pas une conservation rigoriste de l'état initial puisque les bâtiments qui ont une histoire ont justement vécu et intégré diverses adaptations. Non, le patrimoine architectural, pour ne pas périr, doit demeurer inscrit dans la vie de la cité.

Mais ce maintien n'implique pas non plus la mutilation, ni la perte du sens qui se dégage d'un bâtiment, ni, surtout, la destruction de cette beauté fragile qui tient de la mesure précise, de la proportion, de la configuration, des espaces, des masses, des matières assorties les unes aux autres, qui sont les ingrédients primordiaux de l'architecture.

Il s'ensuit que la sauvegarde du patrimoine impose une étude rationnelle et sensible des propriétés de chaque bâtiment concerné aux fins de mettre en évidence ses capacités d'accueillir des fonctions propres à l'incorporer aux besoins de la société ; que le choix de sa destination, et donc des règles auxquelles il devra être conformé, suppose une étude de comptabilité non défigurante.

De telles études, préalables et nécessaires à un projet, requièrent un dialogue nouveau entre toutes les parties impliquées.

Il ne sert à rien que l'architecte soit l'otage de tel ou tel autre pouvoir de décision, organisme de contrôle ou d'assurance, chacun y allant de sa volonté propre et isolée, si l'on veut, au plus haut niveau de responsabilité, afficher une politique

culturelle, si indispensable à une société quelque peu soucieuse de sa dignité.

C'est dans cette vue que la Commission royale des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale a commencé de réfléchir.

Eu égard à ses responsabilités, elle a l'ambition d'arriver à concilier les tendances contradictoires. Des contacts furent déjà pris avec des autorités impliquées (Service de sécurité, ...) dans le but de voir comment des règlements spécifiques aux édifices anciens pourraient être mis au point.

Le début de cette initiative fut bien accueilli par les intéressés, mais les choses n'en sont que là. La Commission souhaite pouvoir entreprendre une investigation en s'informant de ce qui se fait, dans ce sens, dans les pays limitrophes. En comparant les contraintes réglementaires, les politiques et les résultats, elle espère pouvoir formuler des recommandations qui, avec l'appui du législateur, pourraient aboutir à des procédures adaptées à une sauvegarde judicieuse du patrimoine.

Mais, au-delà des intentions, la Commission est dépourvue des moyens d'entreprendre sérieusement une telle étude.

Qu'en sera-t-il si l'autorité politique ne peut ou ne veut investir dans une telle préparation ?

En revanche, dans l'affirmative, une telle investigation serait la base d'une nouvelle législation adaptée, dont le pouvoir politique pourrait doter la Région pour le bien de ses habitants, mais également pour une mise en valeur du patrimoine dont les retombées économiques indirectes sont certaines.

L'engouement pour le patrimoine, que les Journées de septembre affichent, sera-t-il l'occasion de reconnaître la nécessité de ce projet ?
Espérons-le.

Willy SERNEELS
Architecte.

(1) Règlement sur l'urbanisme, sur les bâtisses, l'accès aux subventions publiques dans certains cas, sur l'assurance, sur le travail, sur les marchés...

(2) Normes sur les matériaux, sur les techniques de mise en œuvre, sur les équipements du bâtiment (électricité...), sur l'isolation thermique, ...

La réaffectation du parc immobilier tertiaire

La reconversion la plus célèbre d'un immeuble de bureaux est sans doute celle du Musée des Offices à Florence. D'où la tentation légitime à chaque reconversion d'atteindre une telle conjonction entre l'histoire d'un bâtiment et sa renaissance culturelle.

L'espace tertiaire est à la fois un aboutissement et un point de départ. Aboutissement lorsque, comme le prévoit le Plan Régional de Développement, un immeuble inscrit sur la liste de sauvegarde ou classé peut être affecté aux bureaux lorsque cette affectation est la seule raisonnable sans que soit dénaturée sa conception originale. Point de départ, de plus en plus, lorsque l'obsolescence des espaces tertiaires s'accélère — et se révèle parfois même plus profonde pour des immeubles récents. Dans ce cas, c'est une affectation d'intérêt général ou de logement qui peut s'imposer. Et la simultanéité de ces deux mouvements, la conversion « réciproque » est sans doute la meilleure voie pour assurer l'équilibre de la ville et de ses marchés.

D'ailleurs, la question de la réaffectation des immeubles n'est pas propre aux bâtiments représentatifs du patrimoine historique; l'expérience de ces dernières années montre que des changements d'affectation ne sont pas exceptionnels même pour des immeubles récents ou plus courant: bureaux transformés en écoles ou en logements et vice-versa. Le patrimoine historique se distingue de ce mouvement par une contrainte et une potentialité: contrainte de respecter l'immeuble et son environnement; potentialité cependant née du fait que la qualité des formes et des espaces prime la fonction initiale et se révèle d'une grande plasticité même si elle était difficile à prévoir à l'origine. On voit d'ailleurs que parmi les immeubles de bureaux contemporains, ceux qui présentent la personnalité la plus affirmée retrouvent plus facilement des occupants que les réalisations les plus banales.

Comment alors encourager de telles affectations et en faciliter l'équilibre financier? Les solutions devraient être très spécifiques et multiples — un exemple parmi d'autres: autoriser le « transfert d'affectations » lorsque des bureaux sont désaffectés et notamment réaménagés en logements

La remise en question de l'adéquation des immeubles anciens à un usage tertiaire moderne s'est traduite depuis une dizaine d'années par un mouvement d'abord timide de démolition d'immeubles construits dans les années 60 (voir à ce sujet l'Événement immobilier n°100, page 103: les dix martyrs du progrès). Mais, de telles extrémités n'ont été nécessaires que parce que les concepteurs et promoteurs avaient perdu le sens de la polyvalence qu'avaient leurs prédécesseurs: construisant son premier grand siège parisien en 1881, le fondateur du Crédit Lyonnais, Henri Germain, prévoyait déjà qu'il devait pouvoir être converti en grand magasin en cas de récession bancaire. Apparaît d'ailleurs à cette époque une génération d'immeubles représentatifs de la croissance des banques et dont l'une des caractéristiques les plus marquantes est la présence d'imposantes salles de guichets (voir J.-F. Pinchon: Les Palais d'Argent, 1992).

La polyvalence souhaitée par Henri Germain n'est d'ailleurs pas si théorique: l'un des monumentaux palais d'argent des années 30, le siège de la Citibank (avenue des Champs Élysées à Paris) verra les disques compacts, cassettes vidéo et livres de Virgin Megastore succéder aux banquiers, presque sans transformation structurelle, et les bandes dessinées puis, plus logiquement, les romans policiers, s'installeront tout naturellement dans la salle des coffres. Plus près de nous, place Royale, il est prévu de réhabiliter en musée le siège de la Compagnie d'assurances Gresham. Enfin, la perméabilité des usages est aussi celle des concepteurs: après avoir inventé le bureau-village pour l'agence de publicité new-yorkaise Chiat-Day, Gaetano Pesce s'appliquera à réaliser le magasin de vêtements pour enfants Dujardin à Bruxelles.

Bien sûr, les possibilités de réhabilitation varient avec la morphologie des immeubles tertiaires: les contraintes ne sont plus les mêmes: plus de salles de guichets ou de grands magasins (mais que vont devenir les hypermarchés et centres commerciaux?), mais une morphologie des immeubles de bureaux qui peut être classée en trois grandes catégories: les immeubles classiques (vingt mètres maximum de profondeur), les bureaux paysagers (de très grands plateaux beaucoup plus profonds) et les immeubles-tours

(plateaux de 1.000 à 2.000 m², plus de 15 étages).

L'essentiel du parc de bureaux ayant été constitué après 1945, le phénomène de réaffectation des espaces tertiaires n'en est qu'à son début, mais devrait connaître, dans les quinze prochaines années, une véritable explosion correspondant à la structure démographique des immeubles. Comme, en outre, hormis les grandes catégories morphologiques, des surfaces de bureaux ont parfois été installées, d'une manière très originale, dans des immeubles de conception fort exotique, la reconversion offrira certainement un vaste champ d'action à l'imagination des architectes; mais la promotion immobilière va-t-elle s'adapter?

Plus prosaïquement, la reconversion peut s'opérer sans grands travaux: il s'agit du retour à l'habitat sous la pression du marché ou de la réglementation d'espaces de logement occupés en bureaux à leur fonction initiale. Une telle percolation des usages peut être l'une des réponses aux difficultés croissantes qu'a la demande en logement de suivre les coûts croissants de production des habitations neuves.

Christian LASSERRE
Chartered Surveyor.

La réaffectation économique des bâtiments industriels

Les bâtiments industriels se distinguent par leur intégration au tissu urbain et leur qualité constructive. Cette insertion dans l'espace public et le tissu de la ville est particulièrement sensible à Bruxelles. Le quartier qui entoure un bâtiment industriel est souvent bâti en fonction de cette activité (largeur des voiries, structure de l'habitat, du commerce, présence d'industries connexes). Ceci fait que le sort et le dynamisme d'un îlot ou d'un quartier dépendent directement de l'avenir qui sera réservé à ces bâtiments. Leur logique et leur qualité constructive reflètent la fonction pour laquelle ils ont été construits. Ce sont précisément ces qualités (éclairage, accessibilité, résistance des planchers, etc.) qui ont permis à ces bâtiments d'être systématiquement utilisés à de nouvelles fonctions industrielles, à tel point que les immeubles industriels ayant abrité plusieurs activités, parfois très différentes les unes des autres, sont majoritaires. Cependant, dans la plupart des cas, des reconversions sont peu spectaculaires et anonymes car inscrites dans des bâtiments construits pour durer et dans lesquels les principes de permanence et d'économie étaient la règle. Le passage d'une activité à une autre se faisait souvent sans entraîner de profondes transformations. Ces principes ont été un temps oubliés au profit d'une politique de zonage de la ville, de spéculation et de gaspillage foncier, conséquence d'une application trop stricte de la Charte d'Athènes et de la séparation systématique des fonctions, qui s'est traduite notamment par une multiplication de friches urbaines.

Aujourd'hui, on observe une remise à l'honneur des principes d'économie et de l'émergence d'une politique urbanistique qui renoue avec la mixité des fonctions au sein de la ville (périmètres de redéploiement du logement et de l'entreprise, périmètres d'industries urbaines, périmètres d'activités portuaires et de transport définies dans le PRD).

La réutilisation à des fins économiques des bâtiments industriels désaffectés pourrait donc connaître une nouvelle faveur, bénéficiant des mutations qui s'opèrent dans l'industrie et la rende moins polluante, moins encombrante, moins préjudiciable qu'avant à la qualité du cadre de vie, et plus apte, sans doute, à être acceptée dans un environnement urbain.

Parallèlement, la prise de conscience de la valeur du patrimoine industriel se fait de plus en plus nette et soulève à propos de la réaffectation de ces sites des débats réservés jusqu'à présent aux seuls monuments civils. La volonté de préservation du patrimoine s'ajoute désormais à la nécessaire reconversion d'usage. Mais ces approches, cependant, restent souvent divergentes. Elles imposent dans de nombreux cas des affectations plus respectueuses des valeurs architecturales, historiques ou techniques mais qui, pour permettre une conservation maximale d'un édifice, n'en exploitent pas toutes les potentialités.

La Fonderie asbl

Sous les auspices du Conseil de l'Europe

A l'initiative de la Région de Bruxelles-Capitale

Avec la collaboration de :

Commission communautaire française,
Fondation Roi Baudouin, La Fonderie,
Inter-Environnement Bruxelles,
Ordre des Architectes, Sint-Lukasarchief,
Société de Développement régional de
Bruxelles, Vlaamse Gemeenschapscommissie.

Partenaire privé : Banque Dewaay

Comité scientifique :

Président : J. de SALLE

Mesdames : Fr. AUBRY, R. ETIENNE, A. HERMAN,
C. MIEROP, M. WILLE

Messieurs : J. BREYDEL, G. DE GROOTE,

A. DOORNAERT, M. ERRERA,

Y. ROBERT, Chr. SPAPENS,

J. VANDENBREEDEN,

G. VANDERHULST, P. VERHAEGHE,

P. VERMEYLEN

Organisation :

Service des Monuments et des Sites de la Région
de Bruxelles-Capitale

Coordination générale :

Madame Br. VANDER BRUGGHEN

assistée de Mesdames Ch. DEOM et E. TOONEN

Les notices ont été rédigées par :

Mesdames : B. del MARMOL, O. GOOSSENS,

P. INGELAERE, I. LEROY,

M. KREUTZ, M. MURET, S. VALCKE,

Service des Monuments et des Sites

Messieurs : Y. JACQMIN, R. KERREMANS,

Cl. VANDEWATTYNE, Service des
Monuments et des Sites

Ainsi que Messieurs A. DOORNAERT et

J.-M. PIERRARD et toutes les personnes nous

ayant fourni des textes de base

Relecture : Madame M. MAILLARD

Crédits photographiques :

Monsieur A. de VILLE de GOYET, Service des
Monuments et des Sites et Messieurs

P. de PRINS (18), L. NAGELS (57), H. ROELS (89),

M. VANHULST (73), Cooparch (59)

Conception couverture et affiche : Agence A3

Cartographie : ACTES S.A., Bruxelles

Conception et Impression : Weissenbruch

Régie publicitaire : J-MEDIA

Editeur responsable :

Philippe THIBERY, Service des Monuments
et des Sites,

C.C.N.-rue du Progrès 80 bte 1,
1030 Bruxelles

BIBLIOGRAPHIE

Les notices ont été rédigées sur base de la documentation fournie par les responsables des bâtiments, des textes des brochures "Journées du Patrimoine/Région de Bruxelles-Capitale" 1990, 1991, 1992, 1993, 1994 et 1995, sur base de revues et d'ouvrages de référence ainsi que d'études réalisées pour le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale/Service des Monuments et des Sites, notamment celle sur le patrimoine industriel faite par l'asbl LA FONDERIE.

Les renseignements mentionnés dans cette brochure sont susceptibles de modifications, indépendantes de notre volonté.

L'AVENUE
LOUIS BERTRAND
ET LE
PARC JOSAPHAT



Faire découvrir les multiples bijoux du patrimoine de Bruxelles, tel est l'objectif de la collection « BRUXELLES, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE ».

Anecdotes, documents inédits, illustrations anciennes, histoires, considérations urbanistiques, architecturales et artistiques, exciteront la curiosité du lecteur-promeneur.

Numéros déjà parus :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1. Le Cinquantenaire et son site | 12. Le Parc Léopold |
| 2. Le Cimetière du Dieweg | 13. Le Quartier des Squares |
| 3. La Grand'Place de Bruxelles | 14. Le square Armand Steurs |
| 4. Le Quartier du Bégulnage | 15. Le Quartier Royal |
| 5. Le Heysel | 16. Le Quartier de l'Observatoire |
| 6. L'avenue Louis Bertrand et le Parc Josaphat | 17. L'avenue de Tervueren |
| 7. Trois visages de passages au XIX ^e siècle | 18. La Vallée de la Woluwe |
| 8. Anderlecht | |
| 9. Le Sablon | |
| 10. Le Quartier des Etangs d'Ixelles | |
| 11. Le Quartier Sainte-Catherine et les anciens quais | |

Disponibles dans toutes les librairies au prix de 295,- francs pour les brochures de 32 pages et de 395,- francs pour les brochures de 50 pages.

La collection « ATLAS DU SOUS-SOL ARCHEOLOGIQUE DE LA REGION DE BRUXELLES » est destinée à tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie et à l'évolution historique de leur commune et aux spécialistes.

Grâce à ses textes et à ses cartes, chaque atlas décrit le cadre géographique et paysager, retrace l'évolution de la commune, analyse l'état du sous-sol archéologique et localise toutes les découvertes.

Numéros déjà parus :

1. Berchem-Sainte-Agathe
2. Woluwe-Saint-Lambert
3. Uccle
4. Forest
5. Jette
6. Saint-Josse-ten-Noode
7. Etterbeek
8. Anderlecht
9. Watermael-Boitsfort
- 10a. Bruxelles-Pentagone
11. Koekelberg

Disponibles dans toutes les librairies aux prix de 500,- francs, 650,- francs et 800,- francs.

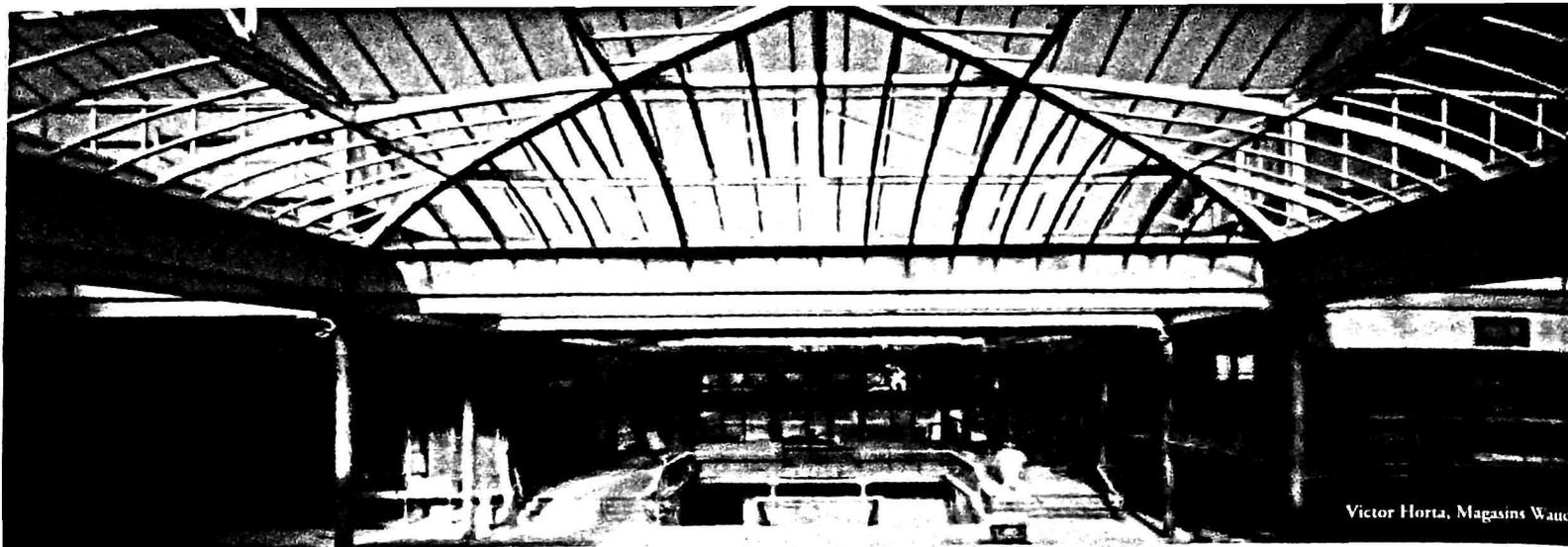
Renseignements :

02/345.49.00 (diffuseur)

ATLAS DU SOUS-SOL ARCHEOLOGIQUE
DE LA REGION DE BRUXELLES
9

WATERMAEL-BOITSFORT

Ministère de la Région Bruxelles-Capitale
Musées royaux d'Art et d'Histoire III
Bruxelles 1004



Victor Horta, Magasins Wauw

Jouissez de votre patrimoine, nous nous chargeons de son avenir

La gestion de patrimoine est notre métier depuis les années vingt. Aujourd'hui, elle est notre référence.

Forts de cette tradition, nous nous engageons à assurer l'avenir de votre patrimoine, un engagement qui s'appuie avant tout sur la relation personnelle, l'expérience et l'éthique du métier.

Pour vous, c'est la garantie d'une écoute de qualité, la capacité de cerner vos objectifs, vos contraintes et de poser le bon diagnostic. Cela nous permet d'aller à l'essentiel : sélectionner les techniques financières et fiscales les mieux appropriées pour faire fructifier votre patrimoine en toute sécurité et vous aider à le transmettre.

Faites expertiser votre patrimoine par l'un de nos gestionnaires, sans engagement et en parfaite confidentialité. Contactez Gauthier Bienfait au 02/227.87.61.

Banque Dewaay S.A., Boulevard Anspach 1, B.39 - 1000 BRUXELLES
Maarschalk Gerardstraat 19, B.2 - 2000 ANTWERPEN 1

Dewaay Luxembourg S.A., Boulevard Royal, 18 BP 843 - L-2018 LUXEMBOURG



Le présent et l'avenir de votre patrimoine

*Le patrimoine de tous mérite aussi un avenir. Par notre soutien financier, nous y contribuons.
La Banque Dewaay est le partenaire officiel des Journées du Patrimoine de la Région wallonne.*